Catalogue 75-001F Trimestriel

# L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

**AUTOMNE 1995**

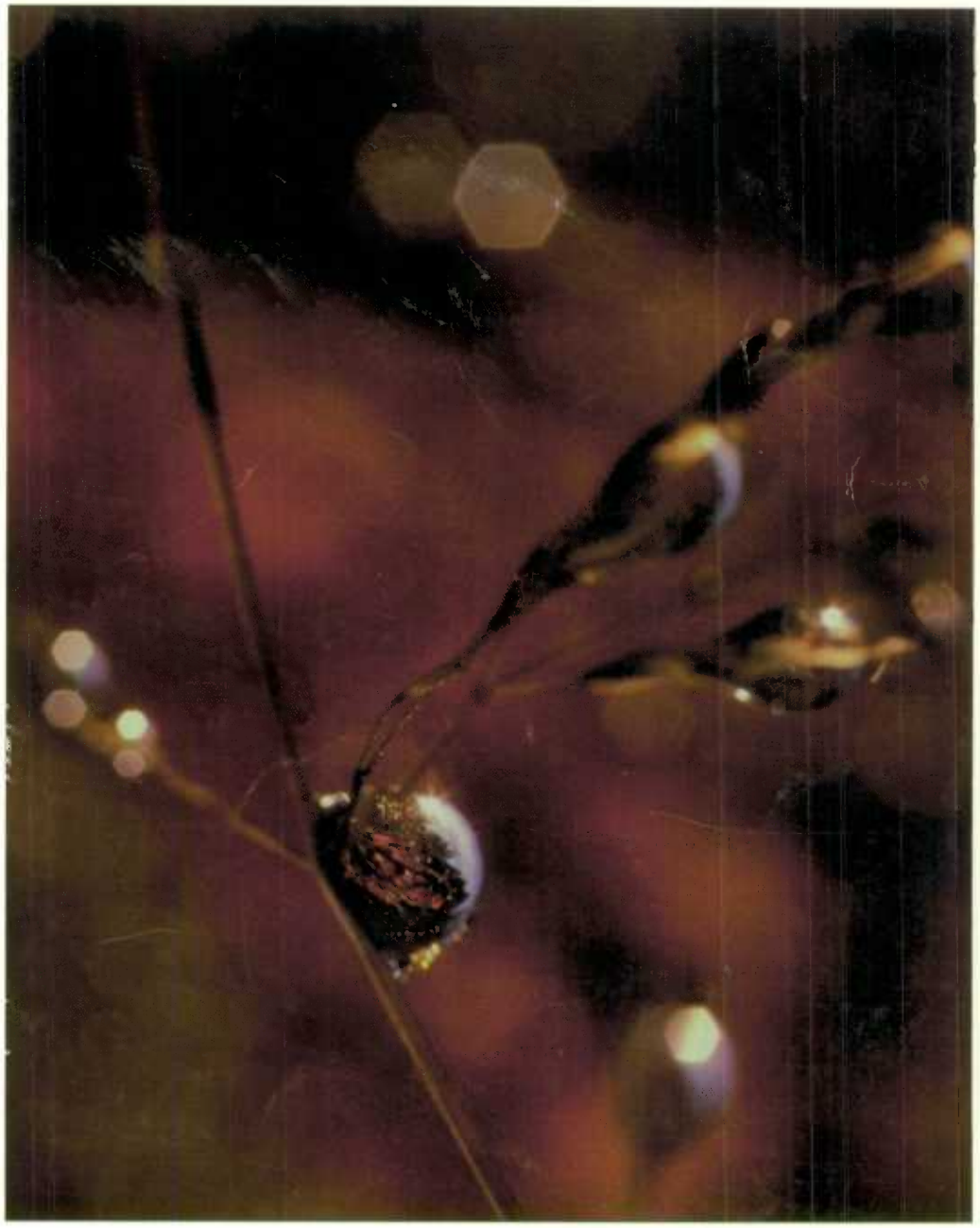


- LE MARCHÉ DU TRAVAIL À LA MI-ANNÉE
- LE SECONDAIRE SUFFIT-IL ?
- FEMMES ET PROFESSIONS NON TRADITIONNELLES
- LES DIPLÔMÉS DES PROGRAMMES COOP
- EMPLOI DURANT TOUTE L'ANNÉE
- STAGNATION DU TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES
- ÉVOLUTION RÉCENTE DES GAINS


Statistique Canada Statistics Canada

Canada

# *À votre service...*

## Les centres de consultation de Statistique Canada dans les principales villes canadiennes

| | |
|---|---|
| Halifax | (902) 426-5331 |
| Montréal | (514) 283-5725 |
| Ottawa | (613) 951-8116 |
| Toronto | (416) 973-6586 |
| Winnipeg | (204) 983-4020 |
| Regina | (306) 780-5405 |
| Edmonton | (403) 495-3027 |
| Calgary | (403) 292-6717 |
| Vancouver | (604) 666-3691 |

## Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Division du marketing, Vente et Service, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1 (613) 951-7277

Numéro du télécopieur 1 (613) 951-1584

**Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677**

Toronto
(carte de crédit seulement) 1 (416) 973-8018

Un service d'appel interurbain **sans frais** est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

| | |
|---|---|
| Terre-Neuve, Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard | 1 800 565-7192 |
| Québec | 1 800 361-2831 |
| Ontario | 1 800 263-1136 |
| Saskatchewan | 1 800 667-7164 |
| Manitoba | 1 800 661-7828 |
| Sud de l'Alberta | 1 800 882-5616 |
| Alberta et Territoires du Nord-Ouest | 1 800 563-7828 |
| Colombie-Britannique et Yukon | 1 800 663-1551 |

**Appareils de télécommunications pour les malentendants** **1 800 363-7629**

Automne 1995 Vol. 7, nº 3

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

## Rubriques


3 Forum

5 Faits saillants

46 Quoi de neuf ?

51 Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

63 À venir



**L'emploi et le revenu en perspective**

(nº 75-001F au répertoire, also available in English, catalogue 75-001E) est publié quatre fois par année par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1995. ISSN : 0843-4565 TARIF D'ABONNEMENT : 56$ par année au Canada, 68$ US aux États-Unis, 80$ US à l'étranger. Prix du numéro, 17$ au Canada, 21$ US aux États-Unis, 24$ US à l'étranger.



Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.



Publication inscrite dans le **Canadian Index, L'Index de périodiques canadiens, P.A.I.S. International, L'Index de l'Actualité, Point de Repère, Sociological Abstracts,** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database** et dans **Employee Benefits Infosource.**


## Articles


**SUPPLÉMENT**

**Le marché du travail : bilan de la mi-année**
*Mike Sheridan*

Une mise à jour de la situation du marché du travail et des autres indicateurs économiques observés au cours des six premiers mois de 1995.

9 **Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire**
*Susan Crompton*

Depuis la fin des années 70, les personnes de 25 à 29 ans qui ne possèdent qu'un niveau d'études secondaires ont de plus en plus de mal à trouver un emploi, et encore plus à obtenir un travail bien rémunéré. Un aperçu de l'évolution de la «réussite» sur le marché du travail, des personnes de 25 à 29 ans possédant un diplôme d'études secondaires.

16 **Les femmes et les professions non traditionnelles**
*Karen D. Hughes*

Malgré la période de restructuration et de réduction des effectifs des entreprises, les femmes ont continué d'entrer dans les professions dominées par les hommes, mais à un rythme plus lent. Cet article examine les migrations interprofessionnelles survenues entre 1986 et 1991 et les compare aux changements qui se sont produits entre 1971 et 1986.



BIBLIOTHÈQUE
DÉV. DES RESSOURCES HUMAINES
CANADA
SEP 27 1995
LIBRARY
HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT
CANADA

L'EMPLOI ET LE REVENU EN
PERSPECTIVE

**Directeur**
Ian Macredie
(613) 951-9456

**Rédactrice en chef**
Cécile Dumas
(613) 951- 6894

**Assistante de la rédactrice en chef**
Doreen Duchesne
(613) 951-6893

**Rédacteurs**
Susan Crompton
Doreen Duchesne
Henry Pold
Marc Saint-Laurent

**Données et graphiques**
Pino Battisti
Pierre Bérard
Lucie Parisien
Jeannine Usalcas

**Production**
Andrée Hébert
Heather Berrea
Diane Joanisse
Annamma John
Lucie Parisien

**Mise en marché**
Suzanne David

**Conception et composition**
Division de la diffusion

**23 Les diplômés des programmes coop**
*Jamie Darch*

Les diplômés des programmes coopératifs sont-ils avantagés lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail? Une comparaison de ces diplômés et des autres diplômés universitaires.

**28 L'emploi à longueur d'année dans les régions**
*Susan Crompton*

L'économie a-t-elle perdu sa capacité de créer suffisamment d'emplois à temps plein toute l'année pour suivre le rythme de croissance de la population en âge de travailler? Cet article examine les taux d'emploi à temps plein et les taux à temps plein toute l'année selon la province, de 1983 à 1993.

**34 Le taux d'activité des femmes stagne**
*George Butlin*

Depuis 1991, le taux d'activité des femmes a chuté et rien ne laisse croire qu'il reprendra sa tendance à la hausse observée depuis longtemps. Cette note explore les taux d'activité des femmes adultes âgées de 25 à 54 ans, selon certaines caractéristiques.

**39 Évolution récente des gains**
*Stephen Johnson*

En 1994, pour la première fois en quatre ans, les employeurs augmentaient de façon importante leur main-d'oeuvre. Un coup d'oeil sur les récents changements au chapitre du travail rémunéré, des gains et des heures de travail pour les groupes détaillés d'industries.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|---|---|
| .. | nombres indisponibles |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| - | néant ou zéro |
| -- | nombres infimes |
| p | nombres provisoires |
| r | nombres rectifiés |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret |

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.

# Forum

*Message du directeur*

■ En novembre 1994, le prestigieux magazine américain *Business Week* publiait un article de fond (The real truth about the economy: How government statistics are misleading us) visant à démontrer que les statistiques des administrations publiques sur l'économie étaient trompeuses. Il va sans dire que cet article a suscité un vif intérêt à Statistique Canada et a même entraîné un examen de plusieurs programmes pour voir s'ils risquaient de produire des statistiques trompeuses. Bien entendu, le mot «trompeur» comporte deux dimensions : une valeur statistique peut être inexacte et, par conséquent, tromper l'utilisateur; elle peut aussi être parfaitement exacte, mais être mal comprise par l'utilisateur. Dans le second cas, la donnée statistique est trompeuse parce que l'utilisateur n'a pas reçu les connaissances requises pour en comprendre la nature et les limites.

L'article du *Business Week* était basé sur la première dimension du mot «trompeur», mais la seconde est presque aussi importante. L'un des principaux objectifs de *Perspective* a toujours été de favoriser la compréhension des statistiques. En fait, il serait presque irresponsable de faire autrement, puisque les données sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada figurent parmi les plus visibles : elles sont largement diffusées, largement commentées, mais pas toujours parfaitement comprises.

Les inquiétudes face à la conjoncture économique remettent souvent en cause l'exactitude des chiffres de l'emploi. Pendant une récession ou une lente reprise, le taux de chômage officiel est parfois accusé d'être trompeur : il exclut les personnes qui ne cherchent pas de travail, car elles sont persuadées qu'il n'y en a pas (les travailleurs découragés), et il ne précise pas dans quelle mesure les travailleurs occupés sont sous-employés (travailler moins d'heures qu'ils ne le souhaitent). Or, une seule mesure du chômage ne peut convenir à toutes les applications possibles, et tel n'est pas son but. D'ailleurs, le taux de chômage officiel n'est qu'une mesure du chômage parmi d'autres. L'une des mesures supplémentaires du chômage tient compte des travailleurs découragés et des autres personnes «en marge» de la population active; un autre taux vise explicitement le sous-emploi en englobant les travailleurs à temps partiel qui cherchent un emploi à temps plein (taux de chômage de la population active à temps plein). Cependant, très peu de gens savent que Statistique Canada publie régulièrement plusieurs autres mesures du chômage dans *Perspective* sous la rubrique «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu».

Les statistiques du revenu peuvent aussi sembler trompeuses, car elles mesurent uniquement le revenu monétaire, et non le bien-être économique. Bien que souvent synonymes dans l'esprit du public, ces deux éléments diffèrent toutefois. Par exemple, deux familles qui disposent du même revenu jouissent-elles du même niveau de bien-être économique si l'une possède une maison franche d'hypothèque et que l'autre est locataire? La plupart des gens répondraient probablement par la négative, mais nos statistiques du revenu ne tiennent pas compte de la valeur implicite d'un logement occupé par son propriétaire. De même, les mères seules et les étudiants de niveau postsecondaire qui vivent sous le seuil de faible revenu sont-ils défavorisés de façon équivalente, alors que la plupart des étudiants reçoivent probablement une aide financière ou autre de leurs parents? Encore une fois, la plupart des gens répondraient sans doute par la négative, mais nos statistiques du revenu ne mesurent pas les transferts entre membres d'une même famille.

Certains malentendus découlent des attentes irréalistes du public, qui surestime la capacité des statisticiens de quantifier des faits. Par exemple, bon nombre de gens estiment que la classe moyenne est en train de disparaître, ce que nos données sur le revenu ne permettent guère de confirmer. Des sceptiques mettent alors en doute l'exactitude des statistiques, invoquant des preuves indirectes ou circonstancielles du recul de la classe moyenne : les employeurs licencient leurs cadres intermédiaires, la sécurité d'emploi est de plus en plus précaire, les emplois bien rémunérés chez les cols bleus se font rares et les nouveaux diplômés universitaires passent des mois à chercher en vain du travail. La disparité entre la perception du public et les statistiques tient peut-être à une erreur de diagnostic : la disparition de la classe moyenne n'est pas vraiment liée au revenu, mais aux «attentes» du public. En d'autres termes, les statistiques sur le revenu sont mal comprises à cause de l'écart qui existe entre l'idée qu'on se fait des gens de la classe moyenne (ils occupent un emploi stable, ils possèdent leur propre maison, ils savent que leurs enfants trouveront du travail à la fin de leurs études) et le but des données, qui est de compter l'argent que la famille a reçu durant l'année. Les données sont forcément limitées, mais elles ne sont pas trompeuses.

*Perspective* prend très au sérieux son mandat d'aider les lecteurs à comprendre la nature et les limites des statistiques présentées dans ses pages. Les deux articles sur la productivité de la main-d'oeuvre, publiés au printemps 1993 et au printemps 1995,

témoignent parfaitement du rôle éducatif de *Perspective*. La plupart du temps, ce mandat est rempli plus humblement : la plupart des articles sont accompagnés d'un encadré intitulé *Source des données et définitions* ou comportent des renseignements de cet ordre. Ces explications sur les statistiques analysées peuvent parfois sembler prétentieuses, mais elles sont jugées nécessaires. Les numéros de téléphone de nos auteurs sont en outre mis à votre disposition afin que ces derniers puissent répondre aux questions concernant les données ainsi que leur analyse. En informant les lecteurs, *Perspective* souhaite faire en sorte que les statistiques «mal comprises» ne deviennent pas des statistiques «trompeuses».

Les lecteurs qui auraient trouvé déroutantes certaines données publiées par Statistique Canada ou qui n'auraient pas trouvé de statistiques sur un sujet donné sont priés de nous en faire part. Peut-être est-il temps que *Perspective* se penche sur la question.

Ian Macredie
Directeur □

**Nous invitons les lecteurs** à nous communiquer leurs impressions sur le contenu de *L'emploi et le revenu en perspective*. Toutes observations sur les données seront les bienvenues; toutefois, nous rappelons que, pour être publiées, ces communications doivent être factuelles et analytiques. Nous invitons également les lecteurs à nous faire part de leurs travaux de recherche en cours et à nous signaler les nouvelles publications, les sources de données et les événements à venir qui concernent la main-d'oeuvre et le revenu.

Statistique Canada se réserve le droit de sélectionner et de réviser les informations reçues avant de les publier. Toute correspondance, dans l'une ou l'autre langue officielle, doit être adressée à : Susan Crompton, rédactrice de «Forum» et de «Quoi de neuf ?», *L'emploi et le revenu en perspective*, Immeuble Jean-Talon, 5e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. On peut aussi communiquer avec elle par téléphone au (613) 951-0178 ou par télécopieur au (613) 951-4179.

# Faits saillants

## Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

... p. 9

- Depuis la fin des années 70, les personnes de 25 à 29 ans qui ne possèdent qu'un niveau d'études secondaires ont de plus en plus de mal à trouver un emploi et à obtenir un travail bien rémunéré. Comme on pouvait s'y attendre, les conditions économiques ont eu un effet sur les proportions de personnes détenant un emploi et travaillant à temps plein toute l'année; plus remarquable encore est la baisse (en termes réels) de leurs gains moyens entre 1979 et 1993.

- En 1979, les hommes de ce même groupe d'âge munis d'un diplôme d'études secondaires qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient en moyenne 35 250 $ (dollars de 1993). Dix ans plus tard, malgré une conjoncture économique semblable (sommet de la période d'expansion), les jeunes hommes ayant les mêmes caractéristiques gagnaient 10 % de moins que leurs homologues plus âgés avaient gagné au même âge. En 1993, la situation n'était pas meilleure. Les jeunes hommes ayant le même niveau d'instruction qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 29 000 $ comparativement à 33 000 $ en 1984 (une autre année de reprise de l'activité sur le marché du travail).

- En 1989, les jeunes femmes ayant fait des études secondaires qui occupaient un emploi à temps plein toute l'année gagnaient moins que leurs homologues avaient gagné 10 ans plus tôt (21 750 $ comparativement à 24 750 $). Les gains moyens en 1993, pour le groupe analogue, avaient aussi diminué par rapport à la période similaire de reprise de l'activité sur le marché du travail en 1984.

- À titre de comparaison, les diplômés universitaires du même groupe d'âge ont fait l'objet d'un bref examen. La situation du marché du travail des jeunes hommes travaillant à temps plein toute l'année s'est détériorée à un point tel qu'en 1993, même ceux qui détenaient un diplôme universitaire gagnaient à peine plus, en termes réels, que ceux qui détenaient un diplôme d'études secondaires à la fin des années 70.

## Les femmmes et les professions non traditionnelles

... p. 16

- Dans le présent article, une profession est considérée comme non traditionnelle lorsque la représentation des femmes dans la profession une année donnée était inférieure à leur proportion de la population active expérimentée cette même année. Lorsque la représentation est inférieure à la moitié de cette proportion, une profession est classée comme «fortement non traditionnelle».

- Entre 1986 et 1991, la présence des femmes s'est accrue dans un certain nombre de professions fortement non traditionnelles. Les augmentations les plus marquées au cours des cinq années ont été observées chez les optométristes, les directeurs de services et les directeurs financiers, les ostéopathes et les chiropracteurs.

- Parallèlement à ces changements, le niveau d'instruction des femmes a continué d'augmenter au cours de la période; en 1991, plus de 40 % des travailleuses avaient fait des études postsecondaires partielles et près de 14 % avaient au moins fait des études universitaires partielles. En outre, une part grandissante de diplômes universitaires ont été décernés à des femmes dans des secteurs non traditionnels tels que le commerce, le droit, la biologie, l'agriculture, l'art dentaire, la médecine, et la médecine vétérinaire.

- Sur le 22 professions fortement non traditionnelles d'évolution rapide, 18 ont procuré un revenu médian d'emploi (à temps plein durant toute l'année) plus élevé que celui de l'ensemble des travailleuses (entre 25 500 $ et 41 700 $). Le revenu médian d'emploi pour l'ensemble des professions non traditionnelles était de 29 600 $ comparativement à 24 500 $ pour l'ensemble des femmes travaillant à temps plein durant toute l'année.

- Bien que la proportion de femmes dans les professions traditionnelles soit passée de 86 % en 1971 à 79 % en 1986, l'amélioration a été marginale par la suite. En 1991, 78 % des travailleuses étaient encore concentrées dans plus du quart de l'ensemble des professions.

## Les diplômés des programmes coop

... p. 23

- Plus de 95 000 étudiants ont obtenu un baccalauréat en 1990. Environ 4 200 d'entre eux s'étaient inscrits à un programme coopératif. La majorité de ces diplômés avaient étudié dans l'une des trois disciplines suivantes : génie, mathématiques et sciences physiques, et commerce et économie.

- Une proportion relativement élevée de diplômés des programmes tant coopératifs que non coopératifs dans ces trois disciplines travaillaient à temps plein en 1992 dans un emploi relié à leur domaine d'études.

- Un modèle statistique a permis de constater qu'un programme coopératif d'études avait un impact appréciable sur la rémunération des diplômés en mathématiques et sciences physiques ainsi qu'en commerce et économie : ces derniers touchaient respectivement 5 490 $ et 3 700 $ de plus au chapitre des gains annuels moyens prévus.

- L'expérience de travail est un élément clé du salaire des diplômés, que celle-ci ait ou non été acquise dans un programme coopératif.

## L'emploi à longueur d'année dans les régions

... p. 28

- Au cours de la dernière décennie, de nouveaux genres de régimes de travail sont devenus plus répandus et il semble que l'emploi à temps plein pendant toute l'année soit devenu plus difficile à trouver. Mais, globalement l'économie n'a pas perdu sa capacité de créer suffisamment d'emplois «continus» pour suivre le rythme de croissance de la population en âge de travailler. Toutefois, la disponibilité d'emplois continus varie selon la région et l'étape du cycle économique. Cet article examine les tendances de l'emploi à temps plein toute l'année dans les provinces au cours d'un cycle économique complet partagé en deux étapes : reprise et expansion (1983 à 1989) et récession et début de reprise (1990 à 1993).

- Entre 1983 et 1989, les provinces de l'Atlantique ont toutes enregistré des gains d'emploi à temps plein pendant toute l'année; le Nouveau-Brunswick a connu la plus forte hausse (6,5 points de pourcentage). Entre 1989 et 1993, la région a perdu certains de ses gains. Néanmoins, les taux d'emploi à temps plein toute l'année de la région étaient plus élevés à la fin de la récession en 1993 qu'ils ne l'avaient été en 1983. L'amélioration a été plus marquée à l'Île-du-Prince-Édouard, où le taux était de 4,4 points de pourcentage plus élevé (33,0 % en 1993), et au Nouveau-Brunswick (une hausse de 4,3 points de pourcentage, pour atteindre 33,4 % en 1993).

- Les taux d'emploi à temps plein toute l'année au Québec ont augmenté de 6,3 points de pourcentage entre 1983 et 1989. La province a cependant perdu presque tous ces gains entre 1989 et 1993, terminant la période avec un taux de 37,6 %.

- Les taux d'emploi à temps plein toute l'année ont augmenté de 7,0 points de pourcentage en Ontario entre 1983 et 1989. Toutefois, des pertes au cours de la récession en ont fait la seule province à connaître un taux plus bas en 1993 (41,6 %) qu'il ne l'avait été 10 ans plus tôt.

- Toutes les provinces de l'Ouest ont connu une augmentation de leur taux d'emploi à temps plein toute l'année entre 1983 et 1989, l'Alberta enregistrant le plus haut taux (47,4 %) en 1989. Entre 1989 et 1993, les quatre provinces ont perdu certains de leurs gains, mais sont sorties de la récession avec des taux plus élevés que 10 ans plus tôt. L'Alberta a subi le plus important revers (3,2 points de pourcentage); par conséquent, son taux d'emploi à temps plein toute l'année a chuté pour atteindre 44,2 % en 1993.

## Le taux d'activité des femmes stagne

... p. 34

- Pendant plusieurs décennies, l'activité des femmes sur le marché du travail a progressé chaque année sans exception. Jusqu'en 1991, le taux d'activité et le niveau de l'emploi des femmes de 25 à 54 ans s'accroissaient en tandem, quelles qu'aient été les conditions économiques. Toutefois, depuis 1991, le niveau de l'emploi a maintenu une tendance constante à la hausse, tandis que le taux d'activité s'est mis à fluctuer, diminuant pour la première fois en 1992, s'accroissant en 1993 et déclinant de nouveau en 1994. Le taux d'activité de 1994 s'est donc finalement retrouvé au même point qu'en 1990 (75,7 %), tandis que le niveau de l'emploi s'est accru de 6,8 %.

- Cette étude décompose le taux d'activité global des femmes de 25 à 54 ans en taux selon l'âge, l'état matrimonial, la situation professionnelle du con-

joint, la présence et l'âge des enfants, le niveau d'instruction et la province, dans le but d'identifier si certains groupes ont contribué plus que d'autres à cette stagnation du taux d'activité.

## Évolution récente des gains ... p. 39

- Bien que le nombre de salariés ait augmenté de façon significative en 1994, les gains moyens ont connu une hausse de moins de 2 % pour une deuxième année consécutive, atteignant ainsi 567,11 $ par semaine.

- Le changement relatif des gains variait énormément selon l'industrie. La variation d'une année à l'autre des gains hebdomadaires moyens passait d'un déclin de 0,4 % dans l'enseignement et les services connexes à une augmentation de près de 7 % dans les agences d'assurances et les services immobiliers.

- Le nombre accru d'heures de travail en 1994 explique en partie l'augmentation des gains. Par exemple, les salariés dans la construction gagnaient en moyenne 2,8 % de plus qu'en 1993 et enregistraient aussi la plus longue durée moyenne de travail hebdomadaire depuis 1990, en partie attribuable à la forte augmentation du nombre d'heures supplémentaires.

- En réponse à une demande croissante de produits manufacturés, l'emploi chez les manufacturiers a augmenté et la rémunération hebdomadaire a connu une hausse de 2,4 %. Ici encore, une forte part de l'augmentation est reliée à un plus grand nombre d'heures de travail. Plus de la moitié de la hausse du total du temps supplémentaire payé (environ 300 000 heures de plus qu'en 1993) est attribuable à l'industrie manufacturière.

- À l'opposé, l'augmentation des gains hebdomadaires moyens de seulement 0,4 % observée chez les quelque trois millions de salariés de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et des services sociaux a ralenti la croissance globale des gains.

## Quoi de neuf ? ... p. 46

- La publication *Estimations annuelles de l'emploi, des gains et des heures de travail, de 1983 à 1994* présente des données sur les gains hebdomadaires et horaires moyens, la rémunération, etc. Il s'agit de données nationales, provinciales et territoriales selon la classification détaillée des groupes d'activités économiques.

- L'Enquête sociale générale (cycle 9) de 1994 a recueilli des renseignements sur l'éducation, l'emploi et la retraite des Canadiens (aspects qui avaient été couverts une première fois par l'Enquête sociale générale de 1989), ainsi que l'origine sociale du répondant et les interruptions de travail. Les données sont maintenant disponibles sous diverses formes : une trousse d'information offrant une vue d'ensemble; une feuille de renseignements sur l'utilisation des ordinateurs en milieu de travail; ainsi qu'un fichier de microdonnées à grande diffusion.

- Les résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes menée en 1994 sont maintenant disponibles dans un fichier de microdonnées à grande diffusion. Les données recueillies portent sur la formation encouragée par les employeurs de même que sur les autres types de formation.

- La publication *Projections de la population canadienne d'origine autochtone, 1991-2016* est maintenant disponible. Ce rapport présente des caractéristiques démographiques de la population en 1991 et des projections d'ici 2016 selon trois scénarios de croissance : lente, moyenne et rapide.

- Le *Profil des minorités visibles au Canada* et le *Profil des personnes handicapées (limitées au travail et dans la perception des autres)* offrent des données détaillées pour 1991. Ces disquettes présentent un vaste ensemble de variables démographiques et socio-économiques ainsi qu'un logiciel qui permet à l'utilisateur de créer et d'imprimer des tableaux et des graphiques.

- La Direction des études analytiques a diffusé trois études basées sur une enquête servant à évaluer l'impact de la mondialisation des marchés et de l'accroissement de la concurrence sur les petites et moyennes entreprises. *Stratégie des entreprises innovatrices et non innovatrices au Canada* porte sur les différences entre les principes observés par les entreprises innovatrices et non innovatrices. *Développement du capital humain et innovation : La formation dans les petites et moyennes entreprises* examine les facteurs qui influent sur les décisions des entreprises en matière de formation et sur les dépenses consacrées à la formation. *L'innovation : La clé de la réussite des petites entreprises* étudie certains facteurs contribuant à la croissance des petites et moyennes firmes.

## Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

... p. 51

- Dans ce numéro, les données sur les travailleurs à temps plein sont présentées à l'indicateur n° 4.
- Les statistiques de 1994 sont disponibles pour les indicateurs suivants : «Assurance-chômage», «Rémunération (y compris le surtemps)» ainsi que «Revenu de travail». Les indicateurs «Revenu de famille» fournissent les plus récentes données de 1993 pour le montant moyen des impôts sur le revenu et pour le revenu moyen après impôt. □

### *Perspective* sur Internet

*L'emploi et le revenu en perspective* offre maintenant sur Internet les Faits saillants, Quoi de neuf ? et l'Index des sujets.

*Gopher* est un outil d'Internet qui permet aux utilisateurs de parcourir un système de menus hiérarchiques, à base de textes et facile d'emploi. Les renseignements sur Statistique Canada et ses produits et services sont conservés dans le Gopher du service Talon. Pour accéder à notre serveur Gopher, veuillez écrire : **gopher gopher.statcan.ca**

**order@statcan.ca** est une adresse du courrier électronique dont vous pouvez vous servir pour commander ou pour avoir plus de renseignements sur les produits de données.

### *Vous déménagez?*

Veuillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; ou composez le (613) 951-7277 ou (613) 951-5078, ou soumettez votre changement d'adresse par télécopieur au (613) 951-1584.

Veuillez nous aviser quatre semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

# Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

*Susan Crompton*

Il n'y a pas si longtemps, un niveau d'études secondaires signifiait la fin des études pour la plupart des Canadiens. Ce niveau était d'ailleurs bien suffisant pour obtenir un bon emploi. Aujourd'hui, il semble bien que les diplômés du niveau secondaire soient dans la quasi-impossibilité de trouver un emploi bien rémunéré, voire de trouver un emploi.

Cette impression n'est pas sans fondement. Depuis la fin des années 70, les personnes de 25 à 29 ans ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires ont en effet de plus en plus de mal à trouver un emploi stable, et encore plus à obtenir un travail bien rémunéré. En fait, bon nombre d'emplois du niveau d'entrée, auparavant occupés par ces diplômés, exigent maintenant un diplôme d'études postsecondaires. Mais malgré le besoin évident d'un niveau accru d'instruction, les diplômés du secondaire représentent encore une part appréciable (43 % en 1993) des 25-29 ans.

À l'aide d'une analyse par cohorte, le présent article examine l'évolution de la «réussite», sur le marché du travail, des personnes de 25 à 29 ans possédant un diplôme d'études secondaires (voir *Les cohortes*). Trois indicateurs de réussite sont utilisés : le taux d'emploi, les gains moyens et le taux de chômage. L'étude porte sur quatre années : 1979 et 1989, années de sommet de deux cycles économiques successifs où le taux de chômage global s'établissait à 7,4 % et à 7,5 % respectivement; ainsi que 1984 et 1993, deux années de période de reprise de l'activité sur le marché du travail après une profonde récession, chacune étant marquée par un taux de chômage de 11,2 %. Toutes les données sur les gains sont présentées en dollars de 1993 (voir *Source des données et définitions*).

*Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-0178.*

## Y a-t-il une crise chez les jeunes hommes?

En 1979, l'économie canadienne atteignait le sommet d'une période d'expansion économique de quatre ans, et tout souriait aux hommes de 25 à 29 ans munis d'un diplôme d'études secondaires (cohorte 1). Ces hommes étaient sur le marché du travail depuis au moins 5 ans, certains depuis plus de 10 ans. Certains membres plus âgés de cette cohorte ont pu avoir de la difficulté à trouver ou à conserver un emploi du début au milieu des années 70, c'est-à-dire durant la brève récession de 1974-1975. Toutefois, en 1979, la plupart d'entre eux avaient eu le temps de se tailler une place sur le marché du travail. En fait, 91 % des jeunes hommes de la cohorte 1 avaient un emploi en 1979 et gagnaient en moyenne 32 000 $ (en dollars de 1993). Mais surtout, la plupart d'entre eux (75 %) travaillaient à temps plein toute l'année et gagnaient en moyenne 35 250 $. Leur taux de chômage n'était que de 6,5 % (tableau 1).

En 1989, la conjoncture économique était semblable à ce qu'elle était 10 ans auparavant, mais les jeunes hommes ne possédant qu'un niveau d'études secondaires ne se débrouillaient pas aussi bien. De nombreux membres de la cohorte 3 avaient accédé au marché du travail pendant une période difficile, marquée par une récession et une reprise, tout comme ceux de la

### Les cohortes

Le présent article examine des groupes successifs de diplômés du niveau secondaire âgés de 25 à 29 ans (chaque groupe formant une cohorte). Ce groupe d'âge a été choisi, plutôt que celui des 20 à 24 ans, parce que la plupart des gens se sont déjà taillé une place sur le marché du travail au milieu ou à la fin de la vingtaine, mais leur expérience de travail n'est pas encore assez grande pour avoir un impact significatif sur les gains.

Pour les quatre années retenues, les cohortes de diplômés examinées dans l'étude se répartissent comme suit :

| | 1979 | 1984 | 1989 | 1993 |
|---|---|---|---|---|
| | | Groupe d'âge | | |
| Cohorte 1 | 25-29 | ... | 35-39 | ... |
| Cohorte 2 | ... | 25-29 | ... | 34-38 * |
| Cohorte 3 | ... | ... | 25-29 | ... |
| Cohorte 4 | ... | ... | ... | 25-29 ** |

* *La période de 1984 à 1993 (année la plus récente pour laquelle des données sur les gains sont disponibles) s'étendant sur neuf années, l'âge de la cohorte doit être rajusté en conséquence.*

** *Des membres de la cohorte 3 qui avaient 25 ans en 1989 peuvent se retrouver, à 29 ans, dans la cohorte 4.*

## Source des données et définitions

Les données sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), réalisée à titre de supplément à l'EPA[1]. Cet article examine principalement quatre cohortes d'individus de 25 à 29 ans ne possédant qu'un niveau d'études secondaires (cohortes 1 à 4). Quatre autres cohortes de diplômés universitaires âgés de 25 à 29 ans font également l'objet d'un bref examen (voir *Diplômés universitaires*).

À proprement parler, on ne peut qualifier de «diplômés» les membres des cohortes qui ont fait des études secondaires, car le critère retenu est d'«avoir terminé de 11 à 13 années d'études»[2]. Dans l'EPA, les données confirmant explicitement l'obtention d'un diplôme ne sont recueillies que depuis 1990, année où la question sur le niveau d'instruction a été modifiée pour s'étendre aux «personnes ayant fait des études secondaires partielles, 11 à 13 années d'études» et aux «diplômés du niveau secondaire». Toutefois, pour maintenir l'uniformité du niveau d'instruction des deux cohortes visées par le changement (1989 et 1993), l'étude réunit les deux nouvelles catégories en une seule, qui comprend les diplômés et les non-diplômés de 1989 et de 1993[3].

Les modifications apportées aux questions de l'EPA sur le niveau d'instruction imposent une autre limite aux données recueillies. Avant 1990, les personnes qui avaient obtenu un certificat ou un diplôme de métier d'une école de métiers ou au terme d'une période d'apprentissage étaient considérées comme ayant terminé des études secondaires seulement. Depuis 1990, elles sont considérées comme ayant reçu un diplôme d'études postsecondaires. Par conséquent, les deux premières cohortes de personnes ayant terminé des études secondaires comprennent un nombre indéterminé de travailleurs (possédant ou non un diplôme d'études secondaires) qui possèdent un de ces titres. Aussi, afin d'assurer le maximum d'uniformité malgré la discontinuité de la série, ces personnes[4] ont été incluses dans les deux dernières cohortes. Bien que les cohortes 1 et 2 ne soient pas exactement comparables aux cohortes 3 et 4, il est peu probable que les écarts aient un impact sur les résultats de notre étude.

### Définitions

**Cohorte** : personnes appartenant au même groupe d'âge et possédant le même niveau d'instruction, habituellement regroupées pour permettre l'étude de caractéristiques précises (par exemple, les taux de chômage) au cours du temps.

**Diplômés du niveau secondaire** : personnes ayant entre 11 et 13 années d'études sans formation postsecondaire exigeant normalement un diplôme d'études secondaires (comme par exemple les collèges et les universités).

**Taux d'emploi** : pourcentage d'une population (par exemple, les hommes de 25 à 29 ans ayant fait des études secondaires) qui occupe un emploi soit à temps plein soit à temps partiel durant une semaine de référence. Dans le présent article, les taux d'emploi sont des moyennes annuelles de l'EPA.

**Taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année** : pourcentage d'une population donnée qui occupe un emploi à temps plein toute l'année, c'est-à-dire qui travaille le plus souvent 30 heures ou plus par semaine durant 49 à 52 semaines au cours de l'année civile; on parle parfois de *taux d'emploi occupé toute l'année*. Les taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année sont calculés d'après les données de l'EFC.

**Taux de chômage** : pourcentage de personnes faisant partie de la population active et qui sont en chômage. La population active comprend les personnes qui ont un emploi et les chômeurs (les personnes qui cherchent du travail ou sont en disponibilité temporaire ou dont l'emploi débutera au cours des quatre prochaines semaines et qui ne travaillent pas déjà et qui sont disponibles pour travailler). Les taux de chômage utilisés dans la présente étude sont des moyennes annuelles de l'EPA.

**Gains** : revenu provenant de traitements, d'un salaire, de pourboires et de commissions, et revenu net provenant d'un travail autonome. Toutes les données sur les gains ont été converties en dollars de 1993 et arrondies à la tranche de 250 $ la plus proche. On calcule les *gains moyens* en divisant le total des gains des travailleurs pour l'année civile (provenant d'un travail à temps plein ou à temps partiel, ainsi que d'un emploi occupé toute l'année ou une partie de l'année) par le nombre de travailleurs qui déclarent des gains. Les *gains moyens pour toute l'année* représentent les gains moyens des travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein durant toute l'année civile. (Ces calculs excluent les travailleurs dont les gains sont négatifs, c'est-à-dire les travailleurs autonomes ayant subi des pertes nettes). Les données sur les gains sont tirées de l'EFC.

cohorte 1 avant eux. La récession de 1981-1982 a toutefois été beaucoup plus sévère que le bref ralentissement survenu au milieu des années 70. Entre autres revers, la cohorte 3 a connu un taux d'emploi quelque peu inférieur à celui de la cohorte 1 dix ans plus tôt, ainsi que des gains moyens nettement inférieurs (graphique A). De plus, même si l'économie était toujours en plein essor, une plus faible proportion de jeunes hommes de la cohorte 3 (69 %) étaient occupés à temps plein toute l'année. Pour ceux qui travaillaient toute l'année, les gains moyens étaient également en baisse par rapport à ceux de la cohorte 1.

En 1984 et en 1993, le marché du travail était en début de reprise à l'issue d'une profonde récession. Toutefois, la plupart des jeunes hommes des cohortes 2 et 4 étaient entrés sur le marché du travail avant la récession; la majorité y avait probablement accédé durant la période d'expansion précédente.

Graphique A
**Même si les taux d'emploi et les gains des hommes ont varié selon la situation du marché du travail, ils ont eu tendance à diminuer avec le temps.**

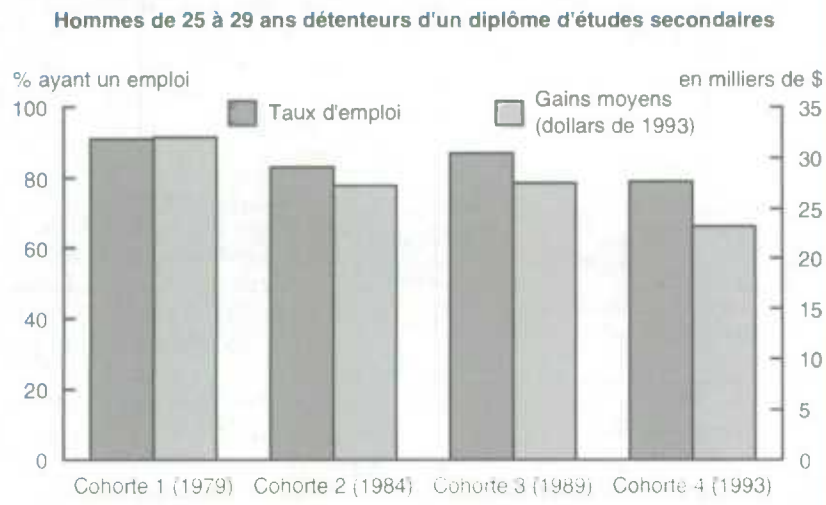


*Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active*

En 1984, cependant, le taux de chômage des jeunes hommes ayant un niveau d'études secondaires (cohorte 2) était de 12,6 %. Seulement 83 % d'entre eux occupaient un emploi et leurs gains s'établissaient en moyenne à 27 250 $. Les gains étaient d'environ 21 % supérieurs pour les travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, mais le taux d'emploi occupé toute l'année n'était que de 63 % pour la cohorte 2.

En 1993, la situation des jeunes hommes s'était encore détériorée. Bon nombre d'hommes de la cohorte 4 ont joint les rangs de la main-d'oeuvre entre le milieu et la fin des années 80, lorsque le niveau de l'emploi connaissait une croissance rapide. Il semble pourtant que les perspectives d'emploi ou d'avancement professionnel, ou les deux, étaient peu reluisantes[5]. En 1993, le taux de chômage des hommes de la cohorte 4 atteignait 15,0 %, et leur taux d'emploi était inférieur à celui des hommes de la cohorte 2 qui avaient connu une conjoncture économique semblable en 1984. Fait encore plus révélateur, les gains moyens de la cohorte 4 étaient de 23 250 $, c'est-à-dire de 15 % inférieurs à ceux de la cohorte 2 au même âge. Le marché du travail n'était guère plus favorable pour les hommes travaillant à temps plein toute l'année puisque le taux d'emploi de la cohorte 4 n'était que de 59 % et les gains moyens étaient inférieurs de 12 %.

## Les jeunes femmes perdent également du terrain

Les femmes connaissent leurs principales années de fécondité entre 25 et 29 ans. De nombreuses mères de jeunes enfants choisissent alors de travailler à temps partiel ou une partie de l'année, ou encore de quitter complètement le marché du travail. Pour cette raison, on ne saurait directement comparer leur expérience du marché du travail à celle des hommes du même âge, ni formuler d'hypothèses fondées uniquement sur la conjoncture économique qui prévalait au moment où ces femmes joignaient les rangs de la population active.

En 1979, 58 % des jeunes femmes ayant fait des études secondaires (cohorte 1) occupaient un emploi et leurs gains moyens étaient de 18 250 $. Les femmes qui travaillaient à temps plein toute l'année (52 % des femmes de la cohorte 1) gagnaient 6 500 $ de plus (tableau 2).

Tableau 1
**Réussite sur le marché du travail des hommes âgés de 25 à 29 ans qui ont fait des études secondaires, certaines années**

| | Taux d'emploi | | | Gains moyens | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Tous les travailleurs | Travailleurs à temps plein toute l'année | Taux de chômage | Tous les travailleurs | Travailleurs à temps plein toute l'année |
| | | % | | (dollars de 1993) | |
| Cohorte 1 (1979) | 91 | 75 | 6,5 | 32 000 | 35 250 |
| Cohorte 2 (1984) | 83 | 63 | 12,6 | 27 250 | 33 000 |
| Cohorte 3 (1989) | 87 | 69 | 8,5 | 27 500 | 31 750 |
| Cohorte 4 (1993) | 79 | 59 | 15,0 | 23 250 | 29 000 |

*Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active*

Tableau 2
**Réussite sur le marché du travail des femmes âgées de 25 à 29 ans qui ont fait des études secondaires, certaines années**

| | Taux d'emploi | | | Gains moyens | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Toutes les travail-leuses | Travailleuses à temps plein toute l'année | Taux de chômage | Toutes les travail-leuses | Travailleuses à temps plein toute l'année |
| | | % | | (dollars de 1993) | |
| Cohorte 1 (1979) | 58 | 52 | 9,4 | 18 250 | 24 750 |
| Cohorte 2 (1984) | 60 | 46 | 12,6 | 17 000 | 23 500 |
| Cohorte 3 (1989) | 68 | 56 | 10,3 | 17 000 | 21 750 |
| Cohorte 4 (1993) | 64 | 46 | 13,9 | 16 000 | 21 500 |

*Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active*

En 1989, les gains moyens des femmes de la cohorte 3 qui avaient un emploi avaient reculé de 7 % par rapport à ceux de la cohorte 1, alors que leur taux d'emploi avait grimpé pour atteindre 68 % (graphique B)[6]. Chez les travailleuses de la cohorte 3[7] qui occupaient un emploi toute l'année, le taux d'emploi enregistrait une légère augmentation, tandis que les gains étaient beaucoup plus faibles (-12 %).

En 1984, les jeunes femmes de la cohorte 2 évoluaient dans un marché du travail qui luttait pour amorcer une reprise. Le taux d'emploi de toutes les femmes de cette cohorte était de 60 %, mais celui des travailleuses ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année ne dépassait pas 46 %. Les gains moyens de l'ensemble des femmes de la cohorte 2 qui avaient un emploi s'établissaient à 17 000 $, c'est-à-dire environ 28 % de moins que ceux des femmes travaillant à temps plein toute l'année.

En 1993, les femmes de la cohorte 4 enregistraient un taux de chômage de 13,9 %, le plus élevé de toutes les cohortes féminines étudiées. Par contre, leur taux d'emploi était supérieur à celui de la cohorte 2, même si les gains avaient reculé de 6 %. Les gains des femmes travaillant toute l'année avaient également diminué (-9 %), alors que leur taux d'emploi était identique à celui des jeunes femmes du même âge, neuf ans plus tôt.

## L'expérience de travail a peu d'effet

La stabilité d'emploi et les gains s'améliorent souvent avec l'expérience; donc les taux d'emploi et les gains devraient augmenter avec l'âge. Pourtant, l'expérience de travail ne semble pas toujours améliorer la situation des travailleurs ne possédant qu'un niveau d'études secondaires.

En 1989, lorsque les travailleurs de la cohorte 1 étaient âgés de 35 à 39 ans, les taux d'emploi des hommes étaient légèrement inférieurs, mais ceux des femmes étaient de 14 points de pourcentage supérieurs à ce qu'ils avaient été 10 ans plus tôt. Les deux sexes ont enregistré des augmentations des taux d'emploi occupé toute l'année. Les gains moyens des membres de cette cohorte avaient progressé entre 1979 et 1989 : de 10 % pour les hommes et de 12 % pour les femmes (tableau 3).

Graphique B
**Les taux d'emploi des femmes ont dans l'ensemble augmenté, tandis que les gains moyens ont diminué.**

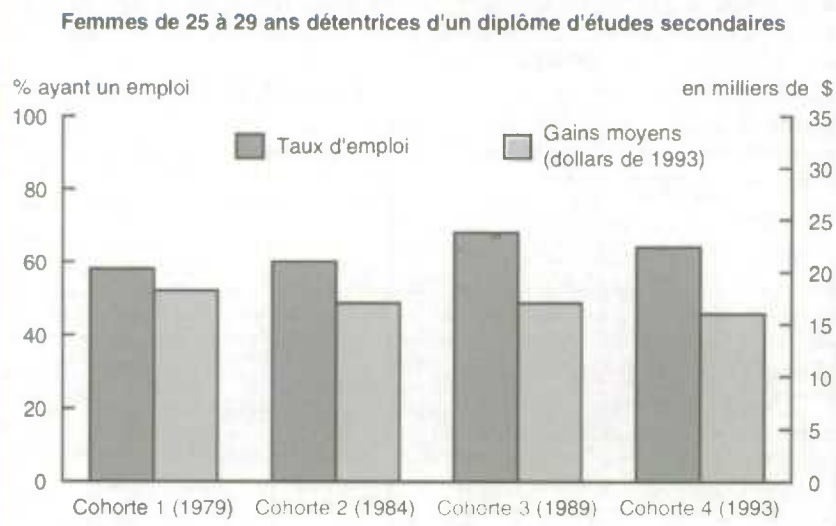


*Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active*

## Diplômés universitaires[8]

Les diplômés du secondaire n'étaient pas les seuls à voir leur situation sur le marché du travail se détériorer. Entre 1979 et 1984, les gains moyens des hommes de 25 à 29 ans possédant un diplôme universitaire ont reculé de 15 %. Même si leur taux d'emploi global a à peine diminué, la proportion de ces jeunes hommes qui travaillaient à temps plein toute l'année s'est établie à 65 %, en baisse de 6 points de pourcentage. En 1989, les taux d'emploi s'étaient en grande partie rétablis, pour diminuer de nouveau en 1993. D'autre part, entre 1984 et 1993, les gains moyens ont continué de régresser pour tous les travailleurs masculins, tandis que les gains des travailleurs ayant occupé un emploi toute l'année se sont par la suite stabilisés (tableau).

La situation des femmes diplômées d'université sur le marché du travail diffère quelque peu de celle de leurs homologues masculins. Le taux d'emploi des femmes de 25 à 29 ans possédant un diplôme universitaire a faiblement augmenté de 1979 à 1989, même s'il a légèrement fléchi en 1993. Les gains moyens de ces femmes étaient plus stables que ceux des hommes. En 1993, les gains moyens de l'ensemble des travailleuses étaient pratiquement les mêmes qu'en 1979, tandis que ceux des travailleuses ayant occupé un emploi toute l'année marquaient une hausse modérée de 3 %.

Contrairement aux diplômés du secondaire, l'expérience de travail des diplômés universitaires contribue nettement à améliorer leur situation sur le marché du travail. En 1989 et en 1993, les hommes et les femmes possédant un diplôme universitaire étaient plus susceptibles de travailler (particulièrement toute l'année) qu'ils ne l'étaient 10 ou 9 ans plus tôt. Au cours de cette période, le taux d'emploi global et le taux d'emploi occupé toute l'année ont augmenté davantage pour les diplômés universitaires que pour les travailleurs ne possédant qu'un niveau d'études secondaires (à l'exception du taux d'emploi global des femmes possédant un diplôme universitaire). L'expérience de travail des diplômés universitaires avait un net impact sur leur rémunération, par rapport aux gains monétaires enregistrés chez les diplômés du niveau secondaire (cohortes 1 et 2 du tableau 3). Entre 1979 et 1989, les gains moyens des hommes et des femmes diplômés d'université ont augmenté de 42 %; de même, entre 1984 et 1993, les gains des hommes ont augmenté de 45 %, et ceux des femmes, de 26 %.

**Réussite sur le marché du travail des diplômés universitaires âgés de 25 à 29 ans, certaines années**

| | Taux d'emploi | | | Gains moyens | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Tous les travailleurs | Travailleurs à temps plein toute l'année | Taux de chômage | Tous les travailleurs | Travailleurs à temps plein toute l'année |
| | | % | | (dollars de 1993) | |
| **Hommes** | | | | | |
| Cohorte 1 (1979) | 90 | 71 | 4,1 | 37 750 | 45 000 |
| Cohorte 2 (1984) | 88 | 65 | 6,1 | 32 000 | 40 500 |
| Cohorte 3 (1989) | 90 | 69 | 4,1 | 30 250 | 36 750 |
| Cohorte 4 (1993) | 85 | 68 | 6,8 | 29 500 | 36 750 |
| **Femmes** | | | | | |
| Cohorte 1 (1979) | 76 | 56 | 5,7 | 25 000 | 32 000 |
| Cohorte 2 (1984) | 79 | 58 | 7,5 | 25 500 | 32 750 |
| Cohorte 3 (1989) | 84 | 59 | 5,1 | 25 000 | 32 250 |
| Cohorte 4 (1993) | 82 | 57 | 7,1 | 24 750 | 33 000 |
| | | Dix et neuf années plus tard | | | |
| **Hommes** | | | | | |
| Cohorte 1 (1989) | 95 | 88 | 3,0 | 53 500 | 57 000 |
| Cohorte 2 (1993) | 92 | 81 | 5,5 | 46 500 | 52 000 |
| **Femmes** | | | | | |
| Cohorte 1 (1989) | 82 | 64 | 4,3 | 35 500 | 42 000 |
| Cohorte 2 (1993) | 82 | 65 | 6,2 | 32 250 | 41 250 |

*Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active*

La situation des hommes et des femmes de la cohorte 2 semble s'être améliorée avec l'âge. En 1993, le taux d'emploi global et celui des emplois occupés à temps plein toute l'année étaient supérieurs à ce qu'ils avaient été neuf ans plus tôt, et les gains moyens avaient augmenté de 19 % chez les hommes et de 9 % chez les femmes.

En dépit des améliorations enregistrées par la cohorte 2, la cohorte 1 a conservé une situation plus favorable sur le marché du travail au cours des années : en 1989, les taux d'emploi et les gains de la première cohorte (tant pour l'ensemble des travailleurs que pour ceux ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, hommes ou femmes) demeuraient supérieurs à ceux de la cohorte 2 en 1993.

## Les hommes sont plus susceptibles d'occuper un emploi de col bleu ...

Les jeunes hommes ayant fait des études secondaires étaient plus susceptibles de travailler dans l'un des grands groupes de professions de cols bleus (travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; travailleurs du bâtiment; et personnel

Tableau 3
**Réussite sur le marché du travail des membres des cohortes 1 et 2, dix et neuf années plus tard**

| | Taux d'emploi | | | Gains moyens | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Tous les travailleurs | Travailleurs à temps plein toute l'année | Taux de chômage | Tous les travailleurs | Travailleurs à temps plein toute l'année |
| | | % | | (dollars de 1993) | |
| **Hommes** | | | | | |
| Cohorte 1 (1989) | 89 | 82 | 6,4 | 35 250 | 38 500 |
| Cohorte 2 (1993) | 84 | 73 | 10,9 | 32 500 | 37 250 |
| **Femmes** | | | | | |
| Cohorte 1 (1989) | 72 | 55 | 7,5 | 20 500 | 26 000 |
| Cohorte 2 (1993) | 70 | 50 | 10,5 | 18 500 | 24 500 |

*Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active*

d'exploitation des transports) en 1993 qu'en 1984 : 50 % de la cohorte 4, contre 43 % de la cohorte 2[9]. L'écart entre les cohortes était encore plus grand chez les travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année (49 % et 40 % respectivement). Ces professions ont traditionnellement été associées à un très fort niveau de syndicalisation et à une bonne rémunération. Le recul des gains observé chez les cohortes subséquentes pourrait s'expliquer par une baisse des salaires à l'entrée dans la profession, sans doute en raison de concessions salariales faites par des syndicats pressés de sauver des emplois[10].

## ... tandis que les femmes marquent des points dans différents secteurs

Par rapport aux jeunes hommes, le profil professionnel des femmes de 25 à 29 ans ayant fait des études secondaires a évolué entre 1984 et 1993. Ces jeunes femmes délaissaient les postes de travail de bureau (la proportion de femmes y étant passée de 47 % à 36 %) au profit de professions des services (où elles sont passées de 16 % à 24 %) et de la gestion et de l'administration (où elles sont passées de 9 % à 12 %).

## Résumé

Depuis la fin des années 70, les jeunes adultes qui ont terminé des études secondaires et qui ont espéré trouver un emploi stable ont eu plus de mal à réussir que leur prédécesseurs. Chez les personnes de 25 à 29 ans, arrivées à un âge où elles devraient avoir achevé la transition entre les études et le travail, il est devenu plus difficile de trouver du travail; pour celles qui ont un emploi, le revenu gagné (en dollars de 1993) est nettement inférieur à ce qu'il était.

Le marché du travail d'aujourd'hui est particulièrement difficile pour les jeunes hommes. En 1993, un homme de 25 à 29 ans possédant un niveau d'études secondaires était beaucoup moins susceptible d'avoir un emploi qu'un homme de cet âge en 1979. S'il occupait un emploi en 1993, il gagnait 27 % de moins que son homologue en 1979; s'il travaillait à temps plein toute l'année, il gagnait 18 % de moins. En fait, le marché du travail des jeunes hommes travaillant toute l'année à temps plein s'est détérioré à un point tel qu'en 1993, même ceux qui possédaient un diplôme universitaire gagnaient à peine plus, en termes réels, que des diplômés de niveau secondaire du même âge de la fin des années 70.

Les jeunes femmes qui ont fait des études secondaires ont également vu se détériorer leur situation sur le marché du travail, mais dans une moindre mesure que les hommes, peut-être parce que les taux d'emploi et les gains moyens des femmes étaient, au départ, de loin inférieurs. En 1993, les femmes de 25 à 29 ans possédant un niveau d'études secondaires étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues de 1979, mais moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année. En outre, les gains moyens étaient d'environ 12 % inférieurs pour l'ensemble des travailleuses ainsi que pour celles qui travaillaient à temps plein toute l'année. □

## Notes

1 Les estimations selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction tirées de l'EPA, ainsi que les taux de chômage et les taux d'emploi globaux, sont étalonnés selon les chiffres de population du Recensement du Canada de 1991. Les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) concernant les gains et les taux d'emploi à temps plein toute l'année sont étalonnées selon les chiffres du Recensement de 1986. (Les estimations révisées de l'EFC fondées sur le Recensement de 1991 devraient être disponibles à la fin de 1995 ou au début de 1996.)

Les évaluations de l'impact des révisions sur les estimations tirées de l'EPA ne révèlent pas d'écart important entre les taux révisés et les taux initiaux. Il n'y a donc pas lieu de croire que les principales conclusions du présent article soient compromises par le mélange de données révisées tirées de l'EPA et de données non révisées tirées de l'EFC.

2 Une étude récente révèle qu'en 1990, la plupart (89 %) des personnes ayant terminé de 11 à 13 années d'études possédaient un diplôme d'études secondaires (Gower, 1993). Il semble donc raisonnable de présumer que la majorité des personnes ayant terminé de 11 à 13 années d'études avant et après 1990 étaient également des diplômés du niveau secondaire.

3 La modification apportée au codage du niveau d'instruction a eu un impact sur la cohorte de 1989, car les données sur l'emploi pendant toute l'année et sur les gains pour l'année civile 1989 ont été recueillies en 1990, après la reformulation des questions de l'EPA sur le niveau d'instruction.

4 En 1990, 13 % des diplômés du niveau secondaire avaient obtenu un certificat ou un diplôme de métier d'une école de métiers ou au terme d'une période d'apprentissage (Gower, 1993).

5 Une discussion sur les obstacles à l'avancement professionnel au sein du marché du travail canadien a été publiée dans l'entrevue avec David Foot parue dans le numéro de l'hiver 1994 de *Perspective* (Duchesne, 1994).

6 Cette augmentation du taux d'emploi est le reflet d'une des tendances les plus durables et les plus importantes du marché du travail canadien, soit l'activité croissante des femmes depuis la Seconde Guerre mondiale.

7 Cependant, la faible augmentation du taux d'emploi occupé toute l'année témoigne de l'importance du travail durant une partie de l'année ou à temps partiel.

8 Parmi les diplômés figurent les personnes possédant un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, et ce afin de pouvoir comparer les cohortes tout au long de la période étudiée.

9 Depuis 1984, les catégories professionnelles ne sont plus établies d'après la *Classification des professions* de 1970, mais d'après la *Classification type des professions* de 1980. Dans la classification de 1980, bon nombre de postes de surveillant et de postes de cadre inférieur ont été reclassés; par conséquent, les données de 1979 et de 1993 (celles des cohortes 1 et 4) ne sont pas comparables.

L'augmentation de la proportion de cols bleus chez les jeunes hommes ne possédant qu'un niveau d'études secondaires peut également s'expliquer par l'ajout, dans la cohorte 4, des travailleurs possédant un certificat ou un diplôme de métier d'une école de métiers. (Voir *Source des données et définitions*).

10 Betcherman et Morissette (1994) ont constaté que les gains moyens des jeunes travailleurs de 16 à 24 ans, en proportion des gains moyens des travailleurs de 25 à 64 ans (ratio des gains), ont diminué au cours des années 80. Le ratio des salaires horaires a également connu un recul durant la même période, ce qui permet de croire que la baisse du ratio des gains n'était pas simplement attribuable à la conjoncture économique. On a cherché à évaluer l'impact des premiers emplois sur les débouchés ultérieurs, mais ces tentatives n'ont pas été concluantes.

## Documents consultés

BETCHERMAN, G. et R. MORISSETTE. *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada*, document de recherche n° 63, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

DUCHESNE, D. «David Foot traite de cheminement professionnel» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, hiver 1994, p. 16-27.

GOWER, D. *Répercussions des changements apportés en 1990 aux questions sur l'éducation de l'enquête sur la population active*, compte rendu, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

## Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

*Ne craignez rien!* Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**.
Voici les études publiées dans ces numéros :

**Été 1995** Familles et cumul d'emplois · Heures de travail des couples · Travail et faible revenu · Expérience de travail · Éventail de régimes de retraite · Travailleurs fatigués · Problèmes d'embauche

**Printemps 1995** Bilan de 1994 · Le secteur automobile · S'absenter du travail · Nouveaux travailleurs · Les REER · Mesure de productivité · Main-d'oeuvre vieillissante

**Hiver 1994** Harcèlement sexuel et travail · David Foot discute de carrières · Femmes du baby-boom · Vivre seul · Trois métropoles en transition · Familles à revenu élevé · Index : 1989 à 1994

**Automne 1994** La semaine de travail en transition : Heures normales; Emplois à temps partiel; Temps partiel par choix; Temps partiel non choisi; Cumul d'emplois · Le marché du travail à la mi-année

Pour plus d'information, communiquez avec la **Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

## L'emploi et le revenu en perspective

*La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu*

# Les femmes et les professions non traditionnelles

*Karen D. Hughes*

Depuis de nombreuses années, les femmes sont incitées à entrer dans des secteurs d'emplois non traditionnels afin d'améliorer leur situation économique. Au cours des années 70 et 80, c'est exactement ce que les Canadiennes ont fait. Grâce à une meilleure instruction et à une participation accrue au marché du travail, elles ont accédé à un éventail étendu de professions dominées traditionnellement par les hommes (Hughes, 1990), notamment la médecine vétérinaire, la gestion financière et le droit.

Dès le début des années 90, le marché du travail – secoué par la récession et les pressions de la mondialisation des marchés – a connu une profonde mutation qui a obligé de nombreuses entreprises à se restructurer et à réduire leurs effectifs. Les femmes ont continué d'entrer dans les professions dominées par les hommes, mais à un rythme plus lent. À l'aide des résultats du Recensement de 1991 (voir *Sources des données et définitions*), le présent article examine les migrations interprofessionnelles survenues entre 1986 et 1991 et les compare aux changements qui se sont produits entre 1971 et 1986[1].

## Sources de données et définitions

Les données sont tirées des recensements du Canada de 1971, 1986 et 1991 et portent sur la population âgée de 15 ans et plus. La période de référence pour la profession, l'emploi à temps plein pendant toute l'année et le revenu d'emploi correspond à l'année civile 1990 (seules les données tirées du Recensement de 1991 ont été utilisées pour ces caractéristiques).

La **population active expérimentée** comprend les personnes qui faisaient partie de la population active pendant la semaine précédant le recensement (c'est-à-dire celles qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage) et, si elles étaient en chômage (c'est-à-dire temporairement mises à pied ou à la recherche de travail), qui avaient occupé un emploi pendant une certaine période à compter du 1er janvier de l'année précédant le recensement.

Les **professions** sont classées selon la *Classification des professions* établie pour le Recensement du Canada de 1971. Si une personne occupait un emploi pendant la semaine précédant le recensement, cette profession a été retenue; sinon, l'emploi occupé le plus longtemps à compter du 1er janvier de l'année précédente a été utilisé dans l'étude.

Les personnes qui déclarent au moins 30 heures de travail par semaine et qui travaillent de 49 à 52 semaines par année sont des travailleurs occupant un **emploi à temps plein pendant toute l'année**. Ces heures englobent les heures de travail rémunérées par un salaire, un traitement, un pourboire ou une commission, les heures consacrées à un travail autonome dans le cadre d'une entreprise indépendante, d'une exploitation agricole ou d'une profession libérale et les heures de travail non rémunéré consacrées à une entreprise ou à une exploitation agricole familiale.

Le **revenu d'emploi** représente le revenu total reçu pendant 1990 à titre de salaires et traitements (commissions et pourboires inclus), le revenu net tiré de l'exploitation d'une entreprise non agricole et non constituée en société et(ou) d'une profession libérale, ainsi que le revenu net d'un travail agricole autonome.

Le **revenu médian d'emploi** d'un groupe particulier de personnes touchant un revenu d'emploi (par exemple des femmes économistes) constitue la valeur située au centre de la répartition par ordre de grandeur (du plus petit au plus grand) des revenus de ce groupe de personnes. Autrement dit, la moitié des travailleurs a un revenu plus élevé que la valeur médiane, tandis que l'autre moitié a un revenu inférieur à cette valeur.

## Taux d'activité à la hausse

Entre 1986 et 1991, la proportion de femmes dans la population active expérimentée a progressé de façon continue. Alors que le taux d'activité des hommes est demeuré stable (passant de 77,0 % à 77,3 %), celui des femmes est passé de 55,4 % à 60,7 %. En fait, la proportion de femmes dans la population active expérimentée a augmenté pour chaque groupe d'âge étudié (tableau 1).

En 1991, 6,4 millions de femmes faisaient partie de cette population active expérimentée, ce qui représente une hausse de près de 18 % par rapport à 5,5 millions en 1986. Le nombre d'hommes n'a crû que de 8 %, passant de 7,3 millions à 7,9 millions. Puisque le taux de croissance annuelle moyen des femmes (3,5 %) équivalait à plus du double de celui des hommes (1,6 %), la proportion de femmes dans la population active expérimentée est passée de 43 % en 1986 à 45 % en 1991. Cependant, le rythme de croissance annuelle tant des femmes que des hommes dans la population active expérimentée a été plus lent entre 1986 et 1991 qu'entre 1971 et 1986.

*Karen D. Hughes est membre du corps professoral au Women's Studies Program de l'Université de l'Alberta. On peut communiquer avec elle au (403) 492-0320.*

Tableau 1
**Population active expérimentée***

| | Femmes | | | Hommes | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1971 | 1986 | 1991 | 1971 | 1986 | 1991 |
| | en millions | | | | | |
| **Population active expérimentée** | **3,0** | **5,5** | **6,4** | **5,7** | **7,3** | **7,9** |
| | % | | | | | |
| **Taux d'activité – tous les âges** | **39,9** | **55,4** | **60,7** | **76,4** | **77,0** | **77,3** |
| 15 à 19 ans | 37,0 | 49,6 | 54,3 | 46,6 | 52,3 | 56,5 |
| 20 à 24 ans | 62,8 | 81,1 | 81,9 | 86,5 | 89,8 | 89,4 |
| 25 à 34 ans | 44,5 | 73,6 | 78,8 | 92,6 | 94,3 | 94,4 |
| 35 à 44 ans | 43,9 | 72,1 | 79,9 | 92,8 | 94,6 | 94,7 |
| 45 à 54 ans | 44,4 | 62,4 | 72,0 | 90,3 | 91,2 | 91,6 |
| 55 à 64 ans | 34,4 | 35,9 | 39,2 | 80,1 | 70,6 | 66,5 |
| 65 ans et plus | 8,3 | 4,2 | 5,6 | 23,6 | 13,7 | 14,4 |

*Source : Recensement du Canada*
* *Voir* Source des données et définitions

## Niveau d'instruction plus élevé

Le niveau d'instruction des femmes au sein de la population active a continué d'augmenter entre 1986 et 1991. En 1991, plus de 40 % des travailleuses avaient fait des études postsecondaires non universitaires partielles et près de 14 % avaient au moins fait des études universitaires partielles (graphique A). En outre, une part grandissante de diplômes universitaires ont été décernés à des femmes dans des secteurs non traditionnels tels que le commerce, le droit, la biologie, l'agriculture, l'art dentaire, la médecine et la médecine vétérinaire. Dans les collèges communautaires, les femmes se sont vu décerner une part croissante des certificats ou diplômes en commerce, en ressources naturelles, en génie et en transport (Bellamy et Guppy, 1991; Stout, 1992).

Néanmoins, la hausse du taux d'activité des femmes sur le marché du travail et leur reconnaissance professionnelle accrue dans des secteurs dominés par les hommes ne se sont pas nécessairement traduites par de l'emploi dans les professions non traditionnelles.

## Définition des professions non traditionnelles

Pour définir les professions non traditionnelles et mesurer les changements qui s'y sont produits, la proportion de femmes dans une profession est comparée à leur part de la population active expérimentée. Dans le présent article, une profession est considérée comme non traditionnelle lorsque la représentation des femmes dans la profession une année donnée était inférieure à leur proportion de la population active expérimentée cette même année (c.-à-d. 34,3 % en 1971, 42,8 % en 1986 et 44,9 % en 1991). Par exemple, si une profession comptait parmi sa population active expérimentée 10 % de femmes en 1991, elle aurait été considérée comme non traditionnelle en 1991; réciproquement, une profession comptant 46 % de femmes serait dite traditionnelle. La présente étude porte sur les changements survenus entre 1986 et 1991 au sein des professions considérées comme non traditionnelles en 1971.

Les professions traditionnelles et non traditionnelles peuvent être identifiées grâce à un «coefficient de représentation» (voir *Pourquoi*

Graphique A
**En 1991, les femmes étaient presque aussi susceptibles que les hommes d'avoir au moins fait des études universitaires partielles.**

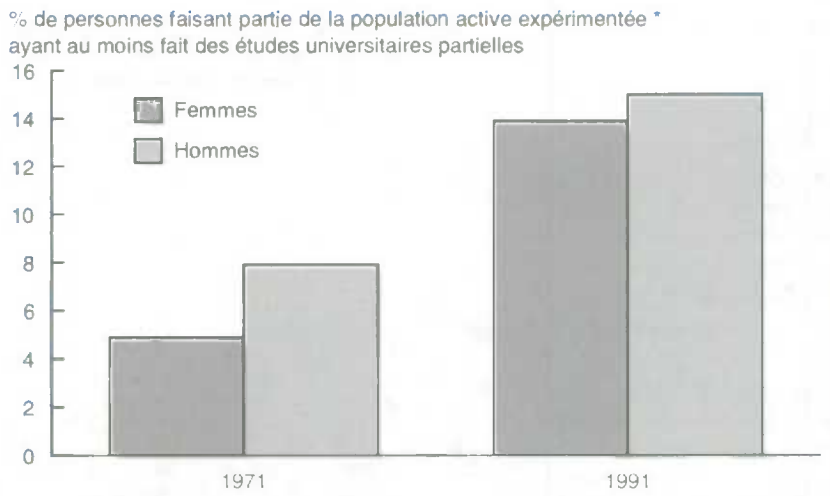


*Source : Recensement du Canada*
* *Voir* Source des données et définitions

*utiliser cette mesure?*). Si, pour une année donnée, la proportion de femmes dans une profession correspond à la proportion de femmes dans la population active expérimentée cette même année, le coefficient sera exactement 1,00. Un coefficient inférieur à 1,00 indique que les femmes sont sous-représentées et que la profession est non traditionnelle; un coefficient supérieur à 1,00 indique le contraire. Dans les exemples ci-dessus, une profession qui compte 10 % de femmes aurait un coefficient de 0,22 (10 divisé par 44,9), ce qui révèle son statut non traditionnel, tandis que la profession comptant 46 % de femmes aurait un coefficient de 1,02 (46 divisé par 44,9) et se situerait dans la gamme des professions traditionnelles.

Le coefficient de représentation pour les professions non traditionnelles se situe à l'intérieur d'une large fourchette, soit de 0,00 à 0,99. Cependant, les professions dont le coefficient se rapproche de 0,99 présentent une répartition selon le sexe qui correspond de très près à la structure de la population active expérimentée; il ne faut donc pas les considérer comme «non traditionnelles» au sens habituel du terme. Puisque l'analyse porte ici sur des professions qui ne constituent pas des choix fréquents pour les femmes, les professions sont classées comme «fortement non traditionnelles» lorsque le coefficient est inférieur à 0,50, tandis que les professions dont le coefficient se situe entre 0,50 et 0,99 sont dites «intermédiaires»[2].

## Évolution plus lente dans les professions non traditionnelles

Sur une base annuelle, les coefficients de représentation pour chacune des 484 professions examinées[3] font état de changements beaucoup moins marqués entre 1986 et 1991 qu'entre 1971 et 1986 (tableau 2). Entre 1971 et 1986, le nombre de professions fortement non traditionnelles pour les femmes a chuté, passant de 292 à 250 (une baisse moyenne de 2,8 par année). En 1991, le nombre n'a diminué que de 7 (1,4 par année), pour atteindre 243. Même si la représentation des femmes a augmenté dans beaucoup d'autres professions fortement non traditionnelles, le coefficient n'était pas assez élevé pour placer ces professions dans les catégories intermédiaires ou traditionnelles. En fait, le nombre de professions traditionnelles est demeuré statique au cours des deux décennies étudiées.

### Pourquoi utiliser cette mesure?

Pour analyser le changement au sein des professions des femmes, la méthode du coefficient de représentation est intéressante pour deux raisons. Tout d'abord, elle a servi à déterminer quelles professions étaient non traditionnelles pour les femmes en 1971. Étant donné que les femmes ne constituaient alors que 34,3 % de la population active expérimentée, il était impossible qu'elles soient représentées également (c'est-à-dire à 50 %) dans toutes les professions; un seuil de 34,3 % plutôt que 50 % reflétait donc la situation d'une façon plus fidèle[4].

Deuxièmement, ce qui est le plus important, entre 1986 et 1991, la proportion de femmes au sein de la population active expérimentée est passée de 42,8 % à 44,9 %. Étant donné cette dynamique, comparer simplement l'évolution de la composition de chaque profession selon le sexe confond deux processus distincts : les transformations liées à la participation croissante des femmes dans la population active et les changements liés au simple déplacement dû à l'entrée et à la sortie d'une même profession. Une comparaison des coefficients isole le déplacement réel en tenant compte de l'évolution de la composition selon le sexe de la population active expérimentée (Noyelle, 1987).

Le changement dans la représentation des femmes au sein des professions non traditionnelles entre 1986 et 1991 s'exprime par la différence entre les coefficients calculés pour les deux années (c'est-à-dire 1991 moins 1986). La différence entre les deux coefficients constitue un moyen simple de mesurer l'évolution vers une représentation plus forte (ou plus faible) des femmes[5].

Tableau 2
**Répartition des professions et des femmes membres de la population active expérimentée***

| | | Coefficient de représentation des professions | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Fortement non traditionnelles | | Intermédiaires | | Traditionnelles |
| | | 0,00-0,24 | 0,25-0,49 | 0,50-0,74 | 0,75-0,99 | 1,00+ |
| | | Nombre de professions ** | | | | |
| 1971 | **484** | 224 | 68 | 31 | 30 | 131 |
| 1986 | **484** | 162 | 88 | 49 | 53 | 132 |
| 1991 | **484** | 150 | 93 | 51 | 58 | 132 |
| | | % de femmes membres de la population active expérimentée | | | | |
| 1971 | **100** | 3 | 6 | 2 | 4 | 86 |
| 1986 | **100** | 2 | 5 | 5 | 10 | 79 |
| 1991 | **100** | 2 | 5 | 5 | 10 | 78 |

*Source : Recensement du Canada*
* *Voir* Source des données et définitions
** *Voir la note n° 3*

Bien que la proportion de femmes dans les professions traditionnelles soit passée de 86 % en 1971 à 79 % en 1986, l'amélioration a été marginale par la suite. En 1991, 78 % des travailleuses étaient encore concentrées dans plus du quart (132 sur 484) de l'ensemble des professions.

## Professions privilégiées par les femmes

Malgré une évolution lente entre 1986 et 1991, la présence des femmes s'est accrue dans un certain nombre de professions non traditionnelles. Afin de déterminer les professions fortement non traditionnelles qui ont connu le plus grand afflux de femmes, les différences entre les coefficients de représentation de 1986 et ceux de 1991 ont été classées – plus la différence est grande, plus grand est le changement[6]. Ainsi, sur 22 professions classées de cette façon, 10 appartiennent à la catégorie de la gestion et de l'administration, sept à celle des professions libérales et quatre à celle du domaine des ventes (tableau 3)[7]. L'augmentation la plus marquée de la représentation des femmes au cours des cinq dernières années a été observée chez les optométristes, les directeurs de services et les directeurs financiers, les ostéopathes et les chiropracteurs.

Sept professions sont passées de la catégorie fortement non traditionnelle à la catégorie intermédiaire : les ostéopathes et les chiropracteurs, les directeurs d'exploitations agricoles, les directeurs d'achats, les inspecteurs et les agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé, les vendeurs de journaux, les représentants de commerce ainsi que les inspecteurs du gouvernement et les fonctionnaires chargés de l'application des règlements. Seule une profession, agents d'assurances[8], est passée à la catégorie traditionnelle (celle des maîtres opticiens étant déjà devenue traditionnelle entre 1971 et 1986). Quatre professions – directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie, les surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie, les architectes et les fermiers – sont demeurées fortement non traditionnelles, leurs coefficients étant inférieurs à 0,50.

Tableau 3
**Professions fortement non traditionnelles* ayant connu les changements les plus marqués dans la représentation féminine****

| | Coefficient de représentation | | |
|---|---|---|---|
| | 1986 | 1991 | Différence |
| Optométristes | 0,76 | 0,99 | 0,23 |
| Directeurs de services | 0,63 | 0,85 | 0,22 |
| Directeurs financiers | 0,75 | 0,96 | 0,22 |
| Ostéopathes et chiropracteurs | 0,38 | 0,57 | 0,19 |
| Directeurs d'exploitations agricoles | 0,43 | 0,61 | 0,18 |
| Fermiers | 0,22 | 0,40 | 0,18 |
| Directeurs d'achats | 0,41 | 0,59 | 0,18 |
| Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé | 0,44 | 0,61 | 0,17 |
| Membres des corps législatifs | 0,60 | 0,77 | 0,16 |
| Administrateurs gouvernementaux | 0,66 | 0,81 | 0,15 |
| Architectes | 0,25 | 0,39 | 0,14 |
| Agents d'assurances *** | 0,86 | 1,01 | 0,14 |
| Avocats et notaires | 0,51 | 0,65 | 0,14 |
| Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie † | 0,22 | 0,36 | 0,14 |
| Maîtres opticiens | 1,12 | 1,25 | 0,13 |
| Vendeurs de journaux | 0,39 | 0,52 | 0,13 |
| Représentants de commerce | 0,37 | 0,50 | 0,12 |
| Économistes | 0,65 | 0,77 | 0,12 |
| Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie | 0,20 | 0,32 | 0,12 |
| Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail | 0,70 | 0,82 | 0,12 |
| Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements | 0,48 | 0,60 | 0,12 |
| Chef des ventes (services) †† | 0,68 | 0,80 | 0,12 |

*Source : Recensement du Canada*

* *Coefficient de représentation inférieur à 0,50 en 1971; ne comprend pas les professions qui comptaient moins de 1 000 femmes dans la population active expérimentée en 1991 de même que toutes les «activités mal désignées»*

** *Les professions sont classées par ordre décroissant de différence entre les coefficients*

*** *Maintenant appelé «Vendeurs et agents d'assurances» dans la* Classification type des professions *(CTP) de 1980*

† *Professions liées à l'arpentage, au dessin technique et aux techniques de génie*

†† *Comprend les assurances, les valeurs, les affaires immobilières, la publicité et les autres services*

## Ces femmes sont-elles différentes?

Les femmes accédant à des professions non traditionnelles sont souvent vues comme étant plus jeunes et plus instruites que la moyenne des travailleuses. Cependant, la diversité des 22 professions fortement non traditionnelles, où l'afflux de femmes a été le plus marqué, laisse croire que les caractéristiques de ces femmes sont variées. En fait, les femmes exerçant des professions fortement non traditionnelles étaient légèrement plus âgées que l'ensemble des travailleuses. Bien que ces femmes étaient relativement plus susceptibles que la moyenne de détenir un diplôme universitaire, la différence par rapport à la proportion de celles

qui détenaient un certificat ou un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat était mineure.

D'autre part, les femmes exerçant les professions fortement non traditionnelles ayant changé le plus rapidement étaient généralement plus jeunes que les hommes (graphique B). Une proportion de 41 % d'entre elles avaient moins de 35 ans, contre seulement 27 % de leurs homologues masculins. Il existe également certaines différences sur le plan de l'instruction. Bien qu'une plus faible proportion de femmes que d'hommes détenaient un diplôme universitaire (22 % contre 26 %), elles étaient relativement plus nombreuses à détenir un certificat ou un diplôme postsecondaire inférieur au baccalauréat (39 % par rapport à 31 %).

Graphique B
**En 1991, les femmes ayant des professions fortement non traditionnelles et d'évolution rapide avaient tendance à être plus jeunes que leurs homologues masculins.**

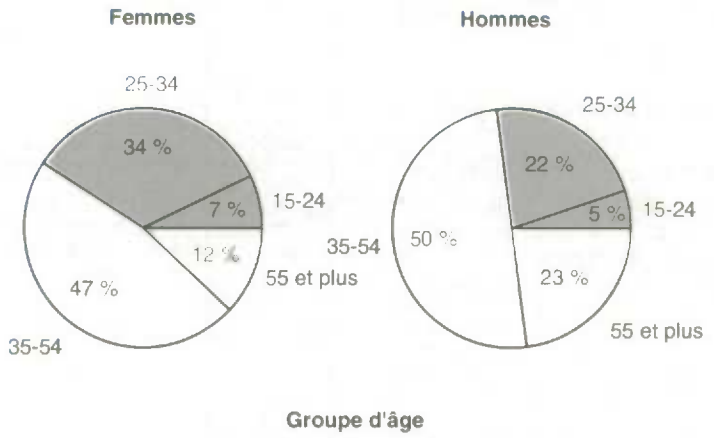


*Source : Recensement du Canada*

## Elles travaillent plus d'heures ...

À l'exception de deux professions (les vendeurs de journaux et les ostéopathes et chiropracteurs), le travail à temps plein pendant toute l'année est plus courant pour les femmes occupant des professions fortement non traditionnelles d'évolution rapide que pour l'ensemble des travailleuses. Plus des deux tiers des femmes au sein de ces professions travaillaient à temps plein pendant toute l'année, comparativement à moins de la moitié de l'ensemble des travailleuses.

Toutefois, les femmes étaient relativement moins nombreuses que les hommes à travailler à temps plein pendant toute l'année. Les différences étaient plus marquées chez les ostéopathes et chiropracteurs (avec 43 % de femmes travaillant à temps plein par rapport à 68 % d'hommes), les directeurs d'exploitations agricoles (54 % et 71 %), les maîtres opticiens (57 % et 73 %), et les représentants de commerce (61 % et 77 %). Néanmoins, les différences étaient minimes dans certaines professions. Par exemple, 74 % des femmes et 75 % des hommes occupant des postes d'agents d'assurances ont travaillé à temps plein pendant toute l'année; ce fut également le cas de 19 % des femmes et de 20 % des hommes occupant des postes de vendeurs de journaux.

## ... et ont un revenu plus élevé

Selon la croyance populaire, les femmes au sein des professions non traditionnelles jouissent d'une meilleure situation économique que la plupart des travailleuses. En effet, sur les 22 professions fortement non traditionnelles d'évolution rapide (tableau 4), 18 ont procuré un revenu médian d'emploi (à temps plein durant toute l'année) plus élevé que celui de l'ensemble des travailleuses (entre 25 500 $ pour les ostéopathes et chiropracteurs et 41 700 $ pour les avocats et les notaires). Le revenu médian d'emploi pour l'ensemble des professions non traditionnelles était de 29 600 $, comparativement à 24 500 $ pour l'ensemble des femmes travaillant à temps plein.

Cependant, puisqu'un bon nombre de femmes viennent tout juste d'entrer dans les professions non traditionnelles, elles ne possèdent pas encore l'expérience et l'ancienneté de beaucoup d'hommes dans ces professions; par conséquent, on peut s'attendre à ce qu'une femme ait dans ces conditions un revenu médian d'emploi quelque peu inférieur. Toutefois, il peut exister d'autres raisons pour ces différences (Coish et Hale, 1995)[9]. En fait, le revenu médian d'emploi des femmes travaillant à temps plein pendant toute l'année s'est avéré constamment inférieur à celui de leurs homologues masculins. Le ratio du revenu médian (rapport entre le revenu des femmes et celui des hommes) a été le plus faible (44 %) pour les optométristes et les ostéopathes et chiropracteurs[10], et le plus élevé

(88 %) pour les inspecteurs du gouvernement et les fonctionnaires chargés de l'application des règlements. Cependant, le ratio du revenu de l'ensemble des travailleuses dans les 22 professions fortement non traditionnelles visées par l'étude était de 80 %; ce ratio dépassait nettement celui des travailleuses dans toutes les professions réunies (70 %).

## Résumé

La présence des femmes dans les professions non traditionnelles a continué de progresser vers la fin des années 80, mais à un rythme beaucoup plus lent que pendant les 15 années précédentes. Les professions où l'afflux de femmes a été le plus fort entre 1986 et 1991 sont la gestion et l'administration, les professions libérales et la vente. Les femmes occupant les professions fortement non traditionnelles où le rythme de changement a été le plus rapide avaient tendance à être plus âgées, mieux instruites et mieux rémunérées que les autres travailleuses. Pourtant, comparativement à leurs homologues masculins, elles étaient généralement plus jeunes, moins susceptibles de détenir un diplôme universitaire et moins bien payées. Néanmoins, l'écart entre les revenus médians des femmes et des hommes dans toutes les professions fortement non traditionnelles réunies était plus faible que celui observé entre les revenus médians de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Ces professions demeurent donc une voie importante pour les femmes qui souhaitent améliorer leur situation économique. □

Tableau 4
**Revenu médian d'emploi des femmes travaillant à temps plein toute l'année dans des professions fortement non traditionnelles*, 1990****

| | Revenu médian d'emploi | |
|---|---|---|
| | $ | En % du revenu médian de l'homme |
| **Toutes les professions** | **24 500** | **70** |
| **Professions fortement non traditionnelles ayant enregistré les changements les plus marqués de la représentation féminine** | **29 600** | **80** |
| Avocats et notaires | 41 700 | 63 |
| Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie | 40 000 | 65 |
| Administrateurs gouvernementaux | 38 200 | 75 |
| Économistes | 37 300 | 75 |
| Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements | 35 800 | 88 |
| Membres des corps législatifs | 34 500 | 75 |
| Directeurs financiers | 33 900 | 65 |
| Architectes | 32 700 | 73 |
| Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie *** | 32 400 | 73 |
| Optométristes | 30 700 | 44 |
| Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail | 30 600 | 79 |
| Représentants de commerce | 30 300 | 79 |
| Chef des ventes (services) † | 30 200 | 68 |
| Directeurs d'achats | 29 700 | 74 |
| Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé | 28 900 | 73 |
| Directeurs de services | 26 300 | 65 |
| Agents d'assurances †† | 25 600 | 70 |
| Ostéopathes and chiropracteurs | 25 500 | 44 |
| Maîtres opticiens | 21 700 | 68 |
| Vendeurs de journaux | 15 100 | 63 |
| Directeurs d'exploitations agricoles | 13 000 | 66 |
| Fermiers | 8 800 | 69 |

*Source : Recensement du Canada*

* *Coefficient de représentation inférieur à 0,50 en 1971: ne comprend pas les professions qui comptaient moins de 1 000 femmes dans la population active expérimentée en 1991 de même que toutes les «activités mal désignées»*

** *Comprend uniquement les travailleurs à temps plein pendant toute l'année qui faisaient partie de la population active expérimentée lors du Recensement de 1991; les professions sont classées par ordre décroissant de revenu médian*

*** *Professions liées à l'arpentage, au dessin technique et aux techniques de génie*

† *Comprend les assurances, les valeurs, les affaires immobilières, la publicité et les autres services*

†† *Maintenant appelé «Vendeurs et agents d'assurances» dans la CTP de 1980*

## Notes

1 Les professions mentionnées dans la présente étude ont comme base la *Classification des professions* de 1971 (CP).

2 Pour une liste de toutes les professions classées «fortement non traditionnelles», intermédiaires et traditionnelles, ainsi que leur coefficient de représentation respectif, communiquer avec Jeannine Usalcas au (613) 951-6889, ou par télécopieur au (613) 951-4179.

3 Il y a 486 professions détaillées dans la CP de 1971. Pour la présente étude, quatre de ces professions ont été regroupées en deux, ce qui laisse au total 484 professions.

4 Une autre méthode consiste à considérer une profession comme «non traditionnelle» lorsque l'un des deux sexes représente moins de 50 % des travailleurs dans cette profession (Boulet et Lavallée, 1984). Ce seuil est indépendant de la répartition des sexes au sein de l'ensemble de la population active.

5 Malgré ses avantages par rapport à d'autres mesures statistiques, la méthode de la différence ne traduit pas parfaitement le changement qui s'est produit durant des situations aussi dynamiques que celles-ci (Blackburn et Marsh, 1991).

6 Le classement exclut les professions comptant moins de 1 000 femmes au sein de la population active expérimentée en 1991, ainsi que les professions diverses dites «activités mal désignées».

7 Cette étude devait d'abord porter sur les 20 professions ayant le plus changé; le même nombre de changements a toutefois été observé parmi plusieurs professions au point de démarcation.

8 L'appellation de cette profession est «vendeurs et agents d'assurances» dans la CTP de 1980.

9 Il n'a pas été possible de neutraliser, à partir des données de recensement, les facteurs cruciaux qui déterminent le revenu d'emploi, notamment le niveau d'instruction et l'expérience de travail.

10 Entre 1986 et 1991, le nombre de femmes optométristes au sein de la population active expérimentée a augmenté de 82 % (passant de 810 à 1 475), tandis que le nombre de femmes ostéopathes et chiropracteurs a plus que doublé (passant de 470 à 1 035). L'afflux important de femmes dans ces professions aurait exercé une forte influence à la baisse sur les revenus médians d'emploi.

Même si cette explication au sujet de l'importance de l'écart semble plausible, elle ne peut être utilisée dans tous les cas semblables. Par exemple, la hausse du nombre de femmes architectes a été plus forte que celle du nombre de femmes optométristes (810 à 1 900), mais le ratio du revenu médian d'emploi était de 73 %.

## Documents consultés


BELLAMY, L.A. et N. GUPPY. «Opportunities and obstacles for women in Canadian higher education» dans *Women and Education*, publié sous la direction de J.S. Gaskell et A. McLaren, Detselig Enterprises, Calgary, 1991, p. 163-192.

BLACKBURN, R. et C. MARSH. «Education and social class: Revisiting the 1944 Education Act with fixed marginals» dans *British Journal of Sociology*, vol. 42, n° 4, décembre 1991, p. 507-536.

BOULET, J.-A. et L. LAVALLÉE. *L'évolution de la situation économique des femmes*, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1984.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *La classification des professions, Recensement du Canada, 1971*, vol. 1 et 2, 12-536F et 12-538 au catalogue, Ottawa, 1971.

COISH, D. et A. HALE. «L'écart salarial entre les hommes et les femmes : une mise à jour» dans *La dynamique du travail et du revenu : Rapport de 1994*, 75-201F au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1995, p. 42-49.

HUGHES, K.D. «Échanges au sein des professions non traditionnelles, 1971-1986» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 2, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1990, p. 62-72.

NOYELLE, T.J. «The new technology and the new economy: Some implications for equal employment opportunity» dans *Computer Chips and Paper Clips: Technology and Women's Employment*, vol. 2, publié sous la direction de H.I. Hartmann, National Research Council, Washington, 1987, p. 373-394.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 1991*, 92-301F au catalogue, Ottawa, 1992.

STOUT, C.W. «L'université au féminin» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1992, p. 15-21.

# Les diplômés des programmes coop

*Jamie Darch*

L'époque où un diplôme universitaire offrait une quasi-garantie d'emploi est bien révolue. L'augmentation constante de la clientèle des universités a engendré un nombre croissant de diplômés. Par conséquent, les employeurs à la recherche de travailleurs très instruits peuvent puiser à même un vaste bassin de main-d'oeuvre, toujours en expansion. Face à cette concurrence accrue, il est reconnu qu'un diplômé trouvera un emploi s'il possède une expérience de travail; dans le cas contraire, il continuera à chercher.

Que font alors les étudiants pour améliorer leurs perspectives d'emploi? Ils peuvent recourir à un programme coopératif d'études, lequel combine études et stages de travail pour permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique dans son domaine (voir *Programmes coopératifs des universités canadiennes*). Le présent article tente d'établir si les diplômés d'un programme coopératif (ou coop) sont avantagés par rapport aux autres diplômés universitaires qui arrivent sur le marché du travail. Pour ce faire, trois mesures du succès sur le marché du travail sont considérées : l'emploi à temps plein, la rémunération et la correspondance entre l'emploi et le domaine d'études.

Les données sur les perspectives d'emploi tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 (END90) menée en 1992 (voir *Sources des données et définitions*) sont utilisées pour comparer les diplômés universitaires d'un programme coopératif de baccalauréat à leurs homologues d'un programme non coopératif. L'analyse est limitée aux trois domaines d'études qui, ensemble, comptaient 80 % des diplômés d'un programme coop en 1990 : génie; mathématiques et sciences physiques; et commerce et économie.

*Jamie Darch est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-0177.*

## Programmes coopératifs des universités canadiennes

D'après le Centre canadien de l'enseignement coopératif (auparavant Association canadienne de l'enseignement coopératif), un programme coopératif se définit comme un programme pédagogique où l'on intègre expressément l'enseignement donné à l'étudiant en classe à une expérience en milieu de travail qu'il acquiert, dans sa discipline, dans des domaines du commerce, de l'industrie, des services gouvernementaux et sociaux et dans les professions. Au Canada, les premiers programmes coopératifs ont été mis sur pied en 1957 par l'Université de Waterloo où s'étaient inscrits 75 étudiants au programme coopératif de génie. En 1978-1979, un total de 11 universités offraient de tels programmes, et plus de 10 000 étudiants y étaient inscrits. En 1993-1994, le nombre d'universités offrant ces programmes avait plus que triplé pour s'établir à 39, et près de 31 000 étudiants y étaient inscrits. Des programmes coopératifs sont maintenant offerts dans la plupart des disciplines. Ces programmes doivent répondre à plusieurs critères :

- L'établissement d'enseignement organise et/ou autorise chaque stage.
- Les étudiants travaillent au lieu de simplement observer.
- Les étudiants travaillent contre rémunération.
- L'établissement d'enseignement surveille les progrès réalisés par l'étudiant au travail.
- L'employeur supervise le travail de l'étudiant et évalue son rendement.
- En règle générale, l'expérience de travail équivaut à 50 %, mais jamais à moins de 30 %, du temps consacré aux études.

### Pourquoi les étudiants choisissent-ils les programmes coop?

L'obtention d'un diplôme d'un programme coopératif nécessite plus de temps, coûte plus cher en raison des frais administratifs additionnels et entraîne souvent des coûts supplémentaires liés aux déplacements et à l'hébergement durant les stages. Malgré cela, les inscriptions à des programmes coopératifs sont de plus en plus populaires, car un nombre croissant d'établissements d'enseignement offrent de tels programmes dans une gamme de disciplines qui ne cesse d'augmenter. Plusieurs étudiants s'inscrivent à un programme coop pour acquérir de l'expérience de travail et pour s'établir un réseau de personnes-ressources, autant de facteurs qui améliorent les perspectives d'emploi après l'obtention du diplôme. Les programmes coopératifs facilitent en outre la transition entre le milieu scolaire et le milieu de travail (Ryan, 1992). Il se peut également que certains étudiants doivent faire des stages pour payer leurs études (AUCC, 1990)[1].

Les programmes coopératifs profitent également aux employeurs (Shaw, 1988). Ces derniers bénéficient à un moindre coût des services des étudiants qui peuvent remplacer les travailleurs réguliers en vacances ou ceux qui sont en congé de façon temporaire. Cela permet en outre aux employeurs d'évaluer des candidats éventuels et de peut-être réduire leurs frais d'embauche à l'avenir.

## Les diplômés de 1990

D'après l'END90, plus de 95 000 étudiants ont obtenu un baccalauréat en 1990. De ce nombre, 4,4 % (environ 4 200) s'étaient inscrits à un programme coopératif.

## Sources des données et définitions

### Enquête nationale auprès des diplômés de 1990

Les données sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 (END90) menée par Statistique Canada en juin 1992. L'END90 faisait appel à un échantillon représentatif de diplômés qui avaient terminé leurs études dans une université, un collège communautaire ou une école de métiers en 1990. Les questions portaient sur les emplois qu'ils avaient occupés dans les deux années suivant l'obtention de leur grade ou de leur diplôme. Le présent article porte uniquement sur les perspectives d'emploi parmi les diplômés universitaires titulaires d'un baccalauréat. Les personnes qui ont obtenu un grade supérieur en 1990 ou un certificat ou un diplôme spécialisé d'une université, les diplômés d'un collège ou d'une école de métiers sont exclues.

Bien que la présente analyse mette l'accent sur les diplômés d'un programme coopératif, l'END90 ne visait pas particulièrement à recueillir des renseignements sur de tels programmes. Par conséquent, la très petite taille de l'échantillon a limité la portée de l'analyse et a entraîné des modifications de certaines techniques statistiques (voir *Techniques statistiques de modélisation*).

### Définitions

Par employés **à temps plein,** on entend les diplômés qui travaillaient généralement au moins 30 heures par semaine au moment de l'enquête.

Le **taux d'emploi à temps plein** désigne le nombre de diplômés, au sein d'un domaine d'études donné, qui travaillent à temps plein, exprimé en pourcentage de tous les diplômés dans ce domaine. Par exemple, le taux d'emploi à temps plein des diplômés d'un programme coopératif en génie en 1990 correspond au pourcentage de ces diplômés qui occupaient un emploi à temps plein en juin 1992.

L'**expérience de travail antérieure** correspond au total des mois d'expérience de travail à temps plein dans tous les emplois occupés avant l'obtention du diplôme, que ce soit ou non à l'intérieur d'un programme coopératif. Toute expérience de travail à temps plein est considérée, quelle que soit la nature du travail effectué (par exemple, l'expérience de travail à temps plein d'un diplômé alors qu'il était élève au secondaire, acquise tout au cours des étés dans un établissement de restauration rapide).

La **correspondance entre l'emploi et le domaine d'études** relevait de la perception du diplômé. Ceux qui décrivaient leur emploi comme étant directement ou partiellement lié à leurs études étaient considérés comme ayant un emploi «connexe».

Les répondants qui avaient un emploi en juin 1992 ont été appelés à fournir une estimation de ce que serait leur **rémunération** annuelle de 1992 en supposant qu'ils occupent leur poste toute l'année au taux de salaire de juin 1992. Le présent article tient compte uniquement de la rémunération des personnes travaillant à temps plein. Un petit nombre de répondants recevaient une rémunération qui les plaçait dans la fourchette supérieure – plus de 100 000 $. Ces «valeurs aberrantes» ont été exclues du modèle de rémunération.

Les trois **domaines d'études** sur lesquels porte le présent article correspondent aux catégories utilisées dans le Système d'information statistique sur la clientèle des universités, mis au point par la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada. Ces catégories ont été modifiées de manière à n'inclure que les disciplines où, selon les résultats de l'END90, on comptait des diplômés d'un programme coopératif :

**Génie** : architecture, génie chimique, génie civil, systémique, génie électrique, génie industriel, génie minier, génie mécanique, génie métallurgique, autres disciplines du génie, ingénierie, génie général.

**Mathématiques et sciences physiques** : informatique, mathématiques, chimie et physique (sauf astronomie et sciences aérospatiales).

**Commerce et économie** : commerce, gestion, administration des affaires, sciences/études administratives et économie.

Pour plus de renseignements sur l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990, communiquez avec Mike Sivyer, Division des enquêtes spéciales, au (613) 951-4598, télécopieur : (613) 951-0562.

La plus grande partie des diplômés d'un programme coopératif (36 %) avaient étudié en génie. Le domaine des mathématiques (y compris l'informatique) et des sciences physiques en comptait 29 %, tandis que celui du commerce et de l'économie, 20 %. Les 15 % restants avaient étudié dans d'autres domaines[2].

Les trois domaines retenus pour l'analyse étaient à prédominance masculine, tant dans les programmes coopératifs que dans les programmes conventionnels. En 1990, parmi les personnes issues d'un programme coopératif, les hommes représentaient 86 % des diplômés en génie, 73 % des diplômés en mathématiques et en sciences physiques et 57 % des diplômés en commerce et en économie. Les proportions étaient sensiblement les mêmes chez les diplômés d'un programme conventionnel.

## Obtenir un diplôme dans un marché qui rétrécit

Il a été particulièrement difficile, pour les diplômés de 1990[3], de trouver du travail. L'arrivée de ces diplômés sur le marché du travail coïncidait avec le début d'une récession, période où les employeurs étaient plus enclins à réduire leurs effectifs qu'à embaucher du personnel. Dans une pareille conjoncture, où l'on se disputait des

emplois de moins en moins nombreux, les programmes coopératifs constituaient-ils un atout?

Les trois indicateurs du «succès» – emploi à plein temps, rémunération et correspondance entre l'emploi et le domaine d'études – sont liés à de nombreux facteurs autres que l'obtention d'un diplôme décerné à l'issue d'un programme coopératif, notamment l'âge, le sexe, l'expérience de travail antérieure et la région géographique. Pour savoir si le diplôme obtenu à l'issue d'un programme coopératif offrait un avantage, ces facteurs ont été gardés constants grâce à un modèle statistique à plusieurs variables propre à chaque indicateur du succès sur le marché du travail (voir *Techniques statistiques de modélisation*).

## Travailler à temps plein

Une simple analyse descriptive des données révèle que les diplômés d'un programme coopératif, dans les trois disciplines, étaient plus susceptibles que leurs homologues d'un programme conventionnel de travailler à temps plein en juin 1992. Toutefois, une analyse plus complexe faite à l'aide d'un modèle à plusieurs variables indique que seuls les diplômés d'un programme coopératif en mathématiques et sciences physiques avaient nettement plus de chances de trouver un emploi à temps plein. D'après les estimations du modèle, les diplômés d'un programme coopératif dans ces disciplines étaient 12 % plus susceptibles d'avoir un emploi à temps plein en 1992 que ne l'étaient leurs homologues d'un programme conventionnel. L'effet d'un programme coopératif en génie, commerce et économie n'était pas statistiquement significatif; les écarts dans les taux d'emploi observés chez les diplômés de ces disciplines étaient attribuables à d'autres facteurs.

## Techniques statistiques de modélisation

Les trois indicateurs du succès remporté sur le marché du travail – rémunération annuelle, emploi à temps plein et correspondance entre l'emploi et le domaine d'études – sont rarement attribuables à un seul facteur, même si un seul facteur peut avoir un effet significatif. Or, pour isoler l'effet d'un facteur, ou d'une variable «indépendante» (par exemple, diplôme obtenu à la suite d'un programme coopératif), sur une ou des variables «dépendantes» (rémunération, emploi à temps plein, emploi connexe), il faut «neutraliser» les effets produits par les autres variables indépendantes. Aussi doit-on garder constante la valeur de ces variables en réajustant les données statistiquement de manière à annuler les écarts dans les effets estimés de chaque variable du modèle (à l'exception du diplôme obtenu à l'issue d'un programme coopératif). De même, on détermine l'impact de chacune des autres variables indépendantes, tout en neutralisant les effets de toutes les autres variables indépendantes.

Comme l'END90 n'a pas été expressément conçue pour recueillir des données sur les diplômés d'un programme coopératif, on a choisi un sous-groupe de variables indépendantes pour lesquelles on disposait de données afin de voir s'il y avait un lien entre elles et chacune des trois variables dépendantes. Outre le diplôme obtenu à l'issue d'un programme coopératif, les variables testées ont été l'expérience de travail à temps plein; la satisfaction à l'égard de l'emploi; la satisfaction à l'égard de la rémunération; le nombre habituel d'heures de travail par semaine; la propension à choisir le même programme d'études, si c'était à refaire; l'âge au moment de l'obtention du diplôme; la province de résidence au moment de l'enquête; et le sexe. Ces variables indépendantes potentielles ont été filtrées pour savoir si elles comportaient une corrélation significative avec chacune des variables dépendantes. Celles qui présentaient une corrélation significative ont été utilisées dans les modèles définitifs. On a vérifié l'interaction entre les variables indépendantes pour confirmer leur indépendance (c'est-à-dire pour s'assurer qu'aucune n'avait d'effet par l'intermédiaire d'une autre).

La validité de ces techniques dépend des modèles qui renferment toutes les variables indépendantes importantes. En pratique, les variables de l'enquête ont limité l'analyse. Le petit nombre de diplômés d'un programme coopératif dans l'échantillon par rapport aux diplômés d'un programme conventionnel constituait une autre contrainte. (La modélisation s'est limitée aux titulaires d'un baccalauréat puisqu'ils représentent la majorité (93%) des diplômés d'un programme coopératif.) Tous les modèles ont été testés séparément, par domaine d'études, à l'aide du logiciel statistique SUDAAN (Survey Data Analysis Software, version 6.34, Research Triangle Institute, Research Triangle Park, NC 27709). Ce logiciel peut s'utiliser avec un échantillonnage stratifié comme celui de l'enquête. Un seuil de signification de 0,05 a été utilisé pour établir si un effet était significatif (valeur $p < 0,05$).

### Rémunération

La régression linéaire multiple a été retenue pour évaluer l'effet d'un programme coopératif sur la rémunération annuelle des diplômés (la variable dépendante), abstraction faite de tous les autres effets. Cette technique de modélisation est propice lorsqu'il y a relation linéaire entre une variable dépendante continue et au moins une autre variable indépendante continue. Une fois filtrées les variables indépendantes n'ayant aucun impact significatif sur la rémunération annuelle, le modèle a été réajusté pour chacune des trois disciplines. Outre l'obtention d'un diplôme d'un programme coopératif, seuls l'expérience de travail antérieure et le nombre habituel d'heures de travail par semaine ont été retenus. Le tableau 1 montre les résultats de la régression qu'a donnés

## Techniques statistiques de modélisation – fin

le modèle de rémunération pour chacune des trois disciplines étudiées.

Tableau 1
**Résultats tirés du modèle de rémunération**

| | Coefficient bêta | Valeur p |
|---|---|---|
| **Mathématiques et sciences physiques** | | |
| Programme coopératif | 5,49 | 0,00* |
| Expérience de travail antérieure | 0,08 | 0,00* |
| Nombre habituel d'heures de travail par semaine | 0,30 | 0,00* |
| **Génie** | | |
| Programme coopératif | 0,91 | 0,16 |
| Expérience de travail antérieure | 0,06 | 0,00* |
| Nombre habituel d'heures de travail par semaine | 0,19 | 0,00* |
| **Commerce et économie** | | |
| Programme coopératif | 3,70 | 0,02* |
| Expérience de travail antérieure | 0,12 | 0,00* |
| Nombre habituel d'heures de travail par semaine | 0,50 | 0,00* |

* *Valeur statistique significative à un seuil de signification de 0,05.*

### Emploi à temps plein et correspondance avec le domaine d'études

L'analyse de régression logistique a été utilisée pour évaluer l'effet d'un diplôme obtenu à l'issue d'un programme coopératif sur la probabilité de trouver un emploi à temps plein et un emploi connexe au domaine d'études, abstraction faite de l'effet des autres facteurs.

Tableau 2
**Valeurs p tirées du modèle de l'emploi à temps plein**

| | Mathématiques et sciences physiques | Génie | Commerce et économie |
|---|---|---|---|
| Programme coopératif | 0,01* | 0,91 | 0,36 |
| Expérience de travail antérieure | 0,06 | 0,36 | 0,68 |
| Sexe | 0,21 | 0,39 | 0,13 |

* *Valeur statistique significative à un seuil de signification de 0,05.*

Après un premier filtrage statistique des variables indépendantes potentielles, seuls l'expérience de travail antérieure et le sexe ont été retenus (en plus de l'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme coopératif), et ce tant pour le modèle de l'emploi à temps plein (tableau 2) que pour celui de l'emploi connexe au domaine d'études (tableau 3).

Tableau 3
**Valeurs p tirées du modèle d'emploi connexe au domaine d'études**

| | Mathématiques et sciences physiques | Génie | Commerce et économie |
|---|---|---|---|
| Programme coopératif | 0,09 | 0,35 | 0,24 |
| Expérience de travail antérieure | 0,23 | 0,45 | 0,29 |
| Sexe | 0,17 | 0,60 | 0,92 |

## Rémunération : l'expérience est primordiale

Parmi les travailleurs à temps plein en 1992, les diplômés d'un programme coopératif touchaient des gains moyens qui différaient de ceux des diplômés d'un programme conventionnel, et ce dans les trois principaux domaines d'études. Un modèle à plusieurs variables a démontré qu'un programme coopératif d'études avait un impact appréciable sur la rémunération des diplômés en mathématiques et sciences physiques ainsi qu'en commerce et économie : ces derniers touchaient respectivement 5 490 $ et 3 700 $ de plus au chapitre des gains annuels moyens prévus[4]. Par contre, la participation à un programme coopératif n'avait pas d'effet significatif sur la rémunération moyenne des diplômés en génie.

D'après le modèle, l'expérience de travail est l'élément clé du salaire des diplômés, que celle-ci ait ou non été acquise dans un programme coopératif. Les programmes universitaires coopératifs donnaient en moyenne deux années d'expérience de travail à leurs diplômés. Le modèle de rémunération estimait que chaque mois d'expérience donnait 90 $ de plus en traitement annuel. Les diplômés issus d'un programme conventionnel dont l'expérience de travail équivalait à celle obtenue dans le cadre d'un programme coopératif jouissaient d'un avantage semblable sur le plan de la rémunération[5].

## Une bonne correspondance?

Dans les trois disciplines étudiées, une proportion relativement élevée de diplômés des programmes tant coopératifs que conventionnels travaillant à temps plein deux années après l'obtention de leur diplôme occupaient un emploi relié à leur domaine d'études : 93 % en génie, 85 % en mathématiques et en sciences physiques, et 83 % en commerce et en économie. D'ailleurs, les modèles à plusieurs variables montraient que la probabilité d'occuper un emploi dans sa discipline était aussi bonne pour tous les diplômés, qu'ils aient opté ou non pour un programme coopératif.

## Résumé

Les diplômés de 1990 ont fait face à un marché du travail particulièrement difficile. Leur recherche d'emploi coïncidait avec le début d'une récession au cours de laquelle les perspectives d'emploi ont diminué pour l'ensemble des travailleurs. L'enseignement coopératif a cependant assuré une pe-

tite partie de ces diplômés d'un emploi pendant leurs études universitaires et d'une expérience de travail pertinente qu'il leur aurait été plus difficile d'obtenir ailleurs.

L'enseignement coopératif représentait un avantage certain sur le plan de la rémunération tant pour les diplômés en mathématiques (y compris l'informatique) et en sciences physiques qu'en commerce et en économie. En outre, un programme coopératif en mathématiques et en sciences physiques était plus susceptible de mener à un emploi à temps plein.

L'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme coopératif en génie n'avait guère d'influence significative sur le succès des diplômés sur le marché du travail. Cela n'a probablement rien d'étonnant, car la demande de diplômés dans cette discipline a tendance à être élevée comparativement à la demande de diplômés dans d'autres domaines (Clark, 1991).

Les données utilisées dans la présente étude ont été recueillies deux années après l'obtention du diplôme. Les efforts visant à mesurer le succès obtenu au cours des premières années d'activité sur le marché du travail ne révèlent pas nécessairement toute la valeur des programmes coopératifs, plus particulièrement chez les professionnels. Des renseignements recueillis cinq années ou plus après l'obtention du diplôme donneraient une image plus juste de l'impact de tels programmes sur la carrière des diplômés.

L'auteur tient à remercier Pierre St-Martin de la Division des méthodes d'enquêtes-entreprises pour son étroite collaboration sur le plan de la méthodologie.

□

## Notes

1 Même si un certain nombre d'étudiants peuvent choisir d'obtenir leur baccalauréat dans le cadre d'un programme coopératif pour des motifs d'ordre pécuniaire, 69 % de tous les diplômés d'un programme coopératif en 1990 ont déclaré avoir demandé un prêt pour aider à payer leurs études, comparativement à 61 % des diplômés d'un programme non coopératif. Le montant moyen de l'emprunt s'élevait respectivement à 11 400 $ et à 12 100 $.

2 La plupart des autres diplômés d'un programme coopératif avaient obtenu leur diplôme en sciences sociales; éducation, éducation physique, sports, récréologie et loisir; agriculture; ou beaux arts et arts appliqués.

3 Bien que certains étudiants aient pu poursuivre leurs études, la plupart d'entre eux auraient fait leur entrée sur le marché du travail à cette période.

4 Les observations utilisées pour calculer la moyenne sont les mêmes que celles utilisées dans le modèle de rémunération. Les valeurs aberrantes décelées par le processus de modélisation et toutes les personnes gagnant plus de 100 000 $ ont été exclues.

5 À l'obtention du diplôme, les diplômés d'un programme coopératif dans deux des trois domaines d'études examinés avaient moins d'expérience de travail que les diplômés d'un programme non coopératif. Les diplômés d'un programme coopératif en mathématiques et en sciences physiques ont en moyenne déclaré 2,1 années d'expérience de travail, comparativement à 2,4 années pour les diplômés d'un programme non coopératif. Un écart encore plus considérable a été observé entre les diplômés des programmes coopératif et non coopératif en commerce et en économie; ces derniers ont en moyenne fait état de 1,5 et de 3,3 années d'expérience respectivement. Cependant, les diplômés d'un programme coopératif en génie avaient plus d'années d'expérience de travail (2,4) que leurs homologues d'un programme non coopératif (2,1).

Ce qui pourrait sembler une anomalie – des diplômés d'un programme coopératif déclarant moins d'années d'expérience de travail que ceux d'un programme non coopératif – peut refléter un profil d'âge moins élevé chez les diplômés du premier groupe. À l'issue de leur programme, les diplômés d'un programme coopératif avaient en moyenne 24 ans, comparativement à 26 ans pour les diplômés d'un programme non coopératif. La différence d'âge semble suggérer que les diplômés d'un programme coopératif étaient moins susceptibles que les diplômés d'un programme non coopératif d'avoir interrompu leurs études ou de les avoir menées en occupant un emploi sur le marché du travail pendant certaines périodes. En fait, les données révèlent que les diplômés d'un programme coopératif étaient moins susceptibles que les diplômés d'un programme conventionnel d'avoir obtenu leur diplôme en étudiant à temps partiel ou en combinant temps plein et temps partiel. Seulement 5 % des diplômés d'un programme coopératif en mathématiques et en sciences physiques et 5 % de ceux en commerce et en économie avaient étudié autrement qu'à temps plein. Les pourcentages correspondants chez les diplômés d'un programme non coopératif étaient nettement plus élevés : mathématiques et sciences physiques (22 %), commerce et économie (23 %). Dans le domaine du génie, les proportions étaient faibles tant chez les diplômés d'un programme coopératif que non coopératif (7 % et 9 %, respectivement).

## Documents consultés

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF. *Répertoire national de l'enseignement coopératif, édition 1994/95*, Toronto, 1994.

---. *Répertoire des programmes coopératifs 1989-90*, rédigé par Nancy Chiang, Toronto, 1989.

ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA (AUCC). «Co-op students value money, job experience» dans *Affaires universitaires*, vol. 31, n° 7, août-septembre 1990, p. 34.

CLARK, W. *La promotion de 1986*. Compendium des résultats de l'enquête nationale de 1988 menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'enquête nationale de 1984, Statistique Canada, Ottawa, 1991.

RYAN, D. «Co-op plans may ease education woes» dans *Calgary Herald*, 29 septembre 1992, p. A5.

SHAW, L.R. «Co-operative education : good for business, good for Canada» dans Canadian Speeches, vol. 2, n° 5, août-septembre 1988, p. 17-20.

# L'emploi à longueur d'année dans les régions

*Susan Crompton*

Les régimes de travail traditionnels sont-ils en mutation? Certes, il semble que «l'emploi continu», c'est-à-dire à temps plein pendant toute l'année, soit de plus en plus difficile à trouver. Par contre, l'emploi à temps partiel, l'emploi temporaire et le travail selon des horaires irréguliers ou occasionnels ont augmenté[1]. Mais l'économie a-t-elle vraiment perdu sa capacité de créer suffisamment d'emplois continus pour suivre le rythme de croissance de la population en âge de travailler?

La réponse est ... peut-être. Même si le nombre de personnes travaillant à temps plein et celui des personnes travaillant à temps plein toute l'année ont augmenté plus rapidement que la population en âge de travailler durant la période d'expansion économique de 1983 à 1989 (voir *Sources des données et définitions*), ces gains ont été en grande partie éliminés par la récession de 1990-1992.

Le présent article examine brièvement les taux d'emploi à temps plein et les taux d'emploi à temps plein toute l'année dans chaque province, de 1983 à 1993. Comme cette période couvre un cycle économique complet, la discussion porte sur deux étapes du cycle : reprise et expansion (1983 à 1989) et récession et début de reprise (1990 à 1993).

## «Temps plein» n'est pas synonyme de «toute l'année»

À n'importe quel moment d'une année civile, la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi à temps plein est toujours plus élevée que celle qui travaille à temps plein toute l'année. Cela tient à plusieurs raisons. Premièrement, certaines personnes travaillent à temps plein de façon temporaire; par exemple, les contractuels ou les personnes travaillant pour des agences de placement temporaire. Deuxièmement, l'emploi à temps plein peut être réduit de façon temporaire ou permanente au travail à temps partiel (en période de pénurie de matières premières ou de réduction des effectifs, par exemple). Troisièmement, la plupart de ceux qui commencent ou quittent un emploi «permanent» à temps plein le font durant l'année civile, et non le 31 décembre ou le 1er janvier; ces personnes sont donc considérées comme des travailleurs pour une partie de l'année civile au cours de laquelle elles commencent ou terminent leur emploi.

Même si les entrées et sorties du marché du travail se produisent continuellement (par exemple, les nouveaux diplômés cherchant un emploi, les travailleurs âgés prenant leur retraite, les femmes retournant au travail après un congé de maternité), elles affectent les taux d'emploi de façon moins marquée que ne le font les cycles économiques. Les licenciements temporaires, les pertes d'emploi et les faillites sont à l'origine d'une part importante des travailleurs n'ayant un emploi qu'une partie de l'année durant une récession, et l'embauche explique la plus grande partie de l'augmentation du nombre de travailleurs durant une période d'expansion[2].

Graphique A
**L'écart entre les taux d'emploi à temps plein et ceux à temps plein pendant toute l'année est assez constant.**

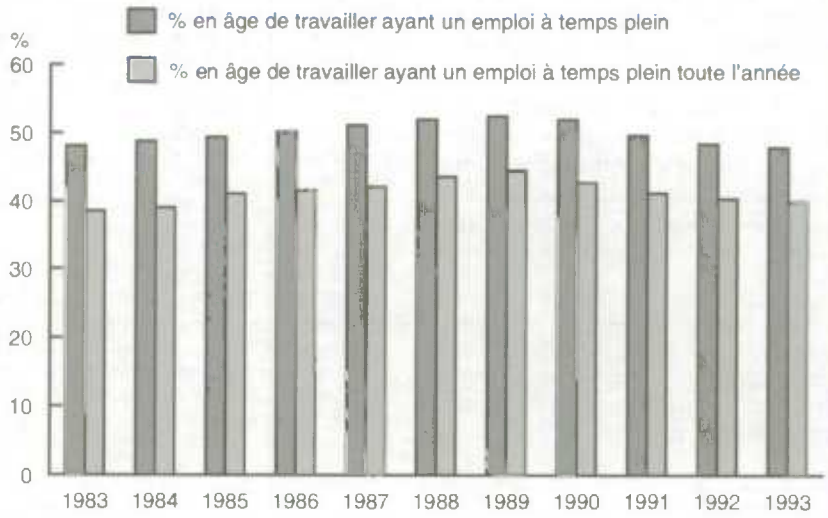


*Source : Indicateurs clés de l'emploi et du revenu dans* Perspective

*Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-0178.*

## Sources des données et définitions

Les données sont tirées de la rubrique «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu», qui paraît régulièrement dans *Perspective* (voir pages 52-55 du présent numéro). L'étude utilise les séries chronologiques de 10 ans disponibles sur disquette. Les données sur l'emploi à temps plein sont recueillies chaque mois dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA); elles constituent donc un «instantané» de l'emploi au cours d'une semaine de référence choisie au milieu du mois. Les estimations annuelles représentent la moyenne des 12 instantanés mensuels. Les données sur l'emploi à temps plein occupé toute l'année sont recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) réalisée chaque année, en avril, à titre de supplément à l'EPA. On demande alors aux répondants de se rappeler du nombre de semaines durant lesquelles ils ont occupé un emploi au cours de l'année civile précédente[1].

Les taux d'emploi à temps plein et d'emploi à temps plein pendant toute l'année fournissent des renseignements complémentaires sur l'état du marché du travail. Comme ils sont fondés sur l'EPA, les taux d'emploi à temps plein offrent une information presque immédiate sur les conditions d'emploi mensuelles. Les taux d'emploi occupé toute l'année, fondés sur l'EFC, fournissent des données moins ponctuelles et moins fréquentes; toutefois, elles révèlent les conditions d'emploi annuelles qui «étoffent» l'information fournie par les instantanés mensuels tirés de l'EPA. Par exemple, le moment où les effets de la récession de 1990-1992 se font sentir sur le marché du travail varie selon ces deux taux. Si le taux d'emploi occupé toute l'année et celui de l'emploi à temps plein ont commencé à diminuer en 1990, dès le début de la récession, et ont continué de chuter chaque année par la suite, la baisse la plus importante du taux d'emploi occupé toute l'année est survenue entre 1989 et 1990 (passant de 44,6 % à 42,8 %), tandis que la baisse la plus marquée du taux d'emploi à temps plein est survenue un an plus tard (passant de 52,1 % en 1990 à 49,7 % en 1991)[4]. Ce décalage s'explique par le fait que les travailleurs occupés toute l'année, qui ont perdu leur emploi en 1990, ont immédiatement entraîné une diminution des taux d'emploi occupé toute l'année puisqu'ils n'avaient pas travaillé de 49 à 52 semaines. D'autre part, les taux d'emploi à temps plein ont été plus lents à baisser puisque les travailleurs ont occupé un emploi à temps plein durant une partie de l'année seulement.

**Emploi** : Ce terme désigne le nombre de personnes qui occupent un emploi, mais non le nombre d'emplois qu'elles détiennent. Puisqu'une petite proportion de travailleurs cumulaient des emplois (seulement 5 % en 1993) et que les seconds emplois ne représentaient qu'une faible proportion de tous les emplois occupés, le présent article porte sur le nombre de personnes qui occupent un emploi et non sur le nombre d'emplois occupés.

**Temps plein** : Les personnes qui détenaient un emploi durant la semaine de référence de l'EPA et qui travaillaient habituellement 30 heures ou plus par semaine étaient considérées comme travaillant à temps plein. Si une personne occupait plus d'un emploi, le total des heures travaillées déterminait son statut de travailleur à temps plein.

**Temps plein pendant toute l'année (en abrégé : toute l'année)** : Un travailleur à temps plein toute l'année travaillait le plus souvent 30 heures ou plus par semaine durant 49 à 52 semaines au cours de l'année civile précédant l'EFC.

**Population en âge de travailler** : Il s'agit de la population canadienne âgée de 15 ans et plus au moment de l'EPA (à l'exception des membres des Forces armées, des pensionnaires d'établissements, des personnes vivant dans des réserves indiennes et de celles vivant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest).

**Taux d'emploi à temps plein** : Ce taux est calculé en divisant la moyenne annuelle du niveau de l'emploi à temps plein par la moyenne annuelle de la population en âge de travailler.

**Taux d'emploi à temps plein pendant toute l'année** : Ce taux représente le pourcentage de la population en âge de travailler (au moment de l'EPA) qui occupait un emploi à temps plein pendant toute l'année au cours de l'année civile précédente. Certains travailleurs peuvent ne pas avoir occupé le même emploi toute l'année, tout en ayant travaillé de façon continue.

Dans une province donnée, l'écart entre la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi à temps plein (tant une partie de l'année que toute l'année) et celle de la population qui travaille à temps plein toute l'année reflète la capacité des employeurs à offrir un niveau d'«emploi continu». Ce niveau d'emploi continu dans une province dépend, à son tour, d'un certain nombre de facteurs. Outre la conjoncture économique, l'un des facteurs les plus importants est la diversité des industries de cette province. Par exemple, les provinces où il y a une part relativement importante d'activité industrielle saisonnière ont tendance à avoir une plus faible proportion de leur main-d'oeuvre employée toute l'année. À l'opposé, les provinces où la diversité industrielle est plus grande et où l'emploi saisonnier a moins d'impact ont probablement une plus grande proportion de leur main-d'oeuvre employée toute l'année.

L'écart entre les taux d'emploi à temps plein et les taux d'emploi occupé toute l'année demeure cependant très uniforme pour l'ensemble des industries, et ce quelle que soit la conjoncture économique (graphique A). De 1983 à

1993, l'écart est demeuré relativement constant, de 8 à 10 points de pourcentage, entre les deux taux pour l'ensemble du Canada; dans chacune des provinces, la taille de l'écart était également stable (annexe).

## Reprise et expansion, 1983 à 1989

### Région de l'Atlantique

La situation de l'emploi dans les provinces de l'Atlantique illustre bien l'impact de la diversité industrielle sur l'emploi : une forte dépendance des industries à caractère saisonnier peut affaiblir les chances d'emploi continu, tandis qu'une meilleure répartition de l'emploi dans plusieurs secteurs d'activité peut les améliorer.

Au cours de la période d'expansion, Terre-Neuve a enregistré les taux d'emploi à temps plein les plus faibles au Canada : entre 1983 et 1987, une moyenne de seulement 38 % de la population en âge de travailler occupait un emploi à temps plein, bien qu'une brève amélioration à la fin des années 80 ait fait grimper le taux à plus de 40 %. Il en était de même pour les taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année : tout au long de la période d'expansion, entre 25 % et 29 % de la population adulte travaillait à temps plein toute l'année (annexe).

Néanmoins, la croissance du niveau de l'emploi à Terre-Neuve a progressé au rythme de la moyenne nationale. Entre 1983 et 1989, le nombre de Terre-Neuviens occupés à temps plein a grimpé de 15 %, tandis que l'emploi occupé toute l'année a augmenté dans une proportion encore plus grande (graphique B).

Par contre, à l'Île-du-Prince-Édouard, les taux d'emploi à temps plein étaient les plus élevés de la région, atteignant 48 % en 1988. Manifestement, bon nombre des travailleurs à temps plein occupaient des emplois saisonniers, car les taux d'emploi occupé toute l'année variaient entre 29 % et 34 % durant la période d'expansion. La province a cependant enregistré des augmentations de 12 % du niveau de l'emploi à temps plein et de 27 % de celui de l'emploi occupé toute l'année durant cette période.

En Nouvelle-Écosse, la relative diversité industrielle a contribué à relever le taux d'«emploi continu». Durant les années 80, la province a enregistré les meilleurs taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année de la région, qui variaient entre 32 % et 37 %; néanmoins, ces taux demeuraient de six à huit points de pourcentage inférieurs à la moyenne nationale. Toutefois, la croissance du niveau de l'emploi correspondait à la moyenne nationale : entre 1983 et 1989, le nombre de Néo-Écossais travaillant à temps plein a augmenté de 16 %, et celui des personnes travaillant toute l'année, de 23 %.

Au Nouveau-Brunswick, les taux d'emploi à temps plein ont progressé régulièrement au cours de la période d'expansion. Les taux d'emploi occupé toute l'année ont augmenté de plus de six points de pourcentage au cours de cette période; en 1989, 36 % de la population en âge de travailler occupait un emploi à temps plein toute l'année. Les taux de croissance du niveau de l'emploi à temps plein et celui de l'emploi occupé toute l'année dans cette province (17 %

Graphique B
**La Colombie-Britannique a enregistré la meilleure performance au cours du cycle économique au chapitre de la croissance de l'emploi à temps plein pendant toute l'année.**

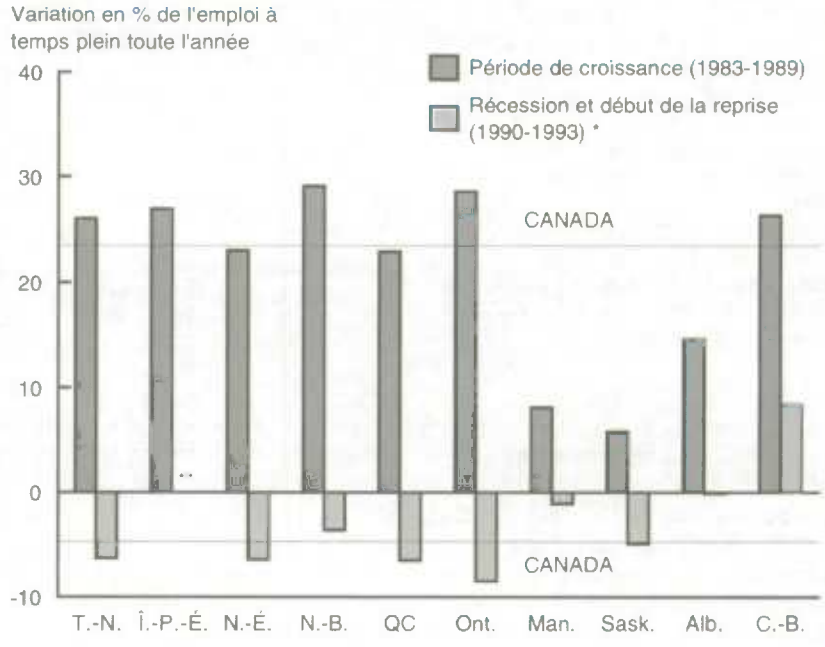


*Source : Indicateurs clés de l'emploi et du revenu dans* Perspective
* *Variation en pourcentage calculée d'après l'année de base 1989*
** *La variation en pourcentage pour la période de 1989 à 1993 est nulle*

et 29 % respectivement entre 1983 et 1989) étaient non seulement les plus importants de la région mais également parmi les plus élevés du pays.

### Centre du Canada

Les provinces du centre du Canada représentent près des deux tiers de la main-d'oeuvre canadienne. Il existe cependant des différences notables entre les marchés du travail du Québec et de l'Ontario.

En 1983, 46 % de la population québécoise en âge de travailler occupait un emploi à temps plein; en 1989, des améliorations régulières ont fait grimper ce taux à 50 %. Le taux d'emploi occupé pendant toute l'année a également progressé pour atteindre 42 %. Toutefois, ces taux étaient inférieurs à ceux de l'Ontario : en 1988 et en 1989, le taux d'emploi à temps plein a atteint un sommet de 56 %, tandis que les taux d'emploi occupé toute l'année (46 % en moyenne) ont été les meilleurs au pays durant la plus grande partie de la période d'expansion.

Au chapitre de la création d'emplois, la fiche enviable de l'Ontario – la deuxième au pays, tant pour l'augmentation du niveau de l'emploi à temps plein que pour celui de l'emploi occupé toute l'année – a permis au marché du travail d'absorber une proportion accrue de sa population en âge de travailler qui, durant cette période, s'accroissait rapidement. Ainsi, entre 1983 et 1989, le niveau de l'emploi à temps plein a augmenté de 22 % et celui de l'emploi occupé toute l'année, de 29 %. Cela a largement compensé la hausse de 10 % de la population en âge de travailler[5]. Au Québec, par contre, la croissance du niveau de l'emploi était semblable à celle des provinces de l'Atlantique : l'emploi à temps plein progressait de 15 %, et l'emploi pendant toute l'année, de 23 %.

### Ouest du Canada

Comparativement aux grandes différences dans les conditions d'emploi observées dans les provinces du centre et de la région de l'Atlantique, le Manitoba et la Saskatchewan ont connu des taux d'emploi à temps plein presque identiques durant toute la période (de 49 % à 51 %), tandis que les taux d'emploi occupé toute l'année fluctuaient autour de 42 % et de 41 % respectivement. Ces deux provinces ont enregistré les plus faibles taux de croissance du niveau de l'emploi au pays (tant pour l'emploi à temps plein que pour l'emploi occupé toute l'année). La prédominance de l'agriculture, secteur d'activité caractérisé par une forte proportion de travail autonome, ainsi qu'une croissance démographique plutôt lente, ont pu contribuer à la faiblesse continue de la croissance de l'emploi.

Si le Manitoba et la Saskatchewan sont des provinces considérées comme jumelles, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont alors des cousines rivales. Tout au long de la période d'expansion, l'Alberta a fourni de l'emploi à temps plein à une proportion variant entre 54 % et 57 % de sa population en âge de travailler (les taux les plus élevés au pays); la Colombie-Britannique a enregistré des taux de 6 à 10 points de pourcentage inférieurs. L'Alberta a également surpassé sa voisine au chapitre de l'emploi occupé toute l'année : au terme de la période d'expansion, elle enregistrait un taux de 47 %, comparativement à 43 % en Colombie- Britannique. Néanmoins, cette dernière province a connu une croissance du niveau de l'emploi plus vigoureuse. Entre 1983 et 1989, la Colombie-Britannique a donné de l'emploi à 24 % plus de travailleurs à temps plein – la meilleure performance au pays – et à 26 % plus de travailleurs ayant un emploi toute l'année. En Alberta, par contre, les niveaux d'emploi à temps plein et d'emploi occupé toute l'année ne s'étaient accrus que de 9 % et 15 % respectivement[6].

La réussite sans doute la plus remarquable de la Colombie-Britannique réside dans la succession régulière de gains d'emploi réalisés depuis 1984. Ce dynamisme semble d'ailleurs lui avoir assuré une protection au cours de la récession de 1990-1992. À l'opposé, toutes les autres provinces ont subi d'importants revers au début des années 90.

## Récession et début de reprise[7], 1990-1993

### Région de l'Atlantique

Après avoir connu une croissance de l'emploi semblable à la moyenne nationale durant la période d'expansion, Terre-Neuve a souffert à la fois de la récession et de l'effondrement de l'industrie de la pêche. La province a perdu 10 % de ses travailleurs à temps plein et 6 % de ses travailleurs à temps plein occupés toute l'année (graphique B). En 1993, seulement 36 % de la population en âge de travailler avait un emploi à temps plein – le taux le plus bas de la période étudiée – et seulement 27 % étaient occupés toute l'année – le taux le plus bas au pays (annexe).

À l'Île-du-Prince-Édouard, la proportion de la population en âge de travailler détenant un emploi à temps plein est passée de 48 % en 1990 à 44 % en 1993. Toutefois, les taux d'emploi occupé toute l'année sont demeurés relativement stables, fluctuant autour de 33 %, ce qui laisse croire que le secteur saisonnier a été le plus durement touché par la récession.

Durant la récession, l'emploi à temps plein et l'emploi occupé toute l'année en Nouvelle-Écosse ont diminué de plus de 6 %. Ces reculs étaient parmi les plus

marqués au pays. En 1993, les taux de l'emploi à temps plein étaient tombés à 42 %, et ceux de l'emploi occupé toute l'année, à 34 %.

Par contre, les travailleurs à temps plein du Nouveau-Brunswick ont perdu du terrain en 1991 mais, en 1993, leur nombre était de nouveau à la hausse et dépassait même le sommet de 1989. L'emploi occupé toute l'année n'a cependant pas fait aussi bonne figure; la province a retrouvé le niveau d'emploi perdu en début de récession pour ensuite connaître un nouveau recul en 1993. Malgré ce revers, les taux d'emploi sont demeurés relativement stables, alors qu'ils chutaient dans plusieurs autres provinces.

### Centre du Canada

Au Québec, le taux d'emploi à temps plein est passé de 50 % en 1989 à 46 % en 1993. Ce recul est dû à une perte de 5 % de travailleurs à temps plein au cours de la récession. Parallèlement, le nombre de travailleurs occupant un emploi toute l'année a reculé de 7 %, ce qui a ramené leur taux d'emploi à 38 %.

Les taux d'emploi de l'Ontario ont reculé encore plus que ceux du Québec : le taux d'emploi à temps plein et le taux d'emploi occupé toute l'année ont tous deux chuté de sept points de pourcentage pour s'établir respectivement à 49 % et 42 %. La province a également subi d'importants revers au chapitre du niveau de l'emploi, le nombre de travailleurs à temps plein et de ceux occupant un emploi toute l'année ayant respectivement diminué de 6 % et de 9 %.

### Ouest du Canada

Au cours de la récession, le Manitoba et la Saskatchewan ont chacune perdu environ 4 % de leurs travailleurs à temps plein et respectivement 1 % et 5 % de leurs travailleurs occupés toute l'année. Ainsi, la réduction totale entre 1989 et 1993 équivalait à environ 30 000 travailleurs à temps plein (et 19 000 travailleurs occupés toute l'année). Par conséquent, la proportion de la population en âge de travailler qui occupait un emploi à temps plein est tombée, en 1993, à 49 % au Manitoba et à 50 % en Saskatchewan; l'emploi occupé toute l'année a aussi reculé très légèrement dans chaque province.

En 1993, la proportion de travailleurs occupant un emploi à temps plein était tombée à 54 % de la population en âge de travailler en Alberta (tout en demeurant la plus élevée au Canada) et à 49 % en Colombie-Britannique; les taux d'emploi occupé toute l'année ont connu des reculs semblables. Pendant la récession et le début de la reprise, les taux d'emploi dans ces provinces ne sont pas demeurés suffisamment élevés pour évoluer au rythme de la croissance de la population en âge de travailler[8]. Toutefois, entre 1989 et 1993, le nombre de travailleurs à temps plein a augmenté de 1 % en Alberta et même de 7 % en Colombie-Britannique. (La seule autre province à enregistrer une augmentation était le Nouveau-Brunswick.) La Colombie-Britannique a également profité d'une hausse de 8 % du nombre de travailleurs occupant un emploi toute l'année.

### Résumé

En 1993, la proportion de Canadiens en âge de travailler qui occupaient un emploi à temps plein était essentiellement la même qu'en 1983, tandis que la proportion de personnes travaillant régulièrement à temps plein pendant toute l'année enregistrait une légère augmentation. Cette constatation masque toutefois les gains importants réalisés durant la période d'expansion du milieu à la fin des années 80, après la récession de 1981-1982, et la perte subséquente de la plus grande partie de ces gains au cours de la récession du début des années 90. Néanmoins, certaines provinces ont mieux traversé cette récession que d'autres. L'emploi à temps plein et l'emploi occupé toute l'année ont augmenté en Colombie-Britannique, et l'emploi à temps plein a enregistré une hausse en Alberta et au Nouveau-Brunswick.

Les taux d'emploi ont varié d'une région à l'autre, en raison non seulement du cycle économique, mais aussi de la diversité industrielle de l'économie de chaque province. Les provinces de l'Atlantique, qui dépendent énormément des industries à caractère saisonnier, ont connu les plus faibles taux d'emploi au cours de la période étudiée, tandis que l'Alberta et l'Ontario ont enregistré les taux les plus élevés.

Bien que l'emploi à temps plein et l'emploi continu pendant toute l'année ne semblent pas en danger de disparaître au Canada, ni l'un ni l'autre n'ont gagné de terrain au cours des dernières années. □

### *Notes*

1 Le numéro de l'automne 1994 de *Perspective* offre cinq articles sur l'évolution de la semaine de travail qui traitent des heures consacrées au travail, des emplois à temps partiel et du cumul d'emplois. Trois articles sur les horaires de travail, inspirés de l'Enquête sur les conditions de travail menée en 1991, ont paru dans le numéro de l'automne 1993. On trouvera des tableaux statistiques détaillés dans la publication *Les conditions de travail* (Siroonian, 1993). On peut se procurer un fichier de microdonnées contenant les résultats de l'enquête, au coût de 500 $, en s'adressant à Mike Sivyer au (613) 951-4598; télécopieur : (613) 951-0562.

2 La petite proportion de personnes qui choisissent de travailler une partie de l'année, par exemple les étudiants et les retraités, exercerait également une pression à la baisse sur les taux d'emploi occupé toute l'année.

3 Bien que les données de l'EPA mises à jour sur la base des résultats du Recensement de 1991 soient maintenant disponibles, celles de l'EFC ne le sont pas. Par conséquent, le présent article est basé sur des données de l'EPA non révisées afin de maintenir la comparabilité des séries.

4 Bien qu'ils semblent infimes, ces reculs représentent des diminutions de 242 000 travailleurs occupant un emploi à temps plein toute l'année en 1990 et de 323 000 travailleurs à temps plein en 1991.

5 En fait, à chaque augmentation du taux d'emploi, la croissance de l'emploi a largement compensé la croissance de la population en âge de travailler. L'effet opposé se produit lorsque les taux baissent.

6 La contradiction apparente entre les taux d'emploi relativement faibles et la forte croissance de l'emploi en Colombie-Britannique peut s'expliquer par la composition de la population en âge de travailler. Ainsi, une grande partie de cette population étant âgée de 65 ans et plus, les dénominateurs du taux d'emploi comprennent un grand nombre de personnes retraitées, ce qui a pour effet de diluer le taux.

7 La présente étude part de 1990 pour examiner l'effet de la dernière récession. Les fluctuations de l'emploi ont donc été calculées en utilisant 1989 comme année de base, dernière année durant laquelle le marché du travail n'a pas été touché par la récession. La date de la reprise est fonction de la croissance de la production économique globale.

8 Entre 1989 et 1993, la population en âge de travailler a augmenté de 7 % en Alberta et de 11 % (la plus forte augmentation provinciale) en Colombie-Britannique.

## Document consulté

SIROONIAN, J. *Les conditions de travail*, rapport analytique n° 6, 71-535 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

## Annexe

### Taux d'emploi à temps plein et taux d'emploi occupé toute l'année* selon la région, 1983 à 1993

| | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Toutes les provinces** | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 48,1 | 48,8 | 49,4 | 50,2 | 51,2 | 52,1 | 52,6 | 52,1 | 49,7 | 48,4 | 47,9 |
| Temps plein toute l'année | 38,6 | 39,1 | 41,1 | 41,6 | 42,1 | 43,6 | 44,6 | 42,8 | 41,2 | 40,4 | 40,0 |
| **Région de l'Atlantique** | | | | | | | | | | | |
| Terre-Neuve | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 38,2 | 38,0 | 37,7 | 38,5 | 38,9 | 40,7 | 41,6 | 41,1 | 39,7 | 37,0 | 36,2 |
| Temps plein toute l'année | 24,6 | 26,3 | 26,1 | 25,5 | 26,7 | 28,8 | 29,4 | 28,6 | 25,9 | 25,7 | 26,7 |
| Île-du-Prince-Édouard | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 45,1 | 45,2 | 45,7 | 45,7 | 46,3 | 47,9 | 47,4 | 48,0 | 44,9 | 44,9 | 44,0 |
| Temps plein toute l'année | 28,6 | 31,2 | 31,9 | 33,0 | 30,5 | 33,3 | 34,0 | 33,7 | 31,6 | 32,7 | 33,0 |
| Nouvelle-Écosse | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 42,2 | 43,7 | 42,9 | 43,5 | 44,1 | 46,1 | 46,3 | 46,8 | 44,8 | 42,9 | 42,0 |
| Temps plein toute l'année | 31,9 | 32,7 | 34,8 | 33,2 | 35,9 | 36,9 | 37,1 | 37,5 | 34,3 | 32,8 | 33,6 |
| Nouveau-Brunswick | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 39,7 | 39,8 | 40,8 | 41,5 | 43,0 | 43,8 | 44,2 | 44,8 | 43,3 | 43,5 | 43,3 |
| Temps plein toute l'année | 29,1 | 30,1 | 31,7 | 31,7 | 32,2 | 32,0 | 35,6 | 34,2 | 34,7 | 35,7 | 33,4 |
| **Centre du Canada** | | | | | | | | | | | |
| Québec | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 45,5 | 46,6 | 47,1 | 47,7 | 49,1 | 50,1 | 50,2 | 49,8 | 47,5 | 46,3 | 45,6 |
| Temps plein toute l'année | 35,9 | 35,7 | 38,0 | 39,0 | 39,3 | 40,0 | 42,2 | 40,1 | 38,9 | 38,1 | 37,6 |
| Ontario | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 50,7 | 51,9 | 52,8 | 53,9 | 55,0 | 55,8 | 56,0 | 54,8 | 51,3 | 49,6 | 49,0 |
| Temps plein toute l'année | 41,8 | 43,7 | 45,5 | 44,8 | 47,0 | 48,9 | 48,8 | 45,9 | 43,6 | 43,2 | 41,6 |
| **Ouest du Canada** | | | | | | | | | | | |
| Manitoba | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 49,4 | 50,2 | 50,6 | 50,9 | 51,2 | 51,1 | 51,3 | 51,2 | 49,3 | 48,1 | 48,7 |
| Temps plein toute l'année | 41,7 | 40,6 | 42,1 | 42,4 | 40,7 | 43,0 | 43,3 | 42,1 | 39,0 | 40,9 | 42,4 |
| Saskatchewan | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 50,1 | 49,5 | 50,8 | 51,0 | 51,2 | 51,0 | 51,1 | 51,5 | 51,2 | 49,9 | 49,9 |
| Temps plein toute l'année | 40,5 | 40,6 | 42,5 | 41,7 | 41,6 | 40,3 | 42,3 | 42,7 | 41,9 | 41,0 | 40,8 |
| Alberta | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 54,4 | 54,3 | 54,7 | 55,2 | 55,0 | 56,3 | 56,9 | 57,0 | 56,4 | 54,4 | 53,6 |
| Temps plein toute l'année | 43,3 | 42,0 | 45,6 | 44,2 | 44,1 | 46,0 | 47,4 | 47,6 | 46,2 | 43,8 | 44,2 |
| Colombie-Britannique | | | | | | | | | | | |
| Temps plein | 45,2 | 44,8 | 45,3 | 46,5 | 47,5 | 48,4 | 50,8 | 50,5 | 49,1 | 48,8 | 48,8 |
| Temps plein toute l'année | 37,2 | 35,5 | 37,4 | 38,6 | 39,7 | 42,5 | 42,7 | 41,6 | 41,6 | 40,2 | 41,6 |

*Source : Indicateurs clés de l'emploi et du revenu parus dans* Perspective

* *Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi à temps plein toute l'année*

# Le taux d'activité des femmes adultes stagne

*George Butlin*

Pendant plusieurs décennies, l'activité des femmes sur le marché du travail a progressé chaque année sans exception, transformant par la même occasion le marché du travail canadien de la période d'après-guerre. Depuis 1991 cependant, le taux d'activité des femmes a chuté et aucune indication ne laisse croire qu'il reprendra sa tendance à la hausse observée depuis longtemps.

*Perspective* s'est penché sur le déclin du taux d'activité survenu en 1991 (Basset, 1994) de même que sur le fait que cette tendance ne semble pas sur le point de s'inverser (Akyeampong, 1995). Cette note poursuit la discussion parue dans le dernier article. Le présent exposé ne tente toutefois pas d'expliquer pourquoi la tendance historique à la hausse s'est – du moins temporairement – interrompue. L'objectif est uniquement d'indiquer si certains groupes ont contri-

Graphique A
**Femmes âgées de 25 à 54 ans**

*Source : Enquête sur la population active*

*George Butlin était au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-2997.*

bué plus que d'autres à cette stagnation du taux d'activité. L'identification de ces groupes pourrait fournir quelques raisons expliquant ce déclin, lesquelles pourraient faire l'objet d'articles ultérieurs.

Cette note ne traite que des femmes âgées de 25 à 54 ans pour plusieurs raisons. Les taux d'activité des jeunes, hommes et femmes, de 15 à 24 ans diminuent depuis plusieurs années. Il s'agit probablement d'un phénomène qui semble lié davantage à l'âge qu'au sexe[1]. Quant au taux des femmes de 55 à 64 ans, il a continué de s'accroître, en dépit du déclin général récent. Finalement, peu de changements ont été observés pendant plusieurs années pour les femmes âgées de 65 ans et plus[2].

Jusqu'en 1991, quelles qu'aient été les conditions économiques d'après-guerre, le taux d'activité et le niveau de l'emploi des femmes de 25 à 54 ans s'accroissaient en tandem (Akyeampong, 1995). Ce n'est que tout récemment que les tendances de ces deux indicateurs ont divergé. Le niveau de l'emploi a maintenu une tendance constante à la hausse, tandis que le taux d'activité s'est mis à fluctuer, diminuant pour la première fois en 1992, s'accroissant en 1993 et déclinant de nouveau en 1994 (graphique A). Le taux d'activité de 1994 s'est donc finalement retrouvé au même point qu'en 1990 (75,7 %), tandis que le niveau de l'emploi s'est accru de 6,8 % (286 000) durant cette période.

Graphique B
**Femmes adultes, selon le groupe d'âge**

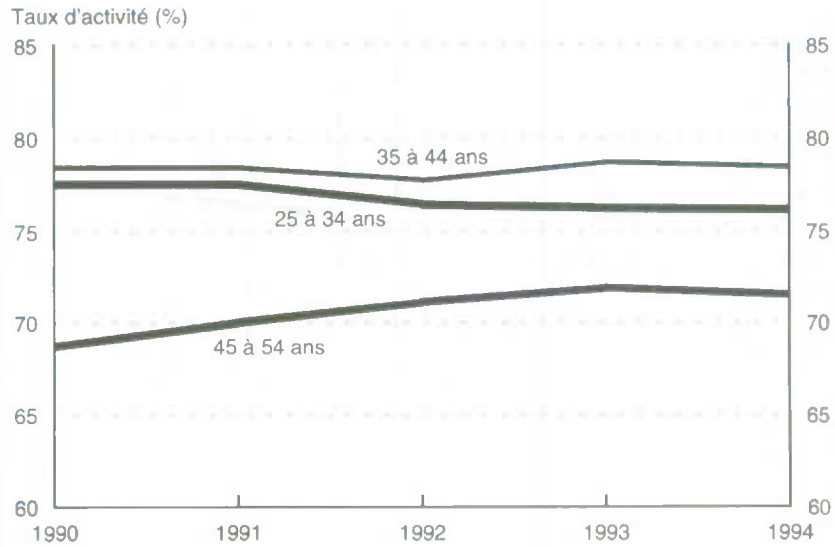


*Source : Enquête sur la population active*

Graphique C
**Femmes âgées de 25 à 54 ans, selon l'état matrimonial**

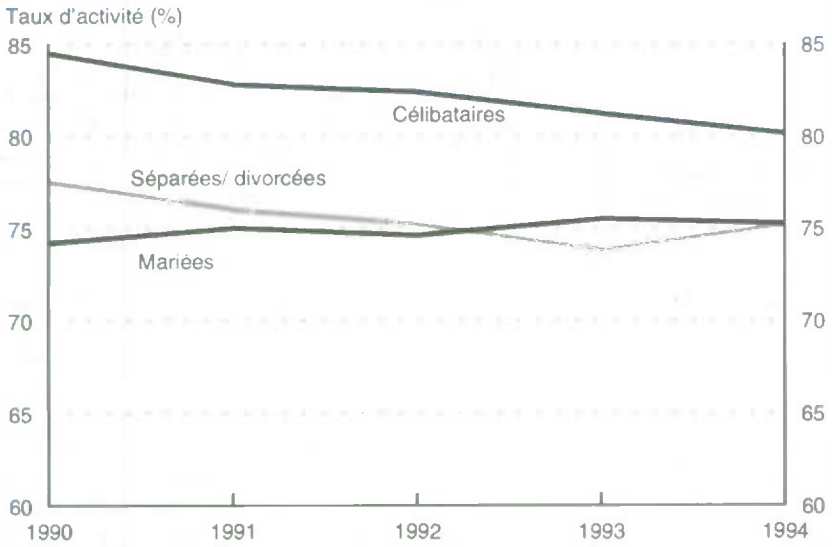


*Source : Enquête sur la population active*

## Les faits

Les femmes de 25 à 34 ans étaient les seules à avoir enregistré un déclin de leur taux d'activité entre 1990 et 1994 (passant de 77,5 % à 76,1 %) (graphique B). Les femmes de 35 à 44 ans ont connu une faible variation, tandis que celles de 45 à 54 ans voyaient en fait leur taux s'accroître, ce dernier étant passé de 68,7 % à 71,5 %.

Le taux d'activité des femmes mariées s'est accru légèrement durant cette période, alors que celui des femmes célibataires (jamais mariées) et des femmes divorcées ou séparées a diminué (graphique C), particulièrement parmi celles âgées de 25 à 34 ans. Les femmes célibataires (jamais mariées) de ce groupe d'âge enregistraient une baisse de leur taux d'activité de 5,6 points de pourcentage comparativement à une baisse de 7,4 points pour les femmes divorcées ou séparées[3].

Le taux d'activité des femmes ayant un conjoint sans emploi a d'abord augmenté pour revenir, en 1994, au même point qu'en 1990 (graphique D). Les femmes avec un conjoint détenant un emploi ont pour leur part enregistré une hausse de leur taux d'activité, lequel est passé de 75,8 % à 77,7 %.

Les femmes mariées avec ou sans enfants de moins de 16 ans ont connu une légère augmentation de leur taux d'activité. Quant à celui des femmes chefs de familles monoparentales avec enfants d'âge préscolaire, il est passé de 57,4 % en 1990 à 53,5 % en 1994; celui des mères seules avec enfants de 6 à 15 ans a chuté, passant de 75,0 % à 72,5 % (graphique E).

De toutes les régions, c'est en Ontario que le taux d'activité des femmes a le plus diminué, et ce particulièrement en 1992. Leur taux est passé de 78,9 % en 1990 à 77,7 % en 1994 (graphique F). Cette baisse a évidemment eu un impact important sur le taux canadien. Québec, avec le deuxième plus grand bassin de population, a maintenu un taux constant d'environ 71,7 %. Les provinces de l'Atlantique ont pour leur part enregistré une légère baisse, alors que le taux s'accroissait dans les Prairies. La Colombie-Britannique, qui a maintenu une croissance de l'emploi durant toute cette période,

Graphique D
**Femmes mariées âgées de 25 à 54 ans, selon la situation professionelle du mari**

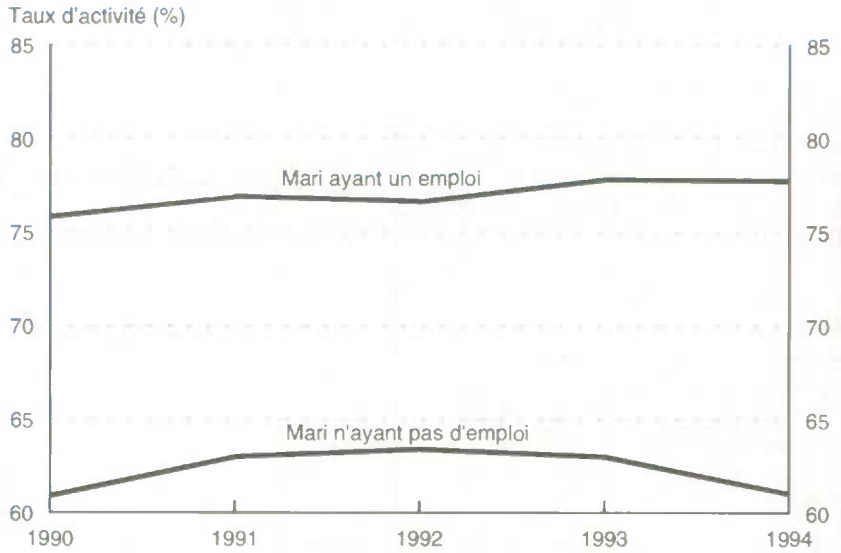


*Source : Enquête sur la population active*

Graphique E
**Femmes âgées de 25 à 54 ans chefs de familles monoparentales, selon la présence et l'âge des enfants**

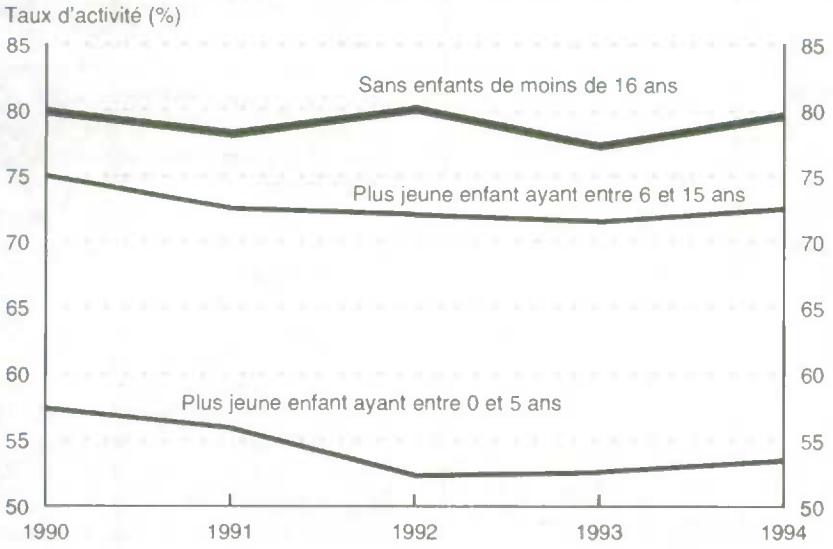


*Source : Enquête sur la population active*

a vu s'accroître le taux d'activité des femmes, lequel est passé de 75,9 % en 1990 à 77,0 % en 1994.

Les femmes détenant un diplôme universitaire ont maintenu le même taux d'activité de 1990 à 1994 (graphique G). Cependant, celles dont le niveau d'instruction était inférieur à neuf années d'études enregistraient une baisse de leur taux d'activité (passant de 49,7 % à 46,2 %), tandis que celles qui ont poursuivi des études secondaires, sans obtenir de diplôme, ont vu leur taux baisser, passant de 65,3 % à 61,0 %.

## Résumé

Ce bref examen de certains groupes démographiques et géographiques n'identifie pas de source unique responsable du déclin du taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans.

On note cependant une tendance claire à la baisse pour plusieurs groupes : particulièrement les femmes âgées de 25 à 34 ans, les femmes présentement non mariées et, finalement, celles qui ont fait peu d'études.

Graphique F
**Femmes âgées de 25 à 54 ans, selon la région**

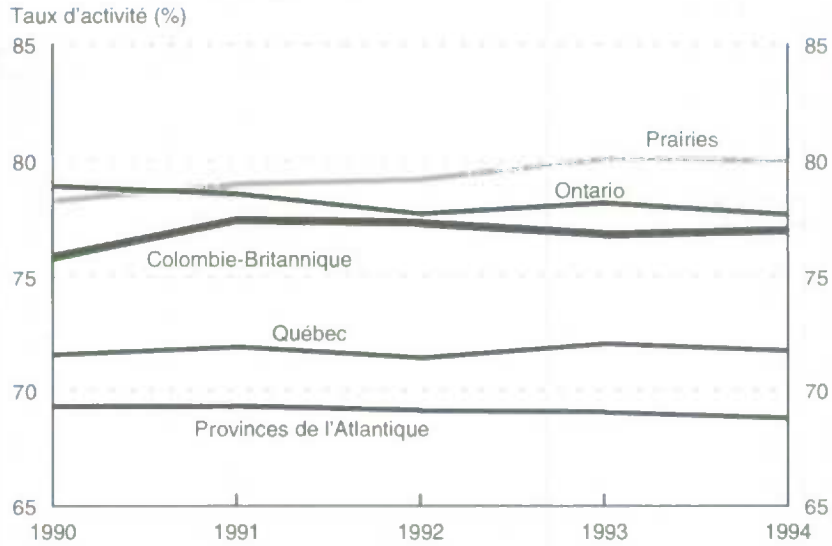


*Source : Enquête sur la population active*

Graphique G
**Femmes âgées de 25 à 54 ans, selon le niveau d'instruction**

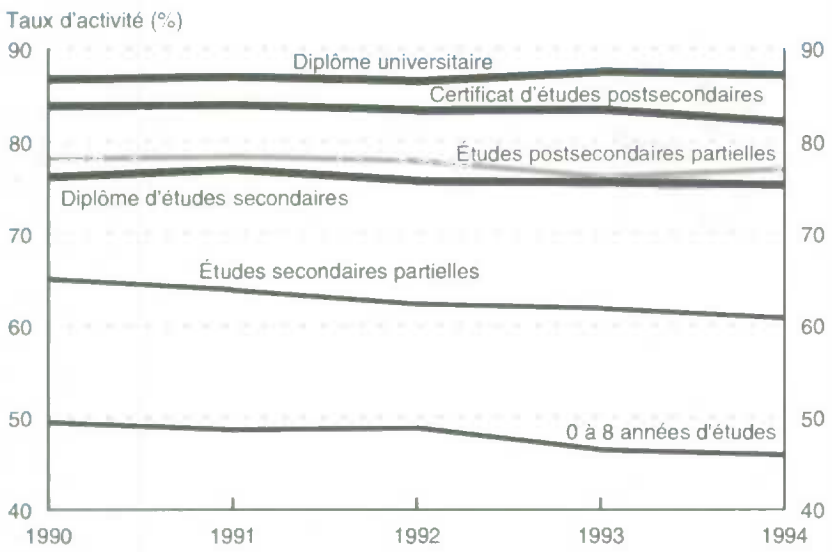


*Source : Enquête sur la population active*

### Mise à jour – 1995

Dans le contexte d'un marché du travail stagnant (voir Sheridan dans ce numéro), les taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans ont fluctué aux environs de 76,1 % durant la première moitié de 1995.

□

## *Notes*

1 Les conditions difficiles observées sur le marché du travail au début des années 90 peuvent avoir restreint le nombre de postes du niveau d'entrée et, de ce fait, obligé certains jeunes à demeurer ou même à retourner aux études (Basset, 1994; Sunter, 1994).

C'est ce qui explique le déclin persistant du taux d'activité des jeunes depuis 1989. Au cours de notre période d'observation, le taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans est passé de 67,0 % en 1990 à 60,6 % en 1994.

2 De 1990 à 1994, le taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans a connu une croissance constante, passant de 35,5 % à 37,4 %, alors que celui des femmes de 65 ans et plus oscillait autour de 4 %.

3 Les femmes veuves ne sont pas comprises dans l'étude, car elles ne représentent qu'environ 1 % de la population des femmes de 25 à 54 ans.

## Documents consultés

AKYEAMPONG, E.B. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, nº 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1995, supplément.

BASSET, P. «Baisse récente des taux d'activité des femmes» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6, nº 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1994, p. 39-42.

SHERIDAN, M. «Le marché du travail : bilan de la mi-année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, nº 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1995, supplément.

SUNTER, D. «Les jeunes en attente ...» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6, nº 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994, p. 37-43.

# Évolution récente des gains

*Stephen Johnson**

En 1994, pour la première fois depuis quatre ans, les entreprises augmentaient de façon importante leur main-d'oeuvre. Cette croissance a été observée dans toutes les provinces et dans tous les territoires ainsi que dans la majorité (58 %) des entreprises participant à l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) (voir *Source des données et définitions*). La dernière fois où la croissance de l'emploi a été aussi généralisée était en 1989, année marquant le sommet de la dernière période d'expansion.

Le présent article vient compléter le bilan de l'activité sur le marché du travail de 1994, paru au printemps dernier dans *Perspective* (Akyeampong, 1995). Ce dernier passait en revue les changements au chapitre de l'emploi d'un point de vue démographique et dans une perspective industrielle globale, en utilisant les données de l'Enquête sur la population active (EPA) menée auprès des ménages. L'analyse qui suit est basée sur les moyennes annuelles de l'EERH menée auprès des employeurs[1]. Outre une répartition plus détaillée des industries, l'EERH fournit des données sur les gains moyens, les heures régulières de travail rémunéré et le temps supplémentaire payé.

## Les gains augmentent plus vite que l'inflation ...

Bien que le nombre de salariés ait augmenté de façon significative en 1994, les gains moyens ont connu une hausse de moins de 2 % pour une deuxième année consécutive, atteignant ainsi 567,11 $ par semaine. Mais puisque les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,2 % pendant l'année, les gains réels ont augmenté pour la deuxième fois au cours des trois dernières années (graphique A).

La croissance de la rémunération était plus marquée pour les agents payés à la commission et les propriétaires, pour qui l'augmentation était de 9,2 %. Les gains hebdomadaires des salariés rémunérés à l'heure se sont accrus de 2,6 % en raison de la hausse combinée du nombre d'heures de travail et des gains horaires (laquelle s'explique en partie par l'augmentation du temps supplémentaire). La rémunération horaire, excluant le temps supplémentaire, a augmenté de 1,3 %, ce qui est considérablement moins que la hausse de 3,6 % observée en 1992. Cette faible croissance a permis par ailleurs de contenir les coûts directs de main-d'oeuvre des entreprises.

## ... mais pas dans toutes les industries

Comme c'est le cas avec toutes les données globales, l'augmentation générale des gains hebdomadaires moyens cache autant d'éléments d'information qu'elle en révèle. Pour les principaux groupes d'industries, la variation d'une année à l'autre passait d'un déclin de 0,4 % dans l'enseignement et les sevices connexes à une augmentation de près de 7 % dans les services immobiliers et les agences d'assurances. Dans l'ensemble, cependant, les hausses ont été plus marquées dans les industries productrices de biens, lesquelles faisaient face à une forte demande pour leurs produits, plus particulièrement sur les marchés d'exportation. Cette forte croissance a entraîné une recrudescence du commerce de gros de ces produits.

### Source des données et définitions

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail permet d'obtenir des estimations mensuelles de l'emploi rémunéré, des heures rémunérées et des gains pour les provinces et les territoires. L'enquête touche tous les employeurs à l'exception de ceux dont l'activité est liée à l'agriculture, la pêche, le piégeage et le service des ménages. Elle exclut également les organisations religieuses, les Forces armées et les services gouvernementaux étrangers.

Un salarié est toute personne rétribuée pour ses services ou ses absences et pour laquelle l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada. Les propriétaires d'entreprises constituées en société sont également compris dans cette définition; ceux dont l'entreprise n'est pas constituée en société sont exclus mais doivent tout de même déclarer leurs employés.

Les salariés rémunérés à l'heure sont ceux dont la rémunération de base est calculée selon un taux horaire.

Les employés sont des salariés dont la rémunération de base constitue une somme fixe versée pour au moins une semaine.

Les autres salariés sont ceux qui reçoivent une rémunération de base sous forme de commissions, de salaire à la pièce, de participation aux bénéfices, d'indemnité de déplacement, etc.

* *Adaptation d'un article paru dans* Les estimations annuelles de l'emploi, des gains et de la durée du travail, 1983-1994 *(72F0002XPB au catalogue, 1995). Stephen Johnson est au service de la Division du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4061.*

À l'opposé, l'augmentation moyenne de 0,4 % observée chez les quelque trois millions d'employés de l'administration publique, de l'enseignement, des soins de santé et des services sociaux a permis dans l'ensemble de limiter la croissance des gains.

### ... et en partie à cause d'un nombre accru d'heures de travail

En 1994, non seulement l'emploi mais aussi le nombre d'heures de travail ont augmenté. Cette même année, les salariés rémunérés à l'heure travaillaient en moyenne 30,9 heures par semaine, enregistrant ainsi une hausse du nombre d'heures de travail pour une deuxième année consécutive. Il s'agissait en outre de la moyenne d'heures hebdomadaires de travail la plus élevée depuis 1990. Cette augmentation était généralisée; elle touchait les salariés de la majorité des industries, lesquels cumulaient un plus grand nombre d'heures régulières de travail et faisaient plus de temps supplémentaire. Plus de la moitié de la hausse de 12 % du temps supplémentaire payé peut être attribuable à l'industrie manufacturière, laquelle a connu une hausse d'environ 300 000 heures de temps supplémentaire par rapport à l'année précédente.

### Période favorable pour le secteur des ressources naturelles

En 1994, la forte demande de produits du bois, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation, a fait croître l'emploi dans les entreprises d'exploitation forestière. Reflétant cette croissance, les gains hebdomadaires dans les entreprises d'exploitation forestière ont nettement augmenté (4,3 %), en particulier pour les travailleurs à la pièce et les employés.

À l'exception des mines de métaux et de minerais non métalliques, lesquelles ont réduit leurs effectifs pour une cinquième année consécutive, toutes les industries liées à l'exploitation de mines, de carrières et de puits de pétrole ont enregistré des gains en 1994. De même, le niveau d'activité dans les chantiers de gaz et de pétrole au Canada s'est accru en 1994 puisque la production et les opérations de forage ont progressé en raison de la forte demande des États-Unis. Les fournisseurs de services reliés au pétrole brut et au gaz naturel ont connu leur plus haut niveau d'emploi jamais atteint depuis 1988. À la suite de la croissance des livraisons destinées au Japon et de la réouverture de certaines installations, les exploitants de mines de charbon ont aussi légèrement augmenté leur niveau d'emploi, après deux années de déclin. Même si les exploitants de carrières et de sablières ne comptent qu'un petit nombre de salariés, ils ont malgré tout connu des hausses d'emploi de plus de 10 %, peut-être en raison de la plus forte activité dans la construction non résidentielle et industrielle.

Les gains hebdomadaires moyens des salariés travaillant dans les mines, les carrières et les puits de pétrole sont demeurés les plus élevés de tous les principaux groupes d'industries, atteignant 964,83 $ en 1994, ce qui représente une hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

### Forte demande de produits manufacturés

En réponse à une demande croissante de produits manufacturés – les nouvelles commandes et les livraisons ayant nettement augmenté en 1994 –, l'emploi chez les manufacturiers a augmenté pour la première fois depuis 1989. (Conséquence directe des niveaux records de livraison des manufacturiers en 1994, l'emploi dans le transport par camion a augmenté de 2,9 % pour atteindre 131 000, son plus haut niveau depuis 1990.) Malgré cette

Graphique A
**Depuis 1992, la hausse des gains hebdomadaires moyens a été plus élevée ou proportionnelle au taux d'inflation.**

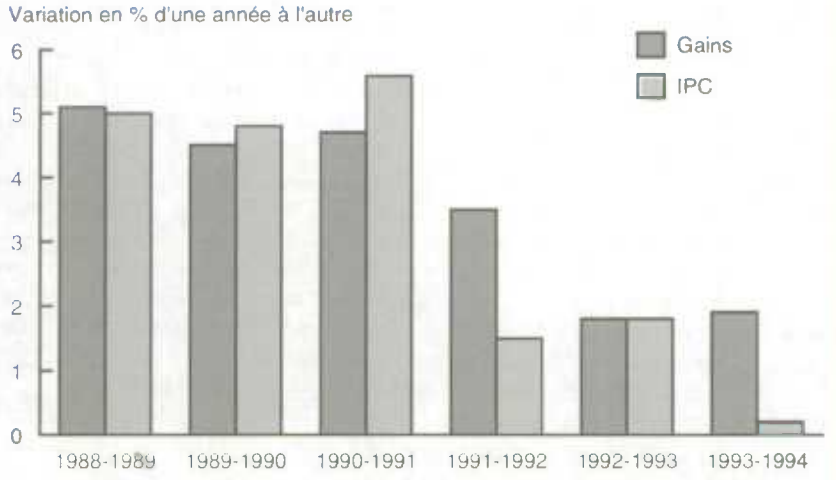


*Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, et Indice des prix à la consommation (IPC)*

hausse, le niveau d'emploi est demeuré nettement inférieur au sommet atteint en 1989. Les hausses étaient concentrées dans quelques industries : bois, matériel de transport, machinerie, et fabrication des produits métalliques. Les salariés de ces industries ont en outre enregistré un plus grand nombre d'heures de travail, entraînant ainsi une hausse de la rémunération hebdomadaire (graphique B). La rémunération hebdomadaire de tous les salariés des industries manufacturières a augmenté de 2,4 % par rapport à 1993, pour s'établir à 685,07 $.

## Plus d'heures de travail dans la construction

En 1994, les entrepreneurs en construction, surtout ceux du Québec, ont augmenté le niveau d'emploi, alors que la hausse chez les entrepreneurs en promotion et en construction de bâtiments non résidentiels, les entrepreneurs spécialisés et les entrepreneurs en construction industrielle contrebalançait une deuxième baisse annuelle consécutive chez les entrepreneurs en construction de bâtiments résidentiels. La demande pour des maisons neuves a chuté en 1994 en raison de la hausse des taux d'intérêt hypothécaire, ce qui a fait régresser le niveau d'activité et l'emploi dans ce secteur. Cependant, le nombre de salariés dans la construction industrielle a continué de progresser, en hausse de près du quart.

Les salariés gagnaient en moyenne 2,8 % de plus qu'en 1993, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'heures travaillées plutôt qu'en raison de la hausse de la rémunération horaire. Lorsque rémunérés à l'heure (comme c'est le cas des deux tiers des travailleurs de la construction), les salariés travaillaient en moyenne 37,7 heures par semaine, ce qui représente la durée moyenne de travail hebdomadaire la plus longue jamais enregistrée depuis 1990. Cette hausse de 3,0 % du nombre d'heures s'explique en partie par la forte augmentation du nombre d'heures supplémentaires. Les salariés des entreprises de promotion et de construction de bâtiments non résidentiels, qui ont travaillé 2,2 heures de plus par semaine par rapport à 1993, ont connu un taux de croissance parmi les plus élevés. Si on fait abstraction de l'effet des heures supplémentaires, les gains horaires sont demeurés inchangés, les salariés rémunérés à l'heure dans trois des six industries[2] de la construction ayant connu des reculs.

Graphique B
**Depuis la dernière récession, les heures travaillées dans les industries manufacturières et dans la construction ont recommencé à augmenter.**

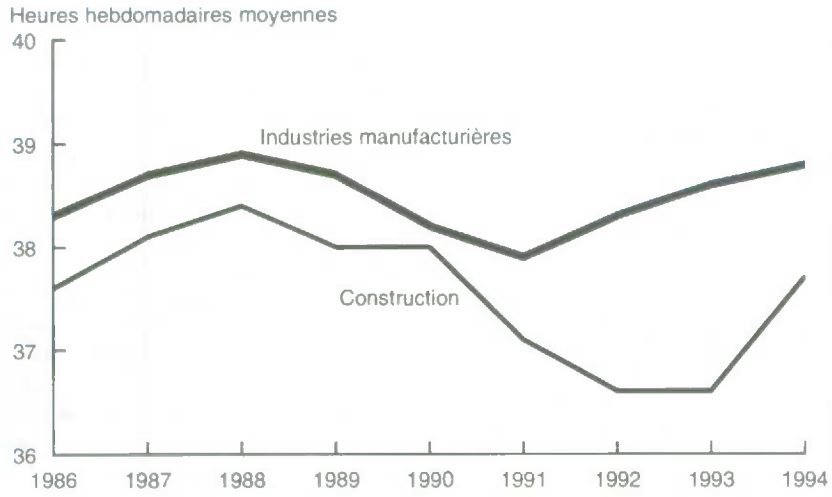


*Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*

## Baisse dans les compagnies d'énergie électrique

En 1994, le nombre de salariés dans les compagnies d'énergie électrique a régressé dans la plupart des provinces, plus particulièrement en Ontario. En raison notamment de la croissance modérée des gains des employés (ces derniers représentant plus des deux tiers de tous les salariés du groupe industriel des communications et autres services publics), les gains hebdomadaires de tous les salariés de cette industrie ont augmenté de 0,3 %, pour atteindre 765,09 $. Les salariés rémunérés à l'heure ont travaillé pendant un moins grand nombre d'heures et n'ont connu que peu de changement de leurs gains horaires (sans tenir compte du temps supplémentaire). Cette situation contraste radicalement avec l'année 1992, alors que les gains horaires faisaient un bond d'environ 7,0 %.

## Croissance dans le commerce de gros

En raison de la recrudescence de l'activité dans les industries manufacturières, les grossistes ont connu une bonne année en 1994. L'emploi et la rémunération ont nettement augmenté parallèlement à une forte croissance de l'activité dans le commerce de gros. Cette hausse a touché surtout les grossis-

tes de machines, de matériel et de fournitures, et les grossistes de métaux, d'articles de quincaillerie et de matériaux de construction. L'effet de cette activité accrue a davantage touché la rémunération hebdomadaire des salariés, qui a progressé de 2,5 % grâce à la forte augmentation qu'ont connue les agents payés à la commission. Les salariés liés au commerce de gros des médicaments et des produits du tabac ont enregistré la plus forte hausse de la rémunération. Les salariés dans les industries du vêtement et de la mercerie et dans les industries des produits agricoles ont également connu une augmentation importante de leur rémunération.

## Commerce de détail : plus d'heures et des gains plus élevés

Le nombre de salariés dans le commerce de détail a régressé légèrement en 1994, mais la hausse du volume des ventes au détail a fait augmenté le nombre d'heures travaillées et la rémunération. Les salariés dans le commerce de détail ont connu une forte hausse de leurs gains hebdomadaires, lesquels atteignaient 339,51 $, en hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente. Les salariés rémunérés à l'heure, qui représentent près des trois quarts de l'emploi dans le commerce de détail, ont fait état d'une augmentation semblable en raison d'une hausse du nombre d'heures de travail par semaine et des taux horaires. Le nombre moyen d'heures hebdomadaires de travail a atteint 26,3, ce qui représente son plus haut niveau depuis 1990. Les agents payés à la commission et les employés ont aussi enregistré des gains supérieurs au cours de l'année. Les salariés de la plupart des industries de commerce de détail ont touché des gains plus élevés en 1994, exception faite des salariés des magasins de marchandises diverses et des magasins de meubles de maison.

## Les services d'informatique et services connexes stimulent l'emploi dans les services aux entreprises

L'emploi dans les compagnies de services aux entreprises a augmenté pour une deuxième année consécutive grâce à l'activité accrue au sein des services suivants : architectes, ingénieurs et autres services scientifiques et techniques, bureaux de placement et services de location de personnel et, enfin, services d'informatique et services connexes. Ces hausses ont permis de récupérer plus de la moitié des pertes d'emploi enregistrées entre 1990 et 1992.

En 1994, l'emploi dans les services d'informatique et services connexes a augmenté, après avoir connu une légère diminution l'année précédente. Le nombre de salariés dans ces services s'est accru de 18,6 % depuis 1990 et cette industrie compte actuellement plus de travailleurs que jamais auparavant. De même, le nombre de salariés dans les services suivants : architectes, ingénieurs et autres services scientifiques et techniques a augmenté en 1994, peut-être en raison de la mise en oeuvre de projets du programme d'infrastructure du gouvernement fédéral et d'autres activités industrielles et de construction lourde. Par ailleurs, l'emploi dans les agences de publicité a chuté pour une cinquième année consécutive.

Cette croissance de l'emploi a coïncidé avec une augmentation substantielle de la rémunération. La rémunération hebdomadaire des salariés dans l'industrie des services aux entreprises était de 607,24 $, d'où une majoration de 3,6 % par rapport à 1993. Parmi tous les salariés des services aux entreprises, ceux du domaine des services d'informatique et services connexes ont enregistré la plus forte hausse de la rémunération hebdomadaire (9,3 % par rapport à 1993), pour s'établir à 795,61 $.

## Administration publique

Le nombre de salariés dans l'administration publique a diminué de 0,9 % pour se fixer à 704 000, à la suite de la réduction continue des effectifs dans l'administration fédérale et provinciale. Le recul le plus marqué s'est produit dans l'administration provinciale, puisque presque toutes les provinces et tous les territoires avaient moins de personnel en 1994. Les petites provinces ont enregistré les diminutions les plus importantes alors qu'elles ont connu leurs plus bas niveaux d'emploi depuis 1989.

Les salariés de l'administration publique gagnaient en moyenne 752,88 $, ce qui représente une augmentation de 0,8 % par rapport à 1993. Les salariés de l'administration fédérale ont connu la plus faible hausse puisque leurs gains n'ont augmenté que de façon marginale (environ 2,00 $ par semaine). Les fonctionnaires provinciaux travaillant à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Alberta ont reçu en moyenne une rémunération inférieure à celle de l'année précédente. Dans l'ensemble, la croissance de la rémunération a été contrebalancée par la baisse de l'emploi, ce qui a eu pour effet de n'entraîner aucune augmentation de la rémunération totale pour 1994.

## Chute de la rémunération dans l'enseignement

Malgré une faible progression du nombre de salariés, la rémunération totale versée aux salariés des services d'enseignement et autres services a diminué en 1994 en raison d'un recul de 0,4 % de la rémunération hebdomadaire moyenne. L'augmentation de 1 000 salariés est directement attribuable à des hausses dans les écoles élémentaires et secondaires, les bibliothèques, les musées et les autres services éducatifs ainsi qu'à des baisses dans les établissements d'enseignement universitaire et

d'enseignement postsecondaire non universitaire.

Bien que l'emploi ait progressé à l'échelle nationale, il a toutefois diminué dans la plupart des provinces. L'emploi et la rémunération totale ont diminué dans toutes les provinces, à l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique. Terre-Neuve et la Saskatchewan ont enregistré les baisses d'emploi les plus appréciables en 1994, suivies de près par le Nouveau-Brunswick et l'Alberta. En outre, les salariés de la moitié des provinces ont touché des gains hebdomadaires moins élevés. La réduction combinée de l'emploi et de la rémunération a fait chuté les dépenses salariales des administrations publiques dans la plupart des provinces.

### L'emploi dans les hôpitaux continue de régresser

Les établissements de soins de santé et de services sociaux comptaient plus de salariés en 1994, ces derniers étant en hausse de 0,6 % par rapport à 1993. L'emploi s'est accru même si les hôpitaux, qui regroupent près de la moitié des travailleurs de ces services, ont continué de réduire leurs effectifs (10 000 personnes de moins en 1994). La presque totalité de la perte d'emploi dans les hôpitaux s'est produite dans les trois provinces suivantes : Alberta, Ontario et Nouvelle-Écosse. Ces baisses ont cependant été plus que compensées par des gains réalisés dans d'autres établissements de soins de santé et de services sociaux, et dans les services de soins de santé hors institution. Les tendances de l'emploi des deux dernières années semblent indiquer que les soins de santé sont passés des hôpitaux aux services hors institution.

Les salariés dans les services de soins de santé et les services sociaux gagnaient en moyenne 504,63 $ par semaine, soit 1,2 % de plus que l'année précédente. La rémunération des salariés dans les hôpitaux a augmenté de façon plus modérée en raison d'une baisse continue du nombre d'heures hebdomadaires de travail. Les salariés rémunérés à l'heure comptaient en moyenne moins de 30 heures de travail par semaine en 1994.

### Hébergement et restauration : moins de salariés et plus d'heures de travail

Le nombre de salariés dans l'industrie des services d'hébergement et de restauration a diminué puisque les hôtels et les autres services d'hébergement, surtout en Ontario et au Québec, comptaient un nombre inférieur de salariés en 1994. Les établissements de restauration, cependant, ont fait état de peu de variations dans l'emploi. Bien que l'emploi ait dans l'ensemble régressé, le nombre d'heures travaillées par semaine a augmenté de façon substantielle. Les salariés rémunérés à l'heure, qui représentent plus de 80 % des salariés de cette industrie, ont travaillé en moyenne 24,0 heures par semaine, soit le plus haut niveau enregistré depuis 1988. La croissance du nombre d'heures était généralisée et a contribué à une hausse de 4,3 % de la rémunération hebdomadaire pour l'ensemble des salariés.

## Résumé

Le marché du travail a de façon générale connu une solide performance en 1994. L'emploi a augmenté dans toutes les régions et dans la plupart des industries du secteur privé. Le pouvoir d'achat des salariés s'est accru puisque leurs gains ont dépassé l'inflation. Les salaires des agents payés à la commission et ceux des propriétaires, qui sont intimement liés à la performance de l'économie, ont mené la croissance des gains. En outre, les salariés ont fait un plus grand nombre d'heures régulières de travail et davantage de temps supplémentaire.

Cependant, la majeure partie de la croissance économique observée en 1994 était attribuable à la demande provenant des marchés étrangers. Si les exportations reprennent leur tendance à la hausse dans la seconde moitié de 1995, les éléments clés de la croissance de 1994 devraient à nouveau contribuer à maintenir une forte économie. Si toutefois la demande de la part des marchés étrangers stagne comme ce fut le cas durant le premier trimestre de l'année, la création d'emploi et la hausse des gains seront certes plus difficiles. □

## Notes

1 L'échantillon de l'EERH comprend toutes les entreprises comptant 300 employés ou plus, une partie de celles comptant entre 100 et 299 employés ainsi qu'un échantillon de dossiers administratifs d'entreprises où il y a moins de 100 employés. Les salariés sont répartis comme suit : employés, salariés rémunérés à l'heure et autres salariés.

2 Les entrepreneurs en promotion et en construction de bâtiments non résidentiels, les entrepreneurs en construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés ont connu des baisses. Les entrepreneurs en promotion et en construction de bâtiments résidentiels, les entrepreneurs en construction de route et construction lourde et ceux des services relatifs à la construction ont connu des gains.

## Document consulté

AKYEAMPONG, E.B. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, nº 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1995, supplément.

## Annexe
### Emploi, gains et nombre d'heures* de travail selon les principaux groupes d'industries, la province et le territoire

| | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrie** | | | | | |
| Ensemble des industries ** | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 11 146,1 | 10 549,5 | 10 246,9 | 10 271,4 | 10 447,1 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 505,14 | 528,60 | 547,01 | 556,76 | 567,11 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 31,3 | 30,7 | 30,5 | 30,6 | 30,9 |
| Exploitation forestière et services forestiers | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 61,3 | 60,6 | 59,4 | 63,0 | 63,9 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 643,46 | 679,83 | 697,27 | 709,99 | 730,83 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 39,3 | 37,6 | 37,7 | 38,7 | 38,3 |
| Mines, carrières et puits de pétrole | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 152,3 | 145,2 | 128,5 | 119,7 | 130,4 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 863,29 | 908,78 | 935,10 | 956,81 | 964,83 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 40,0 | 39,5 | 39,8 | 39,6 | 39,8 |
| Industries manufacturières | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 1 885,4 | 1 691,5 | 1 599,2 | 1 596,7 | 1 631,6 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 598,97 | 624,39 | 652,54 | 668,95 | 685,07 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 38,2 | 37,9 | 38,3 | 38,6 | 38,8 |
| Construction | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 578,9 | 483,0 | 441,4 | 423,4 | 433,4 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 622,96 | 635,38 | 637,40 | 639,74 | 657,87 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 38,0 | 37,1 | 36,6 | 36,6 | 37,7 |
| Transport et entreposage | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 502,9 | 462,9 | 456,4 | 455,0 | 458,5 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 605,48 | 639,40 | 652,99 | 664,25 | 675,48 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 37,3 | 36,8 | 36,5 | 36,3 | 36,5 |
| Communications et autres services publics | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 399,3 | 397,6 | 395,2 | 386,3 | 391,4 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 686,21 | 728,57 | 757,06 | 762,74 | 765,09 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 38,7 | 39,3 | 38,6 | 37,8 | 37,5 |
| Commerce de gros | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 637,8 | 613,2 | 601,6 | 594,7 | 608,2 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 538,75 | 557,57 | 579,21 | 590,93 | 605,56 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 35,1 | 35,0 | 34,7 | 35,2 | 35,4 |
| Commerce de détail | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 1 517,7 | 1 392,6 | 1 332,9 | 1 354,3 | 1 350,0 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 306,86 | 317,77 | 320,80 | 329,65 | 339,51 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 26,8 | 26,1 | 25,6 | 26,0 | 26,3 |
| Intermédiaires financiers et assurances | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 493,9 | 490,9 | 482,0 | 478,2 | 462,9 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 566,55 | 599,19 | 626,86 | 668,49 | 670,14 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 25,6 | 24,5 | 23,8 | 24,2 | 24,9 |
| Services immobiliers et agences d'assurances | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 214,8 | 205,1 | 190,8 | 186,0 | 180,3 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 488,01 | 483,25 | 520,44 | 521,78 | 556,88 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 27,9 | 25,8 | 26,1 | 26,8 | 27,0 |
| Services aux entreprises | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 585,5 | 540,9 | 511,0 | 528,8 | 560,2 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 533,59 | 557,60 | 583,53 | 586,14 | 607,24 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 29,0 | 29,2 | 29,6 | 29,4 | 29,7 |
| Administration publique | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 702,2 | 718,5 | 719,5 | 710,2 | 703,6 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 689,12 | 701,92 | 727,64 | 746,59 | 752,88 |
| Heures hebdomadaires moyennes | -- | -- | -- | -- | -- |
| Enseignement | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 888,1 | 905,7 | 916,3 | 932,2 | 933,3 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 605,91 | 640,33 | 667,74 | 674,05 | 671,41 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 22,7 | 18,9 | 19,1 | 19,1 | 20,3 |
| Services de soins de santé et services sociaux | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 1 128,0 | 1 135,8 | 1 135,3 | 1 138,9 | 1 145,3 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 435,37 | 466,91 | 485,06 | 498,45 | 504,63 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 28,1 | 28,1 | 28,1 | 28,0 | 27,9 |

## Annexe – fin

### Emploi, gains et nombre d'heures* de travail selon les principaux groupes d'industries, la province et le territoire

| | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrie** – fin | | | | | |
| Hébergement et restauration | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 793,2 | 732,6 | 721,4 | 748,1 | 741,2 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 206,38 | 209,49 | 215,84 | 217,77 | 227,19 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 23,9 | 23,6 | 23,5 | 23,4 | 24,0 |
| Autres industries de services | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 604,8 | 573,5 | 556,1 | 556,0 | 593,9 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 343,50 | 361,59 | 366,96 | 377,46 | 381,34 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 26,1 | 26,1 | 25,0 | 25,6 | 25,7 |
| **Province et territoire** | | | | | |
| Terre-Neuve | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 155,8 | 146,3 | 141,3 | 139,8 | 145,9 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 474,83 | 497,36 | 508,57 | 527,12 | 532,85 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 34,8 | 33,9 | 33,6 | 34,0 | 33,9 |
| Île-du-Prince-Édouard | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 39,4 | 38,2 | 38,6 | 38,9 | 39,7 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 416,92 | 429,29 | 444,44 | 454,00 | 453,79 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 31,4 | 31,0 | 30,4 | 30,7 | 31,1 |
| Nouvelle-Écosse | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 305,5 | 291,5 | 284,1 | 285,3 | 292,1 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 454,25 | 474,73 | 489,59 | 494,75 | 496,91 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 32,2 | 31,6 | 31,7 | 31,7 | 32,1 |
| Nouveau-Brunswick | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 243,1 | 237,9 | 230,3 | 232,0 | 234,4 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 455,92 | 479,89 | 493,94 | 504,38 | 503,08 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 33,8 | 33,4 | 33,2 | 33,5 | 33,7 |
| Québec | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 2 747,0 | 2 625,6 | 2 512,4 | 2 507,7 | 2 531,1 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 493,28 | 513,75 | 532,55 | 539,30 | 544,18 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 32,1 | 31,7 | 31,4 | 31,5 | 31,6 |
| Ontario | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 4 557,1 | 4 219,6 | 4 079,2 | 4 057,54 | 4 092,3 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 526,40 | 553,83 | 576,52 | 588,95 | 604,05 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 31,1 | 30,8 | 30,6 | 30,7 | 31,1 |
| Manitoba | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 407,1 | 383,8 | 383,1 | 381,9 | 392,6 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 459,92 | 476,51 | 488,07 | 492,30 | 499,34 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 31,1 | 30,2 | 30,1 | 29,7 | 30,4 |
| Saskatchewan | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 317,8 | 302,6 | 303,4 | 302,0 | 305,3 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 444,14 | 463,77 | 470,37 | 474,06 | 487,08 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 28,4 | 28,0 | 28,2 | 27,9 | 28,7 |
| Alberta | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 1 067,9 | 1 026,0 | 994,9 | 990,2 | 1 038,2 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 502,60 | 528,81 | 543,75 | 551,98 | 552,65 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 30,2 | 29,5 | 29,3 | 29,7 | 30,1 |
| Colombie-Britannique | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 1 272,8 | 1 246,6 | 1 247,5 | 1 303,8 | 1 341,9 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 511,06 | 530,86 | 545,42 | 557,50 | 577,15 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 30,4 | 29,4 | 29,1 | 29,1 | 29,4 |
| Yukon | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 11,6 | 11,0 | 11,6 | 11,3 | 11,7 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 591,53 | 636,48 | 678,98 | 679,26 | 686,56 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 34,1 | 31,3 | 31,0 | 30,6 | 32,4 |
| Territoires du Nord-Ouest | | | | | |
| Emploi (en milliers) | 21,1 | 20,3 | 20,5 | 21,1 | 22,0 |
| Gains hebdomadaires moyens ($) | 665,90 | 705,85 | 713,45 | 703,40 | 704,37 |
| Heures hebdomadaires moyennes | 33,4 | 33,5 | 33,1 | 32,1 | 33,0 |

*Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*

* *Les estimations de l'emploi et des gains hebdomadaires moyens couvrent tous les salariés. Les heures hebdomadaires moyennes de travail concernent les salariés rémunérés à l'heure. Les gains hebdomadaires moyens et les heures hebdomadaires moyennes de travail comprennent le temps supplémentaire.*

** *Pour 1994, l'ensemble des industries comprend les employeurs non classés selon l'industrie.*

# Quoi de neuf ?

## VIENT DE PARAÎTRE

### *Estimations annuelles de l'emploi, des gains et des heures de travail*

La publication *Estimations annuelles de l'emploi, des gains et des heures de travail, de 1983 à 1994*, contient des données tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Elle présente des données annuelles moyennes sur le nombre total de salariés, les gains horaires et hebdomadaires moyens, la rémunération, etc. Il s'agit de données nationales, provinciales et territoriales visant plus de 200 groupes d'activités économiques.

Dans sa «Revue de fin d'année 1994», la publication fait également état d'une première augmentation marquée de l'emploi en quatre ans (175 000 travailleurs de plus qu'en 1993), d'une hausse des gains de 1,9 % (très supérieure au taux d'inflation de 0,2 %) et d'une progression des heures supplémentaires de 12,2 %. Pour plus de détails, voir l'article intitulé «Évolution récente des gains» dans le présent numéro.

*Estimations annuelles de l'emploi, des gains et des heures de travail, de 1983 à 1994* est offerte sous forme de publication (72F0002XPB au catalogue) au prix de 75 $, sur disquette (72F0002XDB au catalogue) au prix de 100 $ ou sur les deux supports (10-3000XZB au catalogue) au prix de 150 $. Pour commander, ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Sylvie Picard par téléphone au (613) 951-4090 ou par télécopieur au (613) 951-4087. □

### *Données sur le travail, l'éducation et la retraite tirées du cycle 9 de l'ESG*

En 1994, le cycle 9 a de nouveau porté sur l'éducation, le travail et la retraite, aspects qui avaient été couverts une première fois par l'Enquête sociale générale (ESG) de 1989. Deux éléments ont toutefois été ajoutés concernant l'origine sociale et les interruptions de travail. Le fichier de microdonnées produit à l'issue du cycle 9, y compris la documentation pertinente complète, est maintenant offert.

Le cycle 9 a permis de recueillir une foule de renseignements sur l'éducation, notamment le plus haut niveau d'instruction atteint, le domaine d'études, le programme d'études le plus récent, les études envisagées et les activités menées après la fin des études, y compris le premier emploi. Outre les données sur le premier emploi, on a recueilli des renseignements sur les antécédents de travail, notamment l'emploi occupé cinq ans avant l'enquête, le dernier emploi (si présentement sans travail) et l'emploi actuel. L'information concernant l'activité actuelle sur le marché du travail couvre notamment la profession et le secteur d'activité, les heures de travail, les fonctions de supervision, l'appartenance syndicale, le stress au travail, l'utilisation d'un ordinateur et les gratifications professionnelles (monétaires, psychologiques et autres). Les nouvelles questions traitent de la durée des interruptions de travail au cours des cinq dernières années et de leur impact sur la situation professionnelle du répondant. Les questions développées concernant la retraite portent sur la qualité de vie depuis la retraite, les emplois occupés depuis le départ à la retraite, le motif du retour sur le marché du travail, les conditions de travail, etc. Enfin, les nouvelles données sur le niveau d'instruction et l'occupation des parents du répondant permettent de cerner l'origine sociale.

Les données tirées du cycle 9 de l'ESG sont maintenant disponibles sous diverses formes : une trousse d'information offrant une vue d'ensemble, une feuille de renseignements sur l'utilisation d'un ordinateur au travail ainsi qu'un fichier de microdonnées à grande diffusion. La parution d'une publication analytique portant sur la population retraitée est prévue pour l'été 1996, et des articles analytiques paraîtront dans *Perspective* et dans *Tendances sociales canadiennes*.

Voici quelques faits saillants qui intéresseront les lecteurs de *Perspective* :

- En 1994, 48 % des travailleurs canadiens (45 % des hommes et 52 % des femmes) utilisaient un ordinateur au travail, comparativement à 35 % en 1989.
- Les travailleurs canadiens passaient en moyenne 18 heures par semaine à utiliser un ordinateur au travail.
- Vingt-sept pour cent des retraités canadiens ont quitté leur travail pour des raisons de santé; 13 % des retraités ont occupé un emploi rémunéré depuis leur départ à la retraite.
- En 1994, environ la moitié des travailleurs âgés de 15 à 24 ans occupaient un poste à temps partiel ou travaillaient à titre temporaire ou à contrat; 55 % des travailleuses de cette tranche d'âge occupaient un poste non normalisé.

Pour plus de renseignements sur le cycle 9 de l'Enquête sociale générale, on peut communiquer avec Pierre Turcotte par téléphone au (613) 951-0878 ou par télécopieur au (613) 951-0387. □

## En 1993, la formation demeurait importante pour les employeurs

Les résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EÉFA) de 1994 sont maintenant disponibles dans un fichier de microdonnées à grande diffusion. À titre de supplément à l'Enquête sur la population active de janvier 1994, l'EÉFA a été menée auprès d'environ 42 000 ménages, et les données sont comparables à celles de l'EÉFA de 1992. Les données recueillies portent sur la formation encouragée par les employeurs de même que sur les autres types de formation. Les résultats montrent que les employeurs ont continué d'offrir de la formation à leurs employés au cours de la dernière récession.

L'EÉFA porte notamment sur la matière et la durée des cours suivis durant l'année civile, sur celui qui a acquitté les frais de scolarité et autres frais, sur la méthode d'enseignement et le lieu de la formation, ainsi que sur des caractéristiques socio-économiques : revenu, niveau d'instruction, secteur d'activité et profession du travailleur. Des données distinctes ont été recueillies sur les *programmes* (un programme étant une série de cours donnant accès à un certificat ou à un diplôme) et les *cours* de formation.

Voici quelques faits saillants de l'EÉFA de 1994 :

- En 1993, 15 % des Canadiens âgés de 17 ans et plus ont reçu une formation encouragée par leur employeur.
- Les employeurs ont acquitté les frais de scolarité dans le cas de 70 % des programmes et de 81 % des cours suivis par leurs employés.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour commander le fichier de microdonnées tirées de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 1994, on peut communiquer avec Mike Sivyer par téléphone au (613) 951-4598 ou par télécopieur au (613) 951-0562. □

## L'équité en matière d'emploi jusqu'en 2016

Les projections démographiques allant jusqu'en 2016 au sujet des autochtones, l'un des quatre groupes désignés à l'égard de l'équité en matière d'emploi en vertu d'une loi fédérale, viennent de paraître. *Projections de la population canadienne d'origine autochtone, 1991-2016* porte sur les Indiens inscrits, les Inuit, les Métis, les Indiens non inscrits et les autres Indiens. Le rapport présente les caractéristiques démographiques de la population autochtone et des projections selon trois scénarios de croissance : lente, moyenne et rapide, en se basant sur les éléments de croissance suivants : fécondité, mortalité et dispositions permettant de recouvrer le statut d'Indien en vertu du projet de loi C-31. Ce rapport estime que la population d'origine autochtone, qui était d'un million en 1991, se chiffrera entre 1,5 et 1,7 million d'ici 2016. Le taux moyen de croissance demeurera plus élevé que pour l'ensemble de la population canadienne, et la répartition régionale demeurera sensiblement la même, plus de la moitié de la population autochtone continuant de vivre à l'ouest de l'Ontario. En 2016, la proportion d'Indiens inscrits, au sein de la population autochtone, pourrait atteindre 46 %, celle des Inuit et des Métis devrait demeurer à environ 5 % et 18 % respectivement, et la proportion des Indiens non inscrits et des autres Indiens pourrait tomber à 32 %. L'âge médian de la population autochtone, qui était de 22,5 ans en 1991, s'établira entre 28,8 et 30,9 ans en 2016.

Les projections démographiques pour les femmes sont présentées dans la publication annuelle *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1993-2016* (91-520 au catalogue). La parution des projections démographiques relatives aux deux autres groupes désignés, les minorités visibles et les personnes handicapées, est prévue pour l'hiver 1995.

Des disquettes offrent maintenant le *Profil des minorités visibles du Canada* (89F0037XDB au catalogue) et le *Profil des personnes handicapées (limitées au travail et dans la perception des autres)* (89F0038XDB au catalogue). Ces profils sont respectivement basés sur le Recensement de 1991 et sur l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Ils présentent un vaste ensemble de variables démographiques et socio-économiques : tranche d'âge, langue maternelle, langues officielles parlées, niveau d'instruction, activité sur le marché du travail, profession et secteur d'activité, revenu et gains, mobilité au cours des cinq dernières années. Dans le profil des minorités visibles, les données sont croisées par province pour chacun des groupes de minorité visible suivants : Noirs, Sud-Asiatiques, Chinois, Coréens, Japonais, Sud-Est-Asiatiques, Philippins, personnes originaires d'autres îles du Pacifique, Ouest-Asiatiques et Arabes, Latino-Américains et minorités visibles à plus d'un titre. Le profil des personnes handicapées comprend des données sur la nature et la gravité du handicap et sur les aménagements particuliers nécessaires à ces travailleurs. Les disquettes comprennent un logiciel qui permet à l'utilisateur de créer et d'imprimer des tableaux et des graphiques. Les profils sont offerts en version imprimée pour les régions seulement.

Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec le Programme statistique sur l'équité en matière d'emploi, par téléphone au (613) 951-0247 ou par télécopieur au (613) 951-0387. Pour commander, communiquez avec un centre de consultation de Statistique Canada ou avec la Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur : (613) 951-1584. On peut aussi appeler sans frais au 1 800 267-6677. □

## Étude des caractéristiques des entreprises innovatrices

En 1992, Statistique Canada a mené une enquête afin d'évaluer l'impact de l'évolution de la conjoncture économique, c'est-à-dire de la mondialisation des marchés et de l'accroissement de la concurrence, sur les petites et moyennes entreprises (moins de 500 employés et actif inférieur à 100 millions de dollars). À partir des données de l'enquête, les analystes de la Direction des études analytiques ont défini une mesure permettant d'identifier les entreprises très innovatrices et celles qui le sont moins. (Pour plus de renseignements sur l'Enquête sur les petites et moyennes entreprises en croissance, voir *Stratégies de réussite*, 61-523RE au catalogue).

La mesure de l'innovation, utilisée dans les trois analyses décrites ci-dessous, est plutôt complexe : l'innovation comprend les techniques de gestion, la structure organisationnelle, les processus de production, la formation du personnel, la conception du matériel et l'utilisation des matériaux. Tous ces éléments s'articulent de façon particulière au sein de chaque entreprise. La mesure de l'innovation définie par les auteurs tient compte de cette interaction et a recours à un vaste éventail de variables pour reconnaître les entreprises innovatrices. L'adoption de mesures innovatrices (telles que l'utilisation de la technologie, l'utilisation d'encouragements à la R-D et la capacité en R-D) ainsi que la conviction de l'entreprise que l'innovation contribue à sa croissance sont des facteurs qui ont une grande importance dans cette mesure. La mesure tient également compte de certaines stratégies d'innovation, dont l'élaboration de nouvelles technologies ou le perfectionnement de technologies existantes, l'utilisation plus efficace de matériaux nouveaux ou existants, le contrôle de processus et l'utilisation de sources habituelles d'innovation (les brevets et l'unité de R-D de l'entreprise). D'autres variables témoignent de l'intensité de la recherche d'idées et de processus innovateurs à partir de sources internes et externes (par exemple, l'unité de commercialisation, l'unité de production, les clients et les fournisseurs). Le pourcentage de l'investissement total consacré à la R-D, ainsi que la proportion des effectifs de l'entreprise employés au sein de l'unité de R-D, entrent également en ligne de compte afin de mesurer l'innovation.

*Stratégie des entreprises innovatrices et non innovatrices au Canada*
J.R. Baldwin et J. Johnson
Document de recherche n° 73

Ce document porte sur les différences entre les principes observés par les entreprises innovatrices et non innovatrices, et conclut que les entreprises innovatrices mettent davantage l'accent sur les ressources humaines, en consacrant plus d'efforts à la formation structurée et non structurée; le financement, particulièrement celui qui fait appel aux capitaux-risques, à la capitalisation publique et aux sociétés mères; la commercialisation, la qualité des produits et le service à la clientèle; des procédés et des techniques de production économiques et efficaces; les programmes gouvernementaux, dont les encouragements à l'exportation, les programmes de soutien à l'industrie et les encouragements fiscaux; et une bonne gestion. L'importance accordée à l'innovation apparaît comme le plus solide gage de succès au chapitre de l'accélération de la croissance, de l'augmentation de la part de marché et de l'accroissement de la rentabilité.

*Développement du capital humain et innovation : La formation dans les petites et moyennes entreprises*
J.R. Baldwin et J. Johnson
Document de recherche n° 74

Ce document analyse les facteurs qui influent sur les décisions des entreprises en matière de formation et sur les dépenses consacrées à la formation. La formation semble étroitement liée à l'innovation : la formation est essentielle pour accroître les compétences et les connaissances des employés des entreprises d'évolution rapide. La formation est aussi intimement liée à l'importance que l'entreprise accorde à la compétence de ses salariés, à la qualité des produits, au service à la clientèle et à la mise en oeuvre d'une stratégie de gestion de la qualité totale.

*L'innovation : La clé de la réussite des petites entreprises*
J.R. Baldwin
Document de recherche n° 76

La croissance des petites et moyennes entreprises tient généralement à leur souplesse, à l'efficacité de leur administration, à la qualité de leurs produits et à leurs services personnalisés axés sur des créneaux. Cette étude révèle que malgré l'importance de ces facteurs, il n'y a pas d'écarts statistiquement significatifs entre les entreprises plus prospères et les entreprises moins prospères aux chapitres de la gestion, de la compétence

du personnel, de la qualité des produits et de la souplesse des activités. (La prospérité repose sur la croissance de la part du marché, la productivité des capitaux et de la main-d'oeuvre et la rentabilité.) Toutefois, dans un vaste éventail de secteurs d'activité, la performance sur le plan de l'innovation est beaucoup plus éloquente dans les entreprises plus prospères que dans les entreprises moins prospères en ce qui concerne la capacité en recherche-développement, en particulier l'exécution d'un programme de recherche; la pénétration de nouveaux marchés, et surtout à l'étranger; et l'obtention de nouvelles technologies, que ce soit par l'élaboration de nouvelles technologies ou par l'amélioration de technologies existantes.

Pour commander ces documents, on peut communiquer avec un centre de consultation de Statistique Canada ou écrire au Comité d'examen des publications, Direction des études analytiques, Statistique Canada, 24e étage, Immeuble R.-H.- Coats, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou encore téléphoner au (613) 951-1804. □

# INDICATEURS DES SERVICES

# Au sujet des entreprises au service des affaires du Canada et à leur intention...

## Enfin regroupées en une publication, des données courantes et des analyses éclairées sur ce secteur ESSENTIEL!

Le secteur des services domine à l'heure actuelle les économies industrielles du monde. Les télécommunications, les opérations bancaires, la publicité, l'informatique, l'immobilier, le génie et l'assurance représentent une gamme éclectique de services sur lesquels reposent tous les autres secteurs économiques.

En dépit de leur rôle critique sur le plan économique, il est toutefois difficile de savoir ce qui se passe dans ces branches d'activité. Des efforts considérables et fastidieux ont permis, au mieux, de rassembler une collection de renseignements fragmentaires divers... qui ne favorisent pas la compréhension avisée et la prise de mesures efficaces.

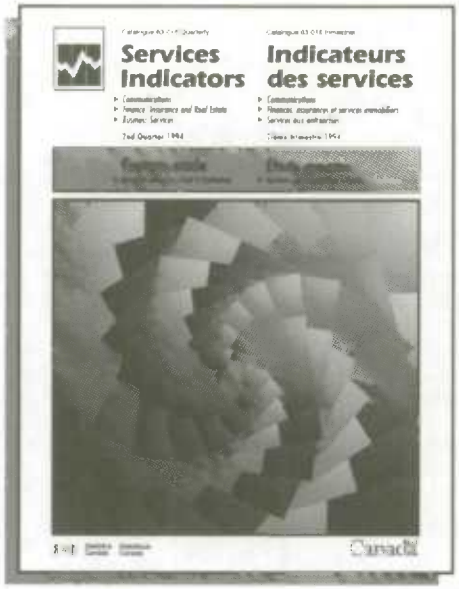


Remplacez **maintenant** ce tableau fragmentaire par l'image cohérente que vous offre ***Indicateurs des services***. Cette publication trimestrielle innovatrice de Statistique Canada **pénètre dans un domaine inexploré**, fournissant des aperçus opportuns du rendement et des progrès dans les domaines suivants :

- *Communications*
- *Finance, assurance et immobilier*
- *Services aux entreprises*

***Indicateurs des services*** rassemble des tableaux analytiques, des diagrammes, des graphiques et des observations en un mode de présentation stimulant et attrayant. En puisant à même une vaste gamme d'indicateurs financiers importants, allant notamment des profits, des capitaux propres, des recettes, de l'actif et du passif aux tendances et analyses de l'emploi, des salaires et de l'extrant – à laquelle s'ajoute un article de fond exploratif dans chaque numéro, ***Indicateurs des services*** brosse **pour la première fois** un tableau complet!

Enfin, quiconque s'intéresse au secteur des services peut consulter ***Indicateurs des services*** pour trouver des renseignements **courants** sur ces branches d'activité... tant sous une forme sommaire qu'à un niveau de détail n'ayant jamais encore été offert – et ce, dans une même publication.

Si vous êtes de ceux qui fournissent des services aux entreprises canadiennes, ou si vous financez, fournissez ou évaluez ces services ou y avez en fait recours, ***Indicateurs des services*** représente un tournant – une chance de s'aventurer dans l'avenir en étant armé des réflexions et connaissances les plus actuelles.

Commandez dès aujourd'hui VOTRE abonnement à ***Indicateurs des services***!

***Indicateurs des services*** (n° 63-0160XPB au catalogue) coûte 112 $ (plus 7 % de TPS) au Canada, 135 $ US aux États-Unis et 157 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division du marketing, Vente et service, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste qui figure dans la présente publication).

Si vous préférez, vous pouvez télécopier votre commande en composant le **1-613-951-1584** ou téléphoner sans frais du Canada et des États-Unis au **1-800-267-6677** [ou d'ailleurs, au **1-613-951-7277**] et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard.

729MISC94163

# Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Les indicateurs suivants de l'emploi et du revenu proviennent de 11 sources différentes qui incluent des données annuelles publiées et non publiées. Ces indicateurs paraissent régulièrement dans chaque numéro.

Lorsqu'elles sont disponibles et aussitôt que cela est possible, nous y ajoutons les données annuelles les plus récentes. Ainsi, les indicateurs sont mis à jour et les nouvelles données sont incorporées dans chaque numéro. Un indicateur mis à jour ou révisé depuis le dernier numéro est identifié par un astérisque.

## Sources des données

Les indicateurs sont tirés des sources suivantes :

**1-14 & 16** **Enquête sur la population active**
Tirage : Mensuel
Personne-ressource : Jean-Marc Lévesque
(613) 951-2301

**15** **Enquête sur les finances des consommateurs**
Tirage : Annuel
Personne-ressource : Michel Dumoulin
(613) 951-4635

**17** **Enquête sur l'absence du travail**
Tirage : Annuel
Personne-ressource : Michael Sivyer
(613) 951-4598

**18** **Programme national de statistiques sur les accidents du travail**
Tirage : Annuel
Personne-ressource : Joanne Proulx
(613) 951-4040

**19** **Indice de l'offre d'emploi**
Tirage : Mensuel
Personne-ressource : Adib Farhat
(613) 951-4045

**20-21** **Programme de statistiques sur l'assurance-chômage**
Tirage : Mensuel
Personne-ressource : Adib Farhat
(613) 951-4045

**22-29** **Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail**
Tirage : Mensuel
Personne-ressource : Cindy Ingalls
(613) 951-4090

**30-32** **Grands règlements salariaux, Bureau de renseignements sur le travail (Développement des ressources humaines Canada)**
Tirage : Trimestriel
Information : (819) 997-3117

**33-35** **Le revenu du travail (Revenu Canada, Impôt, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et autres enquêtes)**
Tirage : Trimestriel
Personne-ressource : Ed Bunko (613) 951-4048

**36-46** **Enquête sur les finances des consommateurs**
Tirage : Annuel
Personne-ressource : Michel Dumoulin
(613) 951-4635

**47-53** **Enquête sur l'équipement ménager**
Tirage : Annuel
Personne-ressource : Michel Dumoulin
(613) 951-4635

**54-59** **Données régionales et administratives**
Tirage : Annuel
Information : (613) 951-9720

Les notes et définitions de certains indicateurs paraissent à la fin du tableau.

## Données complémentaires

Le tableau fournit, au plus, deux années de données pour chaque indicateur. Pour cet ensemble d'indicateurs, une série plus longue (généralement 10 ans) est disponible sur imprimé ou disquette au coût de 50 $. Une explication plus détaillée des indicateurs est également disponible. Cet ensemble de données couvrant 10 années est mis à jour trimestriellement. Pour plus de détails, communiquez avec Jeannine Usalcas au (613) 951-6889 ou par télécopieur au (613) 951-4179.

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| N° | | Unité | Année | Canada | T.-N. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Marché du travail** | | | | | | | |
| 1 | Population de 15 ans et plus | en | 1993 | 22 371 | 454 | 102 | 719 | 589 |
| | | milliers | 1994 | 22 717 | 456 | 103 | 725 | 594 |
| | *Variation* | % | | *1,5* | *0,4* | *1,5* | *0,9* | *0,9* |
| 2 | Population active | en | 1993 | 14 663 | 242 | 66 | 431 | 349 |
| | | milliers | 1994 | 14 832 | 244 | 68 | 438 | 351 |
| | *Variation* | % | | *1,2* | *1,1* | *1,8* | *1,5* | *0,5* |
| 3 | Taux d'activité | % | 1993 | 65,5 | 53,2 | 65,3 | 60,0 | 59,3 |
| | | | 1994 | 65,3 | 53,6 | 65,5 | 60,4 | 59,1 |
| 4* | Emploi | en | 1993 | 13 015 | 193 | 54 | 368 | 305 |
| | | milliers | 1994 | 13 292 | 195 | 56 | 380 | 307 |
| | *Variation* | % | | *2,1* | *0,7* | *3,1* | *3,1* | *0,7* |
| | - emploi à temps plein | en | 1993 | 10 772 | 166 | 45 | 303 | 257 |
| | | milliers | 1994 | 11 038 | 168 | 47 | 309 | 259 |
| | *Variation* | % | | *2,5* | *1,5* | *4,3* | *2,1* | *0,9* |
| 5 | Pourcentage de personnes occupées travaillant à temps partiel | % | 1993 | 17,2 | 14,2 | 17,3 | 17,8 | 15,9 |
| | | | 1994 | 17,0 | 13,5 | 16,3 | 18,6 | 15,6 |
| 6 | Pourcentage de personnes travaillant à temps partiel mais souhaitant travailler à temps plein | % | 1993 | 35,7 | 63,7 | -- | 47,9 | 50,5 |
| | | | 1994 | 35,2 | 59,6 | -- | 46,0 | 48,5 |
| 7 | Chômage | en | 1993 | 1 649 | 49 | 12 | 63 | 44 |
| | | milliers | 1994 | 1 541 | 50 | 12 | 58 | 44 |
| | *Variation* | % | | *-6,6* | *2,5* | *-4,1* | *-7,8* | *-0,4* |
| 8 | Taux de chômage officiel | % | 1993 | 11,2 | 20,1 | 18,1 | 14,7 | 12,6 |
| | | | 1994 | 10,4 | 20,4 | 17,1 | 13,3 | 12,4 |
| | **Mesures supplémentaires du chômage** | | | | | | | |
| 9 | En chômage pendant 14 semaines ou plus, en pourcentage de la population active | % | 1993 | 5,6 | 10,7 | 7,8 | 7,0 | 5,4 |
| | | | 1994 | 5,1 | 11,5 | 7,0 | 6,0 | 5,1 |
| 10 | Taux de chômage : | | | | | | | |
| | - des personnes responsables ou à la tête d'une famille avec des enfants de moins de 16 ans | % | 1993 | 9,5 | 19,1 | 17,9 | 12,5 | 11,4 |
| | | | 1994 | 9,0 | 19,4 | 16,1 | 12,0 | 11,3 |
| | - à l'exception des étudiants à temps plein | % | 1993 | 10,9 | 20,0 | 18,0 | 14,3 | 12,3 |
| | | | 1994 | 10,1 | 20,5 | 17,5 | 13,1 | 12,3 |
| | - y compris les membres à temps plein des Forces armées canadiennes | % | 1993 | 11,1 | 20,1 | 17,7 | 14,2 | 12,4 |
| | | | 1994 | 10,3 | 20,5 | 17,0 | 12,9 | 12,3 |
| | - de la population active à temps plein | % | 1993 | 13,9 | 24,0 | 21,6 | 18,3 | 16,1 |
| | | | 1994 | 13,0 | 24,0 | 20,7 | 17,1 | 15,9 |
| | - de la population active à temps partiel | % | 1993 | 14,4 | 21,5 | 13,0 | 18,0 | 15,7 |
| | | | 1994 | 13,3 | 20,1 | 11,7 | 16,4 | 14,4 |
| | - y compris les travailleurs découragés et autres en marge de la population active | % | 1993 | 12,0 | 24,4 | 18,9 | 15,6 | 14,2 |
| | | | 1994 | 11,0 | 24,5 | 17,7 | 14,5 | 13,9 |
| 11 | Taux de sous-utilisation basé sur les heures perdues en raison de chômage ou de sous-emploi | % | 1993 | 14,6 | 24,8 | 22,3 | 19,1 | 17,3 |
| | | | 1994 | 13,7 | 24,6 | 21,5 | 18,0 | 17,1 |
| 12 | Pourcentage de personnes en chômage depuis six mois ou plus | % | 1993 | 30,8 | 33,3 | -- | 26,9 | 23,6 |
| | | | 1994 | 30,2 | 36,1 | -- | 25,6 | 24,2 |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| QC | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yukon | T. N.-O. | Année | Unité | N° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 692 | 8 447 | 840 | 740 | 2 007 | 2 782 | .. | .. | 1993 | en | 1 |
| 5 753 | 8 588 | 845 | 745 | 2 039 | 2 869 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| *1,1* | *1,7* | *0,6* | *0,7* | *1,6* | *3,1* | .. | .. | | % | |
| 3 546 | 5 692 | 561 | 494 | 1 436 | 1 845 | .. | .. | 1993 | en | 2 |
| 3 595 | 5 707 | 563 | 491 | 1 463 | 1 913 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| *1,4* | *0,3* | *0,4* | *-0,6* | *1,9* | *3,7* | .. | .. | | % | |
| 62,3 | 67,4 | 66,8 | 66,8 | 71,5 | 66,3 | .. | .. | 1993 | % | 3 |
| 62,5 | 66,5 | 66,6 | 65,9 | 71,8 | 66,7 | .. | .. | 1994 | | |
| 3 080 | 5 089 | 509 | 455 | 1 296 | 1 666 | .. | .. | 1993 | en | 4 |
| 3 156 | 5 160 | 511 | 457 | 1 337 | 1 733 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| *2,5* | *1,4* | *0,5* | *0,5* | *3,1* | *4,0* | .. | .. | | % | |
| 2 595 | 4 175 | 410 | 372 | 1 077 | 1 372 | .. | .. | 1993 | en | |
| 2 681 | 4 264 | 416 | 376 | 1 111 | 1 405 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| *3,3* | *2,1* | *1,5* | *1,2* | *3,2* | *2,4* | .. | .. | | % | |
| 15,7 | 17,9 | 19,3 | 18,3 | 16,9 | 17,6 | .. | .. | 1993 | % | 5 |
| 15,0 | 17,4 | 18,5 | 17,7 | 16,9 | 18,9 | .. | .. | 1994 | | |
| 42,4 | 31,9 | 34,5 | 37,4 | 32,2 | 30,4 | .. | .. | 1993 | % | 6 |
| 41,0 | 32,7 | 34,3 | 36,6 | 31,6 | 29,7 | .. | .. | 1994 | | |
| 467 | 604 | 52 | 40 | 139 | 179 | .. | .. | 1993 | en | 7 |
| 438 | 547 | 52 | 34 | 126 | 180 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| *-6,0* | *-9,4* | *-0,6* | *-13,1* | *-9,9* | *0,4* | .. | .. | | % | |
| 13,2 | 10,6 | 9,3 | 8,0 | 9,7 | 9,7 | .. | .. | 1993 | % | 8 |
| 12,2 | 9,6 | 9,2 | 7,0 | 8,6 | 9,4 | .. | .. | 1994 | | |
| 7,2 | 5,5 | 4,3 | 3,4 | 4,1 | 4,3 | .. | .. | 1993 | % | 9 |
| 6,4 | 5,0 | 4,1 | 3,0 | 3,3 | 3,9 | .. | .. | 1994 | | |
| | | | | | | | | | | 10 |
| 10,3 | 8,9 | 7,6 | 7,0 | 9,0 | 8,0 | .. | .. | 1993 | % | |
| 10,1 | 8,4 | 6,8 | 6,7 | 7,2 | 8,4 | .. | .. | 1994 | | |
| 12,8 | 10,2 | 8,8 | 7,8 | 9,2 | 9,5 | .. | .. | 1993 | % | |
| 12,0 | 9,2 | 8,6 | 6,8 | 8,2 | 9,1 | .. | .. | 1994 | | |
| 13,0 | 10,6 | 9,2 | 8,0 | 9,5 | 9,6 | .. | .. | 1993 | % | |
| 12,0 | 9,5 | 9,0 | 7,0 | 8,4 | 9,3 | .. | .. | 1994 | | |
| 15,8 | 13,1 | 12,2 | 11,3 | 11,7 | 12,0 | .. | .. | 1993 | % | |
| 14,8 | 12,0 | 11,7 | 10,1 | 10,6 | 12,0 | .. | .. | 1994 | | |
| 16,8 | 14,0 | 12,3 | 10,9 | 14,5 | 12,5 | .. | .. | 1993 | % | |
| 14,7 | 13,5 | 13,4 | 9,1 | 12,5 | 11,3 | .. | .. | 1994 | | |
| 14,6 | 11,0 | 9,9 | 8,5 | 9,9 | 10,1 | .. | .. | 1993 | % | |
| 13,2 | 10,0 | 9,5 | 7,5 | 8,7 | 9,6 | .. | .. | 1994 | | |
| 16,4 | 13,9 | 13,0 | 12,2 | 12,6 | 12,7 | .. | .. | 1993 | % | 11 |
| 15,3 | 12,8 | 12,5 | 10,9 | 11,5 | 12,5 | .. | .. | 1994 | | |
| 34,2 | 33,4 | 26,8 | 23,1 | 24,5 | 23,9 | .. | .. | 1993 | % | 12 |
| 34,2 | 32,4 | 26,3 | 22,5 | 22,0 | 23,8 | .. | .. | 1994 | | |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| N° | | Unité | Année | Canada | T.-N. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Autres indicateurs du marché du travail** | | | | | | | |
| 13 | Rapport emploi-population pour personnes âgées de : | | | | | | | |
| | - 15 à 24 ans | % | 1993 | 52,3 | 31,3 | 51,3 | 46,9 | 47,0 |
| | | | 1994 | 52,5 | 32,4 | 53,3 | 48,4 | 46,0 |
| | - 25 à 64 ans | % | 1993 | 70,4 | 53,7 | 65,6 | 63,5 | 64,0 |
| | | | 1994 | 70,9 | 53,3 | 66,5 | 64,6 | 64,1 |
| | - 65 ans et plus | % | 1993 | 6,1 | -- | -- | -- | -- |
| | | | 1994 | 6,4 | -- | -- | 4,4 | -- |
| 14 | Emploi par principale catégorie de travailleurs : | | | | | | | |
| | - employés | en | 1993 | 10 958 | 165 | 44 | 315 | 267 |
| | | milliers | 1994 | 11 180 | 164 | 46 | 325 | 267 |
| | - travailleurs autonomes | en | 1993 | 1 984 | 28 | 10 | 52 | 37 |
| | | milliers | 1994 | 2 055 | 30 | 10 | 54 | 40 |
| 15 | Hommes travaillant à temps plein | en | 1992 | 5 091 | 65 | 19 | 132 | 118 |
| | pendant toute l'année | milliers | 1993 | 5 100 | 69 | 19 | 138 | 113 |
| | Femmes travaillant à temps | en | 1992 | 3 423 | 48 | 13 | 96 | 82 |
| | plein pendant toute l'année | milliers | 1993 | 3 456 | 49 | 14 | 97 | 75 |
| 16 | Jours perdus par année pour cause de maladie ou | jours | 1993 | 9,2 | 9,5 | -- | 9,7 | 8,4 |
| | pour motifs personnels, par travailleur à temps plein | | 1994 | 9,1 | 9,2 | -- | 9,4 | 8,6 |
| 17 | Pourcentage de travailleurs rémunérés absents | % | 1992 | 5,6 | 4,1 | 4,0 | 5,4 | 6,0 |
| | pendant deux semaines consécutives ou plus, | | 1993 | 5,8 | 4,8 | 4,6 | 6,1 | 5,5 |
| | pour cause de maladie ou d'accident | | | | | | | |
| 18 | Travailleurs touchant des indemnités d'accidents du | en | 1992 | 456 | 8 | 2 | 12 | 10 |
| | travail pour des blessures entraînant une perte de temps | milliers | 1993 | 423 | 6 | 2 | 13 | 6 |
| | *Variation* | % | | *-7,1* | *-21,5* | *-4,7* | *9,4* | *-43,6* |
| 19 | Indice de l'offre d'emploi | | 1993 | 87 | 82 | 117 | 88 | 89 |
| | (1991 = 100) | | 1994 | 97 | 90 | 113 | 95 | 99 |
| | **Assurance-chômage** | | | | | | | |
| 20* | Nombre de bénéficiaires | en | 1993 | 1 292 | 71 | 16 | 63 | 65 |
| | | milliers | 1994 | 1 115 | 60 | 14 | 59 | 61 |
| | *Variation* | % | | *-13,7* | *-14,7* | *-9,9* | *-6,0* | *-6,6* |
| 21* | Bénéficiaires ordinaires sans gains déclarés | en | 1993 | 931 | 56 | 11 | 44 | 49 |
| | | milliers | 1994 | 773 | 45 | 10 | 41 | 45 |
| | *Variation* | % | | *-17,0* | *-18,5* | *-10,9* | *-7,2* | *-7,7* |
| | **Rémunération (y compris le surtemps) et heures de travail** | | | | | | | |
| 22* | Rémunération hebdomadaire | $ | 1993 | 556,27 | 524,86 | 453,91 | 493,95 | 502,91 |
| | moyenne en dollars courants | | 1994 | 566,87 | 530,23 | 454,02 | 496,07 | 501,70 |
| | *Variation* | % | | *1,9* | *1,0* | *-* | *0,4* | *-0,2* |
| 23* | Rémunération hebdomadaire | $ | 1993 | 426,58 | 422,93 | 351,05 | 388,94 | 397,24 |
| | moyenne en dollars de 1986 | | 1994 | 433,72 | 421,82 | 351,95 | 386,04 | 394,11 |
| | *Variation* | % | | *1,7* | *-0,3* | *0,3* | *-0,7* | *-0,8* |
| 24* | Rémunération hebdomadaire moyenne des | $ | 1993 | 702,65 | 638,51 | 608,29 | 620,10 | 636,25 |
| | employés salariés en dollars courants | | 1994 | 717,78 | 635,39 | 614,06 | 633,01 | 644,18 |
| | *Variation* | % | | *2,2* | *-0,5* | *0,9* | *2,1* | *1,2* |
| 25* | Rémunération hebdomadaire moyenne des | $ | 1993 | 538,84 | 514,51 | 470,45 | 488,26 | 502,57 |
| | employés salariés en dollars de 1986 | | 1994 | 549,18 | 505,48 | 476,01 | 492,61 | 506,03 |
| | *Variation* | % | | *1,9* | *-1,8* | *1,2* | *0,9* | *0,7* |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| QC | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yukon | T. N.-O. | Année | Unité | N° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | 13 |
| 47,0 | 53,9 | 58,5 | 55,6 | 58,4 | 57,8 | .. | .. | 1993 | % | |
| 48,4 | 52,9 | 59,1 | 55,6 | 59,7 | 57,7 | .. | .. | 1994 | | |
| 65,4 | 72,9 | 74,7 | 76,8 | 75,3 | 72,6 | .. | .. | 1993 | % | |
| 66,4 | 72,9 | 74,5 | 76,9 | 76,7 | 73,0 | .. | .. | 1994 | | |
| 4,1 | 6,9 | 7,8 | 13,1 | 9,1 | 5,1 | .. | .. | 1993 | % | |
| 4,0 | 7,3 | 7,6 | 12,3 | 8,5 | 6,5 | .. | .. | 1994 | | |
| | | | | | | | | | | 14 |
| 2 638 | 4 353 | 420 | 340 | 1 050 | 1 365 | .. | .. | 1993 | en | |
| 2 711 | 4 397 | 425 | 343 | 1 079 | 1 424 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| 427 | 711 | 84 | 106 | 234 | 295 | .. | .. | 1993 | en | |
| 433 | 747 | 82 | 106 | 250 | 304 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| 1 237 | 1 999 | 199 | 187 | 510 | 624 | .. | .. | 1992 | en | 15 |
| 1 226 | 1 973 | 214 | 185 | 524 | 641 | .. | .. | 1993 | milliers | |
| 825 | 1 393 | 133 | 108 | 325 | 401 | .. | .. | 1992 | en | |
| 835 | 1 363 | 130 | 108 | 331 | 453 | .. | .. | 1993 | milliers | |
| 10,2 | 8,9 | 9,6 | 8,5 | 8,0 | 9,2 | .. | .. | 1993 | jours | 16 |
| 9,9 | 8,7 | 8,5 | 8,1 | 7,4 | 10,5 | .. | .. | 1994 | | |
| 5,9 | 5,2 | 7,8 | 3,8 | 5,9 | 5,8 | .. | .. | 1992 | % | 17 |
| 6,3 | 5,5 | 5,5 | 4,3 | 4,5 | 7,1 | .. | .. | 1993 | | |
| 146 | 137 | 17 | 12 | 32 | 78 | -- | 1 | 1992 | en | 18 |
| 135 | 125 | 15 | 12 | 30 | 77 | -- | 1 | 1993 | milliers | |
| *-7,5* | *-8,6* | *-7,3* | *2,4* | *-7,8* | *-1,8* | -- | *9,5* | | % | |
| 92 | 86 | 91 | 83 | 80 | 84 | .. | .. | 1993 | | 19 |
| 100 | 101 | 103 | 99 | 89 | 86 | .. | .. | 1994 | | |
| 404 | 365 | 37 | 29 | 90 | 146 | 2 | 2 | 1993 | en | 20 |
| 356 | 299 | 32 | 24 | 79 | 125 | 2 | 2 | 1994 | milliers | |
| *-12,0* | *-17,8* | *-15,5* | *-16,9* | *-12,6* | *-14,1* | *-20,7* | *-16,4* | | % | |
| 302 | 257 | 24 | 20 | 63 | 101 | 2 | 2 | 1993 | en | 21 |
| 258 | 199 | 20 | 16 | 53 | 84 | 1 | 1 | 1994 | milliers | |
| *-14,4* | *-22,8* | *-18,6* | *-20,9* | *-16,8* | *-17,0* | *-23,8* | *-17,8* | | % | |
| 538,46 | 588,71 | 491,80 | 472,38 | 551,89 | 557,26 | 679,67 | 705,54 | 1993 | $ | 22 |
| 543,08 | 604,54 | 499,20 | 485,17 | 552,58 | 577,27 | 687,26 | 703,52 | 1994 | | |
| *0,9* | *2,7* | *1,5* | *2,7* | *0,1* | *3,6* | *1,1* | *-0,3* | | % | |
| 412,62 | 448,71 | 377,72 | 361,15 | 431,50 | 423,45 | .. | .. | 1993 | $ | 23 |
| 421,97 | 460,42 | 378,18 | 364,24 | 426,04 | 430,16 | .. | .. | 1994 | | |
| *2,3* | *2,6* | *0,1* | *0,9* | *-1,3* | *1,6* | .. | .. | | % | |
| 657,83 | 751,30 | 640,01 | 622,20 | 714,35 | 701,34 | 845,42 | 822,53 | 1993 | $ | 24 |
| 666,14 | 770,38 | 653,55 | 647,46 | 721,59 | 720,58 | 845,78 | 816,29 | 1994 | | |
| *1,3* | *2,5* | *2,1* | *4,1* | *1,0* | *2,7* | - | *-0,8* | | % | |
| 504,08 | 572,64 | 491,56 | 475,68 | 558,53 | 532,94 | .. | .. | 1993 | $ | 25 |
| 517,59 | 586,74 | 495,11 | 486,08 | 556,35 | 536,94 | .. | .. | 1994 | | |
| *2,7* | *2,5* | *0,7* | *2,2* | *-0,4* | *0,8* | .. | .. | | % | |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| N° | | Unité | Année | Canada | T.-N. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 26* | Rémunération hebdomadaire moyenne des | $ | 1993 | 426,05 | 405,39 | 296,10 | 380,70 | 404,03 |
| | employés rémunérés à l'heure en dollars courants | | 1994 | 437,23 | 425,50 | 299,48 | 378,25 | 399,91 |
| | *Variation* | % | | *2,6* | *5,0* | *1,1* | *-0,6* | *-1,0* |
| 27* | Rémunération hebdomadaire moyenne des | $ | 1993 | 326,72 | 326,67 | 229,01 | 299,76 | 319,14 |
| | employés rémunérés à l'heure en dollars de 1986 | | 1994 | 334,53 | 338,51 | 232,16 | 294,36 | 314,14 |
| | *Variation* | % | | *2,4* | *3,6* | *1,4* | *-1,8* | *-1,6* |
| 28* | Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires | hrs | 1993 | 30,6 | 33,9 | 30,5 | 31,7 | 33,4 |
| | des employés rémunérés à l'heure | | 1994 | 30,9 | 33,8 | 30,8 | 32,1 | 33,6 |
| 29* | Nombre moyen d'heures supplémentaires | hrs | 1993 | 0,9 | 1,0 | 0,4 | 0,6 | 0,7 |
| | hebdomadaires des employés rémunérés à l'heure | | 1994 | 1,0 | 1,3 | 0,3 | 0,6 | 0,7 |
| | **Grands règlements salariaux** | | | | | | | |
| 30 | Nombre de conventions | | 1993 | 512 | 15 | 3 | 11 | 3 |
| | | | 1994 | 407 | 9 | 6 | 14 | 16 |
| 31 | Nombre d'employés | en | 1993 | 1418 | 37 | 6 | 19 | 3 |
| | | milliers | 1994 | 906 | 28 | 8 | 25 | 28 |
| 32 | Augmentation effective des | % | 1993 | 0,6 | 0,1 | - | 5,1 | 2,8 |
| | taux de salaire de base | | 1994 | 0,3 | - | -4,1 | -0,5 | 1,0 |
| | **Revenu du travail** | | | | | | | |
| 33* | Revenu du travail en dollars courants | en M $ | 1993 | 393,9 | 5,1 | 1,3 | 9,7 | 7,9 |
| | | | 1994 | 406,2 | 5,3 | 1,3 | 9,9 | 8,0 |
| | *Variation* | % | | *3,1* | *3,2* | *2,6* | *2,4* | *1,1* |
| 34* | Revenu du travail par employé | $ | 1993 | 35 000 | 30 700 | 27 600 | 30 600 | 29 200 |
| | en dollars courants | | 1994 | 35 400 | 32 000 | 27 600 | 30 100 | 29 400 |
| | *Variation* | % | | *1,2* | *4,2* | *-0,3* | *-1,4* | *1,0* |
| 35* | Revenu du travail par employé | $ | 1993 | 26 800 | 24 800 | 21 400 | 24 100 | 23 000 |
| | en dollars de 1986 | | 1994 | 27 100 | 25 500 | 21 400 | 23 500 | 23 100 |
| | *Variation* | % | | *1,0* | *2,9* | *-0,1* | *-2,6* | *0,4* |
| 36 | Pourcentage du revenu net provenant d'un travail | % | 1992 | 5,1 | 3,4 | 6,4 | 3,6 | 4,2 |
| | autonome par rapport au revenu monétaire total | | 1993 | 5,2 | 4,4 | 7,5 | 4,4 | 4,0 |
| | **Rémunération des personnes ayant travaillé à temps plein durant toute l'année** | | | | | | | |
| 37 | Rémunération moyenne des hommes ayant | $ | 1992 | 39 500 | 36 200 | 32 600 | 37 600 | 35 200 |
| | travaillé à temps plein durant toute l'année | | 1993 | 39 400 | 34 700 | 31 300 | 38 600 | 36 800 |
| | *Variation* | % | | *-0,1* | *-4,2* | *-3,9* | *2,5* | *4,6* |
| 38 | Rémunération moyenne des femmes ayant | $ | 1992 | 28 400 | 25 200 | 26 100 | 24 900 | 24 700 |
| | travaillé à temps plein durant toute l'année | | 1993 | 28 400 | 24 200 | 26 100 | 24 800 | 22 700 |
| | *Variation* | % | | *0,1* | *-3,9* | *0,2* | - | *-8,0* |
| 39 | Pourcentage de la rémunération des | % | 1992 | 71,8 | 69,7 | 80,1 | 66,0 | 70,2 |
| | femmes par rapport à celle des hommes | | 1993 | 72,0 | 69,9 | 83,5 | 64,4 | 61,7 |
| | **Revenu de la famille** | | | | | | | |
| 40 | Revenu moyen de la famille | $ | 1992 | 53 700 | 42 100 | 44 400 | 46 900 | 46 500 |
| | | | 1993 | 53 500 | 43 000 | 43 800 | 46 900 | 46 900 |
| 41 | Revenu médian de la famille | $ | 1992 | 47 700 | 36 800 | 39 400 | 40 500 | 41 700 |
| | | | 1993 | 47 100 | 37 700 | 38 100 | 41 200 | 42 200 |
| 42 | Revenu moyen des personnes seules | $ | 1992 | 23 200 | 19 600 | 18 800 | 18 800 | 19 000 |
| | | | 1993 | 23 300 | 17 100 | 18 200 | 20 800 | 19 300 |
| 43 | Revenu médian des personnes seules | $ | 1992 | 17 600 | 13 900 | 14 400 | 13 100 | 14 300 |
| | | | 1993 | 17 400 | 12 400 | 13 800 | 16 200 | 14 200 |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| QC | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yukon | T. N.-O. | Année | Unité | N° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 430,71 | 441,99 | 369,23 | 334,57 | 398,28 | 442,47 | 472,15 | 556,82 | 1993 | $ | 26 |
| 436,47 | 458,36 | 377,62 | 353,39 | 400,12 | 462,15 | 511,58 | 575,51 | 1994 | | |
| *1,3* | *3,7* | *2,3* | *5,6* | *0,5* | *4,4* | *8,4* | *3,4* | | % | |
| 330,04 | 336,88 | 283,59 | 255,78 | 311,40 | 336,22 | .. | .. | 1993 | $ | 27 |
| 339,14 | 349,09 | 286,07 | 265,31 | 308,50 | 344,38 | .. | .. | 1994 | | |
| *2,8* | *3,6* | *0,9* | *3,7* | *-0,9* | *2,4* | .. | .. | | % | |
| 31,5 | 30,7 | 29,7 | 27,9 | 29,7 | 29,0 | 30,5 | 32,0 | 1993 | hrs | 28 |
| 31,6 | 31,1 | 30,4 | 28,8 | 30,1 | 29,4 | 32,2 | 33,0 | 1994 | | |
| 0,8 | 1,0 | 0,7 | 0,7 | 1,3 | 0,8 | 1,7 | 2,6 | 1993 | hrs | 29 |
| 0,8 | 1,2 | 0,8 | 0,8 | 1,4 | 0,8 | 1,8 | 2,4 | 1994 | | |
| 119 | 153 | 18 | 14 | 56 | 48 | .. | .. | 1993 | | 30 |
| 32 | 138 | 11 | 11 | 60 | 42 | .. | .. | 1994 | | |
| 542 | 246 | 41 | 41 | 102 | 103 | .. | .. | 1993 | en | 31 |
| 65 | 238 | 11 | 20 | 108 | 96 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| 0,1 | 1,3 | 0,9 | 1,1 | 0,3 | 2,3 | .. | .. | 1993 | % | 32 |
| 1,4 | 0,3 | 1,7 | 1,0 | -1,6 | 1,6 | .. | .. | 1994 | | |
| 90,9 | 164,6 | 12,9 | 9,9 | 38,7 | 50,6 | 0,5 | 1,3 | 1993 | en M $ | 33 |
| 93,0 | 168,9 | 13,4 | 10,1 | 40,3 | 53,7 | 0,5 | 1,3 | 1994 | | |
| *2,3* | *2,6* | *3,4* | *2,5* | *4,0* | *6,0* | *3,6* | *5,2* | | % | |
| 33 400 | 37 000 | 30 400 | 28 600 | 35 100 | 35 600 | .. | .. | 1993 | $ | 34 |
| 33 400 | 37 600 | 31 100 | 28 900 | 35 600 | 36 200 | .. | .. | 1994 | | |
| *-0,2* | *1,7* | *2,2* | *1,1* | *1,5* | *1,8* | .. | .. | | % | |
| 25 600 | 28 200 | 23 400 | 21 900 | 27 400 | 27 000 | .. | .. | 1993 | $ | 35 |
| 25 900 | 28 600 | 23 600 | 21 700 | 27 500 | 27 000 | .. | .. | 1994 | | |
| *1,2* | *1,7* | *0,8* | *-0,7* | *0,1* | *-0,1* | .. | .. | | % | |
| 4,2 | 5,2 | 6,6 | 8,7 | 4,3 | 6,3 | .. | .. | 1992 | % | 36 |
| 3,8 | 5,2 | 6,8 | 9,3 | 6,8 | 5,6 | .. | .. | 1993 | | |
| 37 300 | 42 200 | 34 900 | 32 700 | 38 700 | 40 900 | .. | .. | 1992 | $ | 37 |
| 36 100 | 42 200 | 33 800 | 32 100 | 39 600 | 42 500 | .. | .. | 1993 | | |
| *-3,3* | *0,1* | *-3,0* | *-2,0* | *2,3* | *4,0* | .. | .. | | % | |
| 27 600 | 30 400 | 24 500 | 23 100 | 27 200 | 28 600 | .. | .. | 1992 | $ | 38 |
| 26 600 | 31 100 | 25 400 | 24 400 | 27 300 | 28 500 | .. | .. | 1993 | | |
| *-3,5* | *2,3* | *3,8* | *5,6* | *0,3* | *-0,5* | .. | .. | | % | |
| 73,9 | 71,9 | 70,2 | 70,6 | 70,3 | 70,0 | .. | .. | 1992 | % | 39 |
| 73,8 | 73,5 | 75,1 | 76,1 | 69,0 | 67,0 | .. | .. | 1993 | | |
| 48 600 | 58 800 | 50 300 | 48 200 | 54 700 | 56 400 | .. | .. | 1992 | $ | 40 |
| 47 600 | 58 500 | 50 200 | 47 700 | 56 500 | 55 800 | .. | .. | 1993 | | |
| 43 800 | 52 800 | 43 700 | 41 300 | 47 700 | 50 300 | .. | .. | 1992 | $ | 41 |
| 42 600 | 52 000 | 44 800 | 42 300 | 49 300 | 49 100 | .. | .. | 1993 | | |
| 21 100 | 26 300 | 18 900 | 20 300 | 22 900 | 23 400 | .. | .. | 1992 | $ | 42 |
| 20 700 | 25 700 | 20 600 | 21 000 | 22 600 | 25 500 | .. | .. | 1993 | | |
| 15 000 | 20 300 | 14 600 | 14 600 | 17 700 | 20 600 | .. | .. | 1992 | $ | 43 |
| 15 200 | 20 200 | 17 200 | 15 600 | 17 400 | 19 100 | .. | .. | 1993 | | |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| N° | | Unité | Année | Canada | T.-N. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 44* | Montant moyen des impôts sur le revenu versés par les familles | $ | 1992 | 10 300 | 6 700 | 7 100 | 8 500 | 7 900 |
| | | | 1993 | 10 200 | 6 900 | 6 800 | 8 400 | 8 000 |
| 45* | Revenu moyen de la famille après impôt sur le revenu | $ | 1992 | 43 400 | 35 500 | 37 200 | 38 400 | 38 600 |
| | | | 1993 | 43 200 | 36 100 | 37 000 | 38 500 | 38 900 |
| 46 | Pourcentage dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu (base de 1992) : | | | | | | | |
| | - familles | % | 1992 | 13,3 | 18,4 | 7,2 | 13,8 | 11,5 |
| | | | 1993 | 14,5 | 15,8 | 7,6 | 14,4 | 11,5 |
| | - personnes seules | % | 1992 | 39,7 | 44,5 | 38,1 | 48,5 | 40,3 |
| | | | 1993 | 40,8 | 47,9 | 40,0 | 36,2 | 46,3 |
| | - personnes (population) | % | 1992 | 16,8 | 20,7 | 11,4 | 17,8 | 14,0 |
| | | | 1993 | 17,9 | 17,9 | 11,6 | 17,2 | 14,8 |
| | - enfants (moins de 18 ans) | % | 1992 | 18,9 | 26,4 | 12,3 | 20,5 | 15,6 |
| | | | 1993 | 21,3 | 21,3 | 11,3 | 23,0 | 17,7 |
| | - personnes âgées (65 ans et plus) | % | 1992 | 20,6 | 21,7 | 14,5 | 20,0 | 13,8 |
| | | | 1993 | 22,3 | 17,8 | 13,3 | 17,0 | 18,1 |
| | **Ménages et logements** | | | | | | | |
| 47 | Nombre estimatif de logements et ménages | en milliers | 1993 | 10 247 | 182 | 47 | 336 | 256 |
| | | | 1994 | 10 387 | 183 | 48 | 332 | 255 |
| 48 | Revenu moyen du ménage | $ | 1992 | 46 800 | 39 500 | 39 400 | 40 600 | 41 500 |
| | | | 1993 | 46 600 | 40 200 | 38 900 | 41 700 | 41 900 |
| 49 | Pourcentage de ménages équipés des articles suivants : | | | | | | | |
| | - magnétoscope | % | 1993 | 77,3 | 76,9 | 74,5 | 77,7 | 78,9 |
| | | | 1994 | 79,2 | 78,1 | 77,1 | 81,6 | 79,6 |
| | - four à mico-ondes | % | 1993 | 79,1 | 72,0 | 76,6 | 79,5 | 82,0 |
| | | | 1994 | 81,5 | 76,5 | 79,2 | 83,4 | 84,3 |
| | - deux voitures ou plus | % | 1993 | 23,8 | 14,8 | 25,6 | 19,4 | 21,5 |
| | | | 1994 | 22,0 | 10,9 | 22,9 | 20,2 | 20,0 |
| | - fourgonnette ou camionnette | % | 1993 | 28,4 | 33,5 | 34,0 | 27,7 | 36,7 |
| | | | 1994 | 29,9 | 37,2 | 37,5 | 30,4 | 37,6 |
| | - climatiseur | % | 1993 | 25,7 | -- | -- | 3,9 | 10,2 |
| | | | 1994 | 26,8 | -- | -- | 4,5 | 8,2 |
| 50 | Pourcentage de logements occupés par le propriétaire | % | 1993 | 64,1 | 78,6 | 74,5 | 72,3 | 76,2 |
| | | | 1994 | 64,4 | 79,8 | 72,9 | 71,4 | 78,0 |
| 51 | Pourcentage de logements occupés par le propriétaire non grevés d'une hypothèque | % | 1993 | 48,3 | 70,6 | 54,3 | 53,1 | 52,8 |
| | | | 1994 | 50,3 | 69,2 | 51,4 | 54,0 | 57,8 |
| 52 | Pourcentage de logements occupés nécessitant des réparations par rapport au nombre total de logements occupés | % | 1993 | 22,0 | 31,3 | 25,6 | 27,1 | 26,1 |
| | | | 1994 | 26,3 | 32,2 | 31,3 | 33,5 | 30,6 |
| 53 | Loyer médian en pourcentage du revenu | % | 1993 | 22 | 16 | 20 | 24 | 19 |
| | | | 1994 | 24 | 15 | 22 | 23 | 21 |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| QC | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yukon | T. N.-O. | Année | Unité | N° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 400 | 11 700 | 9 100 | 8 200 | 10 200 | 10 900 | .. | .. | 1992 | $ | 44 |
| 9 400 | 11 400 | 9 100 | 8 700 | 10 400 | 10 700 | .. | .. | 1993 | | |
| 39 200 | 47 100 | 41 200 | 40 000 | 44 500 | 45 500 | .. | .. | 1992 | $ | 45 |
| 38 200 | 47 100 | 41 100 | 39 000 | 46 100 | 45 200 | .. | .. | 1993 | | |
| | | | | | | | | | | 46 |
| 14,8 | 11,1 | 14,2 | 13,8 | 16,2 | 13,5 | .. | .. | 1992 | % | |
| 16,8 | 13,2 | 14,3 | 13,5 | 15,1 | 13,9 | .. | .. | 1993 | | |
| 48,9 | 33,6 | 48,3 | 38,3 | 39,8 | 34,1 | .. | .. | 1992 | % | |
| 48,7 | 36,2 | 42,0 | 35,0 | 42,0 | 37,3 | .. | .. | 1993 | | |
| 18,7 | 14,0 | 19,9 | 18,1 | 20,2 | 17,1 | .. | .. | 1992 | % | |
| 20,8 | 16,0 | 19,1 | 17,4 | 18,3 | 18,1 | .. | .. | 1993 | | |
| 18,3 | 16,2 | 23,3 | 22,8 | 24,2 | 19,8 | .. | .. | 1992 | % | |
| 21,0 | 21,3 | 25,2 | 23,1 | 20,1 | 21,8 | .. | .. | 1993 | | |
| 28,9 | 15,9 | 23,6 | 12,1 | 24,0 | 20,8 | .. | .. | 1992 | % | |
| 30,0 | 20,0 | 23,0 | 14,5 | 21,3 | 20,5 | .. | .. | 1993 | | |
| 2 688 | 3 765 | 387 | 361 | 923 | 1 302 | .. | .. | 1993 | en | 47 |
| 2 720 | 3 820 | 397 | 361 | 928 | 1 344 | .. | .. | 1994 | milliers | |
| 41 900 | 51 800 | 42 500 | 41 200 | 48 000 | 48 000 | .. | .. | 1992 | $ | 48 |
| 40 500 | 51 500 | 42 800 | 40 900 | 49 600 | 48 500 | .. | .. | 1993 | | |
| | | | | | | | | | | 49 |
| 72,6 | 79,7 | 75,5 | 71,7 | 82,3 | 78,6 | .. | .. | 1993 | % | |
| 74,0 | 82,1 | 75,1 | 75,6 | 83,0 | 80,6 | .. | .. | 1994 | | |
| 75,9 | 80,0 | 79,8 | 84,8 | 84,8 | 78,0 | .. | .. | 1993 | % | |
| 79,1 | 81,5 | 81,4 | 85,3 | 86,7 | 81,1 | .. | .. | 1994 | | |
| 22,7 | 25,6 | 22,5 | 21,3 | 26,5 | 22,6 | .. | .. | 1993 | % | |
| 20,2 | 24,2 | 22,1 | 20,3 | 23,7 | 21,3 | .. | .. | 1994 | | |
| 17,3 | 25,6 | 35,7 | 44,3 | 44,7 | 39,2 | .. | .. | 1993 | % | |
| 19,1 | 26,8 | 34,0 | 46,8 | 48,4 | 39,5 | .. | .. | 1994 | | |
| 15,3 | 44,7 | 45,7 | 33,8 | 8,9 | 9,1 | .. | .. | 1993 | % | |
| 15,2 | 48,1 | 48,1 | 31,6 | 8,2 | 8,6 | .. | .. | 1994 | | |
| 56,4 | 64,4 | 69,5 | 71,7 | 67,8 | 66,1 | .. | .. | 1993 | % | 50 |
| 57,0 | 65,1 | 70,3 | 72,3 | 66,4 | 65,6 | .. | .. | 1994 | | |
| 46,3 | 46,6 | 53,9 | 60,6 | 45,7 | 47,1 | .. | .. | 1993 | % | 51 |
| 46,5 | 49,5 | 54,5 | 60,9 | 49,2 | 49,8 | .. | .. | 1994 | | |
| 20,7 | 20,9 | 26,6 | 23,8 | 25,7 | 20,4 | .. | .. | 1993 | % | 52 |
| 24,4 | 26,1 | 35,0 | 28,2 | 28,2 | 21,9 | .. | .. | 1994 | | |
| 21 | 23 | 22 | 20 | 23 | 25 | .. | .. | 1993 | % | 53 |
| 23 | 25 | 22 | 20 | 21 | 27 | .. | .. | 1994 | | |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| N° | | Unité | Année | Canada | T.-N. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Profil de revenu de la population active** | | | | | | | |
| 54 | Revenu : | | | | | | | |
| | - nombre | en milliers | 1992 | 19 649 | 394 | 91 | 642 | 525 |
| | - montant | en M $ | 1992 | 486 751 | 7 442 | 1 832 | 13 881 | 10 715 |
| | - médiane | $ | 1992 | 18 600 | 13 800 | 15 900 | 16 200 | 15 200 |
| | - indice canadien (revenu médian) | % | 1992 | 100,0 | 74,2 | 85,5 | 87,1 | 81,7 |
| 55 | Revenu de la population active : | | | | | | | |
| | - nombre | en milliers | 1992 | 14 281 | 289 | 69 | 451 | 373 |
| | - montant | en M $ | 1992 | 367 898 | 5 806 | 1 375 | 10 280 | 8 075 |
| 56 | Revenu d'emploi : | | | | | | | |
| | - nombre | en milliers | 1992 | 13 928 | 273 | 68 | 438 | 361 |
| | - montant | en M $ | 1992 | 350 358 | 4 779 | 1 175 | 9 500 | 7 241 |
| | - médiane | $ | 1992 | 19 900 | 10 200 | 12 000 | 16 800 | 14 700 |
| | - indice canadien (revenu d'emploi médian) | % | 1992 | 100,0 | 51,3 | 60,3 | 84,4 | 73,9 |
| 57 | Revenu d'emploi autonome : | | | | | | | |
| | - nombre | en milliers | 1992 | 1 993 | 32 | 11 | 53 | 36 |
| | - montant | en M $ | 1992 | 21 415 | 255 | 106 | 684 | 343 |
| 58 | Prestations d'assurance-chômage : | | | | | | | |
| | - nombre | en milliers | 1992 | 3 446 | 150 | 31 | 147 | 143 |
| | - montant | en M $ | 1992 | 17 541 | 1 027 | 200 | 780 | 834 |
| | **Profil de rapport de dépendance économique** | | | | | | | |
| 59 | Paiements de transferts : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 90 397 | 2 223 | 513 | 3 266 | 2 693 |
| | - rapport de dépendance économique (RDE) | | 1992 | 25,80 | 46,52 | 43,63 | 34,38 | 37,20 |
| | - indice canadien (RDE) | % | 1992 | 100,0 | 180,3 | 169,1 | 133,3 | 144,2 |
| | Prestations d'assurance-chômage : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 17 541 | 1 027 | 200 | 780 | 834 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 5,01 | 21,50 | 17,05 | 8,21 | 11,52 |
| | Allocations familiales : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 2 831 | 64 | 15 | 92 | 77 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 0,81 | 1,34 | 1,24 | 0,97 | 1,06 |
| | Crédit pour taxe fédérale sur les ventes : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 2 740 | 68 | 15 | 98 | 84 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 0,78 | 1,43 | 1,24 | 1,03 | 1,16 |
| | Crédit d'impôt pour enfants : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 2 419 | 65 | 14 | 85 | 74 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 0,69 | 1,37 | 1,22 | 0,90 | 1,02 |
| | Sécurité de la vieillesse : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 11 807 | 199 | 59 | 402 | 318 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 3,37 | 4,16 | 5,02 | 4,23 | 4,39 |
| | Pensions de RPC/RRQ : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 15 116 | 229 | 63 | 551 | 385 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 4,31 | 4,78 | 5,37 | 5,80 | 5,31 |
| | Autres pensions : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 20 154 | 257 | 78 | 753 | 483 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 5,75 | 5,37 | 6,62 | 7,93 | 6,66 |
| | Revenu non imposable/crédits d'impôt provincial : | | | | | | | |
| | - montant | en M $ | 1992 | 17 790 | 314 | 69 | 504 | 439 |
| | - contribution au RDE | % | 1992 | 5,08 | 6,57 | 5,86 | 5,30 | 6,07 |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

| QC | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yukon | T. N.-O. | Année | Unité | N° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | 54 |
| 4 972 | 7 332 | 788 | 669 | 1 765 | 2 418 | 19 | 33 | 1992 | en milliers | |
| 112 382 | 198 714 | 17 183 | 14 283 | 45 555 | 62 748 | 558 | 1 018 | 1992 | en M $ | |
| 17 000 | 20 700 | 16 400 | 15 800 | 19 300 | 19 500 | 24 300 | 22 000 | 1992 | $ | |
| 91,4 | 111,3 | 88,2 | 84,9 | 103,8 | 104,8 | 130,6 | 119,4 | 1992 | % | |
| | | | | | | | | | | 55 |
| 3 500 | 5 353 | 553 | 486 | 1 384 | 1 778 | 17 | 29 | 1992 | en milliers | |
| 85 877 | 149 875 | 12 471 | 10 075 | 35 582 | 47 071 | 494 | 915 | 1992 | en M $ | |
| | | | | | | | | | | 56 |
| 3 392 | 5 232 | 541 | 478 | 1 359 | 1 740 | 16 | 28 | 1992 | en milliers | |
| 80 457 | 144 653 | 11 999 | 9 689 | 34 376 | 45 143 | 468 | 879 | 1992 | en M $ | |
| 19 200 | 22 300 | 17 600 | 15 100 | 19 800 | 20 500 | 23 900 | 23 900 | 1992 | $ | |
| 96,5 | 112,1 | 88,4 | 75,9 | 99,5 | 103,0 | 120,1 | 120,1 | 1992 | % | |
| | | | | | | | | | | 57 |
| 358 | 722 | 104 | 139 | 254 | 278 | 3 | 2 | 1992 | en milliers | |
| 4 413 | 8 807 | 855 | 972 | 1 799 | 3 144 | 20 | 18 | 1992 | en M $ | |
| | | | | | | | | | | 58 |
| 1 037 | 1 054 | 114 | 91 | 261 | 407 | 5 | 6 | 1992 | en milliers | |
| 5 419 | 5 223 | 472 | 386 | 1 207 | 1 929 | 27 | 36 | 1992 | en M $ | |
| | | | | | | | | | | 59 |
| 22 406 | 35 166 | 3 502 | 2 899 | 6 609 | 10 957 | 61 | 102 | 1992 | en M $ | |
| 27,85 | 24,31 | 29,19 | 29,92 | 19,23 | 24,27 | 12,98 | 11,58 | 1992 | | |
| 107,9 | 94,2 | 113,1 | 116,0 | 74,5 | 94,1 | 50,3 | 44,9 | 1992 | % | |
| 5 419 | 5 223 | 472 | 386 | 1 207 | 1 929 | 27 | 36 | 1992 | en M $ | |
| 6,74 | 3,61 | 3,93 | 3,98 | 3,51 | 4,27 | 5,70 | 4,10 | 1992 | % | |
| 693 | 1 015 | 119 | 116 | 295 | 334 | 3 | 9 | 1992 | en M $ | |
| 0,86 | 0,70 | 0,99 | 1,20 | 0,86 | 0,74 | 0,71 | 1,03 | 1992 | % | |
| 760 | 925 | 121 | 105 | 240 | 318 | 2 | 4 | 1992 | en M $ | |
| 0,94 | 0,64 | 1,01 | 1,09 | 0,70 | 0,70 | 0,48 | 0,51 | 1992 | % | |
| 616 | 784 | 119 | 121 | 255 | 274 | 3 | 9 | 1992 | en M $ | |
| 0,77 | 0,54 | 0,99 | 1,25 | 0,74 | 0,61 | 0,54 | 0,97 | 1992 | % | |
| 2 868 | 4 472 | 569 | 517 | 857 | 1 538 | 4 | 5 | 1992 | en M $ | |
| 3,56 | 3,09 | 4,74 | 5,34 | 2,49 | 3,41 | 0,78 | 0,58 | 1992 | % | |
| 3 499 | 6 146 | 637 | 561 | 1 092 | 1 942 | 6 | 5 | 1992 | en M $ | |
| 4,35 | 4,25 | 5,31 | 5,79 | 3,18 | 4,30 | 1,26 | 0,60 | 1992 | % | |
| 4 182 | 8 594 | 774 | 640 | 1 493 | 2 886 | 8 | 7 | 1992 | en M $ | |
| 5,20 | 5,94 | 6,45 | 6,60 | 4,34 | 6,39 | 1,69 | 0,82 | 1992 | % | |
| 4 370 | 8 007 | 692 | 452 | 1 171 | 1 737 | 8 | 26 | 1992 | en M $ | |
| 5,43 | 5,54 | 5,77 | 4,67 | 3,41 | 3,85 | 1,81 | 2,96 | 1992 | % | |

*Voir* Notes et définitions *à la fin du tableau.*

## *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu*

### Notes et définitions

N°

**2** Personnes âgées de 15 ans et plus qui sont occupées ou chômeurs.

**3** Population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

**4** L'emploi à temps plein comprend les personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine ainsi que celles qui travaillent habituellement moins de 30 heures mais qui se considèrent comme étant employées à temps plein (par exemple les pilotes de ligne). Il comprend également les personnes qui occupent plus d'un emploi à temps partiel et dont le nombre total d'heures habituellement travaillées par semaine est supérieur à 30.

**5** Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

**8** Chômeurs en pourcentage de la population active.

**9** Ce taux et ceux des indicateurs 10 et 11 sont expliqués dans *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada, catalogue 75-001F) vol. 4, n° 4 (Hiver 1992), p. 35-43.

**10** Population active à temps plein : comprend les personnes qui travaillent à temps plein, celles qui travaillent à temps partiel involontairement et les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps plein.

Population active à temps partiel : comprend les personnes qui travaillent à temps partiel volontairement et les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps partiel.

Les travailleurs découragés et autres en marge de la population active : personnes qui ont déclaré avoir cherché du travail au cours des six derniers mois mais non durant la semaine de référence de l'enquête parce qu'elles croient qu'il n'y a pas de travail disponible ou parce qu'elles attendent un rappel ou que des employeurs leur répondent.

**11** Le taux montre le nombre d'heures perdues en raison du chômage (le nombre de chômeurs multiplié par le nombre moyen d'heures hebdomadaires actuellement travaillées) et du sous-emploi (horaires de travail de courte durée et travail à temps partiel involontaire) en pourcentage du nombre d'heures travaillées plus le nombre d'heures perdues.

**13** Personnes occupées selon le groupe d'âge exprimé en pourcentage de la population dans ce même groupe d'âge.

N°

**14** Les employés travaillent pour un employeur afin de recevoir une rémunération qui, habituellement, est payable sous forme de salaires et traitements.

Les travailleurs autonomes sont des propriétaires actifs d'entreprises (constituées ou non en société) avec ou sans aide rémunérée.

**30** Les renseignements sont extraits des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus. Le total inclut les conventions fédérales et provinciales.

**33** Le revenu du travail comprend la rémunération et les salaires bruts (y compris les frais, primes, commissions, gratifications, allocations imposables et les payes rétroactives du directeur) ainsi que le revenu supplémentaire du travail (paiements que fournit l'employeur au bénéfice de l'employé, y compris les contributions aux plans de santé, de bien-être, de régimes de retraite, d'indemnisation des travailleurs et d'assurance-chômage).

**34** Le revenu du travail par employé est calculé à l'aide des estimations de l'EPA des travailleurs rémunérés excluant les absents sans salaire pendant la semaine de référence.

**46** Pour une explication de la méthodologie sous-jacente à la limite de faible revenu, voir *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, (Statistique Canada, 13-207 au catalogue).

**53** Le loyer médian en pourcentage du revenu réfère au loyer de l'année de référence divisé par le revenu de l'année précédente.

**54-59** Les données sont tirées des déclarations de revenus des particuliers remplies au printemps de l'année suivant l'année de référence. Les adresses postales inscrites sur les déclarations servent à identifier la province d'origine.

Rapport de dépendance économique :

$$\text{RDE} = \frac{\text{Paiements de transferts totaux}}{\text{Revenu d'emploi total}} \times 100$$

(Exemple : Un RDE de 25,80 signifie que pour chaque 100 $ de revenu d'emploi gagné par les Canadiens en 1992, une somme additionnelle de 25,80 $ provenait de paiements de transferts.)

# À venir

*Voici un aperçu de quelques-unes des études qui paraîtront dans les prochains numéros*

## Aide fiscale pour les pensions et les REER

Cette analyse démontre la façon dont sont intégrés les différents régimes d'épargne-retraite donnant droit à une aide fiscale et comment les droits de cotisation inutilisés peuvent être reportés.

## Épargner pour la retraite

L'épargne-retraite de différents types de déclarants à l'impôt est analysée pour la période de 1991 à 1993. En outre, cet article décrit les caractéristiques des individus qui épargnent beaucoup, ceux qui épargnent un certain montant et ceux qui n'épargnent pas.

## Les REER - droits de cotisation inutilisés

Une analyse de l'ampleur des droits de cotisation à un REER dont les déclarants se sont prévalu entre 1991 et 1993 et de la portion non utilisée de ces droits qui continue de croître. On y présente également un profil des déclarants qui contribuent régulièrement, par intervalles ou pas du tout.

## Les hommes qui prennent une retraite anticipée

Au cours des quelques dernières décennies, un plus grand nombre d'hommes ont pris leur retraite avant l'âge «traditionnel» de 65 ans. Comment se débrouillent-ils financièrement?

## Les régimes de travail «non-traditionnels» - une mise à jour

En 1994, l'Enquête sociale générale (cycle 9) a fourni des données sur une variété de régimes de travail non traditionnels au Canada, mettant à jour l'information recueillie en 1989 (cycle 4). Cet article compare les résultats des deux enquêtes et analyse les changements quant à l'étendue et à la répartition du travail non traditionnel.

**L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE**

**Publication trimestrielle sur le marché du travail et le revenu**

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

## LA REVUE PAR EXCELLENCE

## sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

☐ **Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (75-001F) au coût de 56 $ par année** *(68 $ US aux États-Unis, 80 $ US à l'étranger).*

**Bon de commande**

Postez à :
Division du marketing, Vente et service
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

(Lettres moulées s.v.p.)

Compagnie _____

Service _____

a/s de _____

Fonction _____

Adresse _____

Ville _____

Province/Pays _____

Code postal _____ Tél. _____

Téléc. _____

**MODE DE PAIEMENT**

Numéro de la commande _____

Paiement inclus _____

Portez à mon compte :
☐ MasterCard ☐ VISA ☐ Statistique Canada

N° de compte : _____

Date d'expiration : _____

Signature _____

**PF 093055**
**TPS N° R121491807**

Le chèque ou mandat doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent la TPS de 7 %; les clients à l'étranger paient en $ US tirés sur une banque américaine.

**Composez sans frais** **1-800-267-6677** **MasterCard ou VISA**

# Notre équipe de chercheurs est à votre service pour 56 $ par année

S'abonner à ***L'emploi et le revenu en perspective***, c'est disposer d'une division entière de chercheurs à votre service. Des faits solides. Des analyses objectives. Des statistiques fiables.

La publication n'a pas que des faits et des chiffres. Elle offre également des analyses de fond sur des questions complexes touchant l'emploi et le revenu, de façon à fournir des indications claires et précises sur les tendances actuelles du marché du travail et des revenus.

Notre équipe de spécialistes met à votre disposition des données récentes sur l'emploi et le revenu. Dans chacun des numéros trimestriels, vous trouverez :

- des articles de fond sur l'emploi et le revenu
- plus de 50 indicateurs clés de l'emploi et du revenu
- un aperçu de la recherche en cours
- de l'information sur les nouvelles enquêtes

En prime, vous recevrez le ***Bilan du marché du travail*** deux fois l'an. Vous disposerez ainsi d'une analyse à jour de la situation du marché du travail pour les six derniers mois ou la dernière année.

**Tout cela pour 56 $ seulement!**

Des milliers de professionnels au Canada consultent ***Perspective*** pour connaître les tendances de l'emploi et du revenu, ainsi que les plus récents résultats de recherche. Votre abonnement vous permettra de connaître tous les faits.

Nous savons que ***L'emploi et le revenu en perspective*** deviendra pour vous un outil indispensable. C'EST GARANTI. Si vous n'êtes pas satisfait après avoir lu le premier numéro, nous vous REMBOURSERONS le montant payé pour les numéros à venir. Abonnez-vous à ***Perspective*** (n° 75-0010XPF au cat.) dès aujourd'hui.

## ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Pour 56 $ seulement (TPS de 3,92 $ en sus), vous recevrez les plus récentes recherches sur l'emploi et le revenu (quatre numéros par année). L'abonnement est de 68 $ US aux États-Unis et de 80 $ US dans les autres pays. Faites parvenir votre commande par télécopieur (VISA ou MasterCard) au **(613) 951-1584**, par téléphone (sans frais) au **1-800-267-6677**, par courrier à :

Statistique Canada, Division du marketing, Vente et service, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près. (Voir la liste dans la présente publication).

77-MISC94162

Par catégorie de travailleurs[3], le nombre d'employés du secteur public a diminué de 94 000, tandis que celui des travailleurs autonomes a baissé de 28 000. Ces diminutions ont été contrebalancées par l'augmentation de 122 000 employés dans le secteur privé (graphique H).

Le plafonnement de la création d'emplois dans le domaine des services socioculturels, commerciaux et personnels a été peut-être le facteur le plus important de la stagnation de l'emploi. Durant le premier semestre de 1995, l'emploi a baissé de 7 000 dans ce secteur des services qui compte plus de 5 millions de travailleurs. Cette perte contraste avec l'augmentation de 81 000 observée durant les six premiers mois de 1994, gain qui, rétrospectivement, paraît considérable.

## Tendances provinciales

À l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, l'emploi n'a pas évolué pendant le premier semestre de 1995. Des gains d'emploi ont été enregistrés au Québec (21 000), en Colombie-Britannique (14 000), au Manitoba (8 000), en Alberta (8 000) et à Terre-Neuve (5 000). Au Québec, la plupart des gains ont été réalisés au début de l'année. La hausse observée en Colombie-Britannique reflète le maintien de la lente augmentation de l'emploi dans cette province. Au Manitoba, la hausse résulte du léger gain enregistré au cours de chacun des six premiers mois de 1995.

En Ontario, l'emploi a chuté de 21 000 durant le premier semestre de 1995. En Saskatchewan, la perte se chiffre à 8 000 – en raison des faibles baisses enregistrées durant cinq des six premiers mois. Enfin, au Nouveau-Brunswick, le déclin de 8 000 depuis le début de l'année marque un plafonnement après une tendance à la hausse pendant 12 mois.

## Que réserve l'avenir?

Des conjectures et des débats animés ponctuent les efforts déployés à l'heure actuelle par les économistes pour prédire la direction que prendront l'économie et le marché du travail dans les six à huit prochains mois. La situation prenant l'allure d'un «téléroman» en plusieurs épisodes dont seuls les six premiers ont été diffusés, les «spectateurs» sont priés de «rester branchés». □

### *Notes*

1 Les données utilisées dans les estimations des taux d'emploi et des taux d'activité aux États-Unis sont basées sur la population âgée de 16 ans et plus. Au Canada, les mêmes estimations sont basées sur la population âgée de 15 ans et plus.

2 L'Indice de l'offre d'emploi est basé sur une enquête mensuelle qui recueille les annonces d'offres d'emploi dans un groupe choisi de journaux des régions métropolitaines.

3 Les employés du secteur public sont ceux qui travaillent pour les ministères ou les organismes gouvernementaux, les sociétés d'État; les écoles, les hôpitaux ou d'autres institutions financées par l'État. Les travailleurs autonomes sont les propriétaires d'entreprises (constituées ou non en société), de cabinets professionnels ou d'entreprises agricoles et les travailleurs familiaux non rémunérés. Les employés du secteur privé comprennent tous les autres travailleurs qui touchent des salaires et traitements.

personnes de 15 à 24 ans (comparativement à 8,5 % pour celles de 25 ans et plus), valeur inférieure à celle enregistrée les deux dernières années (16,2 % en 1994 et un sommet de 18,6 % en 1993). Cette diminution du taux de chômage des jeunes dépend beaucoup moins de la hausse de l'emploi que de la baisse de leur activité sur le marché du travail. Leur taux d'activité a chuté de 7,7 points de pourcentage, passant d'une moyenne annuelle record de 70,6 % en 1989 à 62,9 % en 1994, puis à une moyenne semestrielle de seulement 62,5 % en 1995.

Graphique G
**Avec un niveau d'emploi et un revenu disponible qui stagnent, les ventes au détail se sont affaiblies en 1995.**

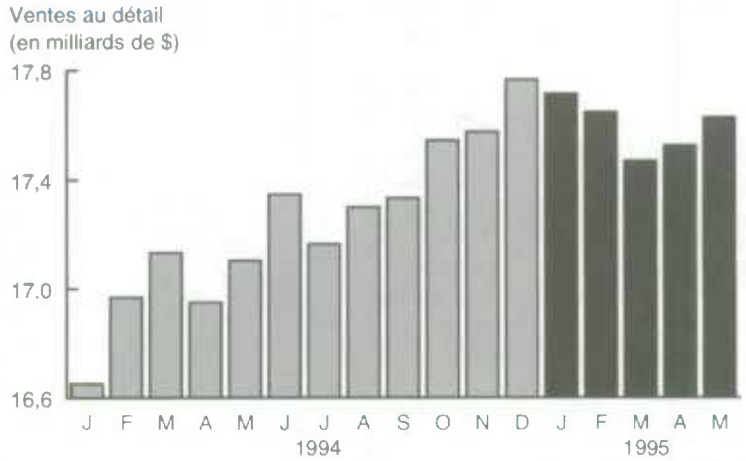


*Source : Enquête mensuelle du commerce de détail*

## Emploi selon l'industrie

Au niveau agrégé, le niveau de l'emploi a peu évolué dans le secteur des biens ou dans celui des services. Au cours des six premiers mois de 1995, il n'a essentiellement varié dans aucun de ces secteurs, n'enregistrant qu'une hausse de 0,3 % dans celui des services et une baisse de 0,7 % dans celui des biens.

Dans les industries manufacturières, plusieurs fluctuations mensuelles appréciables se sont soldées par une hausse de l'emploi de 26 000 au cours des six premiers mois. Un léger regain dans les autres industries primaires a fait faire un bond de 8 000.

Graphique H
**L'emploi dans le secteur public a fortement chuté en 1995*.**

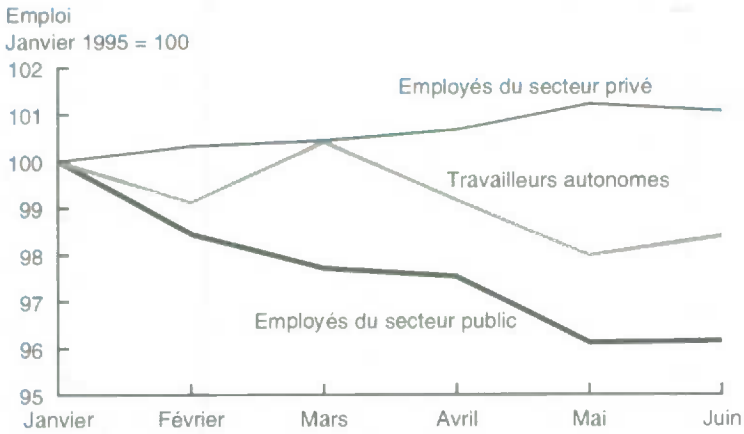


*Source : Enquête sur la population active*
** Voir la note n° 3 pour les définitions*

Parmi les autres industries où un gain d'emploi a été enregistré, l'industrie des transports, des communications et des autres services publics a connu un gain appréciable de 75 000 travailleurs, tandis que l'emploi dans les finances, l'assurance et l'immobilier a augmenté de 48 000.

Du côté des pertes, l'industrie de la construction a baissé de 44 000. Étant donné la diminution générale du nombre de mises en chantier et des dépenses relatives à la construction non résidentielle, il est peu surprenant que l'emploi ait subi un coup dur dans cette industrie au cours des six premiers mois de l'année. Dans l'administration publique, le niveau de l'emploi a également baissé de 44 000, situation prévisible compte tenu des mesures d'austérité prises par les gouvernements.

## Fléchissement des achats à la consommation

En termes réels, le revenu familial moyen après impôt a baissé de 2,1 % entre 1992 et 1993 (6,6 % depuis 1989). Durant le premier trimestre de cette année, le revenu disponible réel n'a augmenté que légèrement (1,1 %) par rapport au dernier trimestre de 1994. Il n'est donc pas surprenant que les dépenses des consommateurs pour les biens et services n'aient pratiquement pas augmenté durant le premier trimestre de 1995. Les ventes au détail ont diminué durant les trois premiers mois de l'année, puis augmenté légèrement en avril (0,3 %) et en mai (0,6 %) (graphique G). Dernièrement, le comportement du consommateur a eu tendance à refléter l'Indice des attitudes des consommateurs du Conference Board du Canada qui, durant le premier trimestre de 1995, est tombé à 96,1 (1991=100), point le plus bas enregistré au cours des 18 mois précédents. L'Indice enregistrait une faible remontée au deuxième trimestre, pour atteindre 96,5.

Graphique E
**Contrairement aux États-Unis, le Canada n'a pas encore retrouvé son taux d'emploi d'avant la dernière récession.**

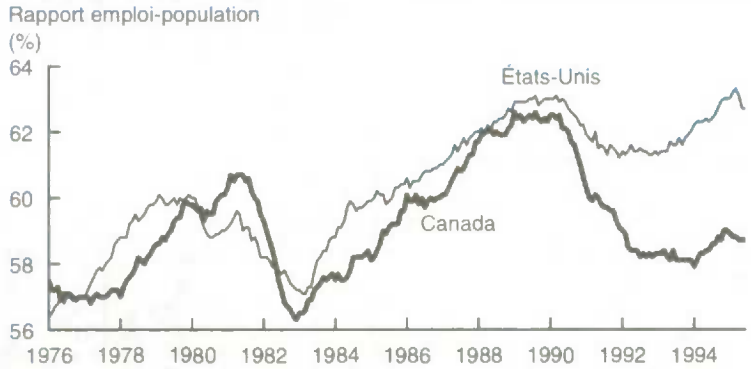


*Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey*
*Nota : Les données des États-Unis comprennent les personnes de 16 ans et plus, alors que celles du Canada incluent les personnes de 15 ans et plus.*

## Pas d'offres d'emploi

L'Indice de l'offre d'emploi de Statistique Canada, indicateur anticipé des intentions d'embauche[2], fournit une autre preuve de la faiblesse générale du marché du travail. L'Indice a baissé depuis mars de cette année. Stabilisé à 102 (1986=100) durant les trois premiers mois de 1995, il a diminué de quatre points de mars à mai, pour se fixer à 98. En juin, sa valeur n'avait pas changé, indiquant, du moins à très court terme, que la demande de main-d'oeuvre n'a pas évolué de façon significative.

Graphique F
**L'activité sur le marché du travail canadien a continué de baisser en 1995.**

*Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey*
*Nota : Les données des États-Unis comprennent les personnes de 16 ans et plus, alors que celles du Canada incluent les personnes de 15 ans et plus.*

## Les jeunes continuent de se tenir à l'écart du marché du travail

Le premier semestre de 1995 n'a fourni aucune preuve réelle d'une modification des tendances qui prévalent sur le marché du travail en ce qui concerne les jeunes. En juin, les étudiants qui cherchent du travail ont généralement un impact sur le taux de chômage. Pourtant, en 1995, ce taux atteignait 15,2 % pour les

## Le marché du travail en meilleure posture aux États-Unis qu'au Canada

Le ralentissement de l'économie canadienne a été un peu plus prononcé que celui de l'économie américaine, du moins en ce qui concerne le niveau de l'emploi. Le taux d'emploi au Canada, largement inférieur à celui des États-Unis[1] depuis le début des années 90, est maintenant quatre points de pourcentage plus bas. À la fin de 1994, contrairement au taux canadien, le taux américain avait retrouvé son niveau d'avant la récession. Entre décembre de l'an dernier et avril de cette année, le taux d'emploi canadien a chuté jusqu'à 58,7 % et n'a plus bougé depuis. En revanche, aux États-Unis, le taux d'emploi a continué de croître et a atteint un sommet de 63,3 % en mars, avant de baisser de 0,6 point en mai (graphique E).

Graphique C
**Des pauses dans la croissance de l'emploi ne sont pas rares en période de reprise.**

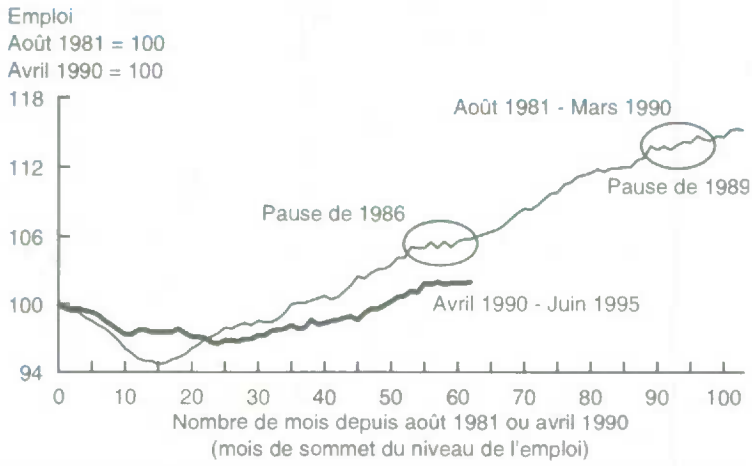


*Source : Enquête sur la population active*

## Taux d'activité plus élevé aux États-Unis

Le taux d'activité, parfois considéré comme un indicateur de la réaction de la population à la situation perçue du marché du travail, est demeuré relativement faible au Canada. À la fin des années 70, les Canadiens et les Américains ont connu un taux d'activité relativement semblable sur leur marché du travail respectif. Par contre, au cours des années 80, le taux d'activité des Canadiens a été, en général, légèrement plus élevé. La situation s'est toutefois renversée récemment, le taux d'activité canadien ayant amorcé un mouvement à la baisse depuis le début de la récession de 1990; pendant ce temps, le taux américain a recommencé à grimper, après un léger fléchissement en 1990-1991 (graphique F). En juin 1995, le taux d'activité était de 66,4 % aux États-Unis, comparativement à 64,9 % au Canada.

À l'instar du taux d'emploi, le taux d'activité canadien n'a pas varié depuis la baisse de deux dixièmes de point observée en avril de cette année, et demeure 2,9 points au-dessous du sommet enregistré en janvier 1990. Malgré la chute du taux d'emploi, le léger fléchissement du taux d'activité a amorti les fluctuations du taux de chômage, qui a varié d'un sommet de 9,7 % en janvier et mars à un creux de 9,4 % en avril.

Graphique D
**Depuis la fin de 1994, l'emploi à temps plein a très peu changé.**

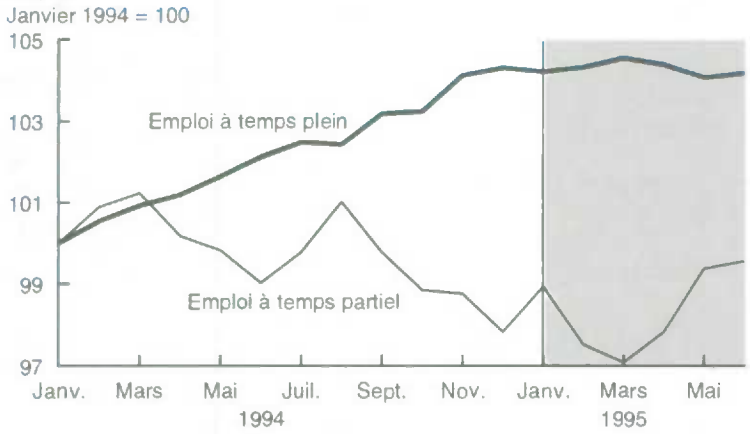


*Source : Enquête sur la population active*

trimestre précédent (1,2 %), mais le taux le plus faible observé aux États-Unis depuis le troisième trimestre de 1993. Quoique d'amplitude différente, le mouvement général du PIB a suivi la même direction dans les deux pays. Aussi, il fallait s'attendre à ce qu'une baisse prolongée de la performance économique aux États-Unis limite la croissance au Canada.

Graphique B
**Alors que la croissance de l'emploi dépassait celle de la population l'an passé, elle est demeurée inférieure en début de 1995.**

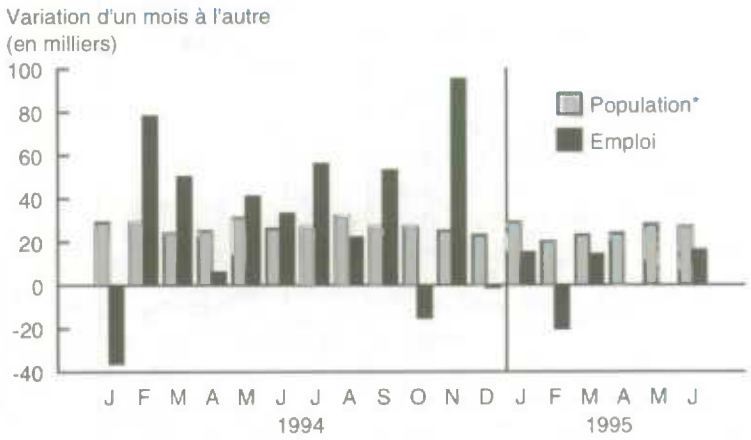


*Source : Enquête sur la population active*
** Population de 15 ans et plus*

## Stabilité de l'emploi

En ce qui concerne le marché du travail, le premier semestre de 1995 diverge nettement de celui de 1994, période où la relance économique était fermement ancrée et où, dans l'ensemble, tous les secteurs de l'économie connaissaient une amélioration notable. Durant les six premiers mois de 1994, le niveau de l'emploi a fait un bond de 172 000, ce qui correspond à une augmentation moyenne d'environ 29 000 par mois. Cette hausse est presque sept fois plus importante que celle enregistrée pour le premier semestre de 1995 – seulement 25 000 –, laissant ainsi le niveau de l'emploi du mois de juin virtuellement inchangé par rapport à celui de janvier (graphique A).

La comparaison de l'évolution de la population et du niveau de l'emploi depuis janvier 1994 illustre la faiblesse de la croissance observée jusqu'ici cette année (graphique B). La croissance de l'emploi a non seulement stagné en 1995, mais n'a même pas suivi la croissance de la population en âge de travailler. Ces dernières années, la croissance moyenne de la population de 15 ans et plus était de l'ordre de 1,7 % (368 000) par an. Compte tenu de ce chiffre et du taux d'emploi actuel de 59 % (rapport emploi-population), une augmentation mensuelle minimale de l'emploi d'environ 18 000 (217 000 par année) était nécessaire pour maintenir le «statu quo». L'économie était loin du compte durant le premier semestre de 1995, n'enregistrant en moyenne qu'une hausse de l'emploi d'environ 4 000 par mois.

## Ralentissements comparables de la croissance de l'emploi

La croissance quasi nulle durant le premier semestre de 1995 n'est pas sans précédent. Durant la période de six mois de février à juillet 1986, l'emploi et, dans une moindre mesure, le PIB ont connu une pause comparable suivie par près de trois années de croissance relativement vigoureuse de l'emploi. De février à juillet 1989, une autre discontinuité de six mois a été observée, également suivie d'une période de croissance modérée de l'emploi, et ce avant le marasme du début de 1990 (graphique C).

## Diminution de l'emploi à temps plein

En 1994, la quasi-totalité de la croissance de l'emploi était attribuable à l'emploi à temps plein, situation généralement considérée comme un indicateur économique très favorable. Il s'agissait d'un changement important par rapport aux deux années précédentes durant lesquelles la croissance de l'emploi à temps partiel (moins de 30 heures de travail par semaine) a considérablement dépassé celle de l'emploi à temps plein. La tendance établie en 1994 a été interrompue brusquement au premier semestre de 1995, l'emploi à temps plein ayant chuté de 14 000 (entièrement chez les femmes). Le niveau de l'emploi à temps partiel a augmenté de 39 000 durant la même période (graphique D). Ce type d'emploi est généralement considéré comme un indicateur moins positif de la santé économique, car il est souvent associé à des gains plus faibles, des avantages sociaux moins nombreux et une plus grande insécurité d'emploi.

# Le marché du travail : bilan de la mi-année

*Mike Sheridan*

La croissance économique s'est virtuellement arrêtée durant les six premiers mois de 1995, comme en témoignent la stabilité, la diminution ou, au mieux, la faible croissance de la plupart des indicateurs économiques. Ces résultats peu reluisants divergent nettement de la forte croissance observée en 1994, laquelle avait entraîné des retombées avantageuses pour le marché du travail. Cette année-là, les exportations de marchandises connaissaient un essor formidable; le PIB (produit intérieur brut) enregistrait durant les deux premiers trimestres une croissance réelle de 1,3 % et de 1,4 % et voyait son taux annuel de croissance atteindre un solide 4,6 %. Dans l'ensemble, les résultats enregistrés en 1995 ne témoignent guère de la même vitalité de l'économie.

Cet article est principalement basé sur l'information tirée de l'Enquête sur la population active (EPA) disponible en date du 7 juillet 1995. Toutes les données mensuelles de l'EPA ont été désaisonnalisées afin de faire ressortir les tendances sous-jacentes. Les mouvements saisonniers sont causés par des événements annuels réguliers tels que le climat, les congés, les périodes de vacances et les cycles de la moisson et de la production. Même désaisonnalisées, les données demeurent sensibles aux fluctuations irrégulières et cycliques à long terme.

## Croissance anémique du PIB

Le PIB réel n'a augmenté que de 0,2 % durant le premier trimestre de 1995, marquant ainsi une chute importante par rapport au dernier trimestre de 1994 (1,1 %). Le ralentissement de la croissance des exportations, la timidité des dépenses de consommation, la diminution des mises en chantier et l'accumulation des stocks sont des facteurs qui ont tous contribué à la faible performance économique globale du premier trimestre. À la mi-année, on décelait peu de signes d'une amélioration notable, voire aucun. Sur une base mensuelle, le PIB réel par industrie n'a presque pas changé en avril, après avoir accusé une baisse en février et en mars. La légère hausse observée en avril (0,1 %) résultait de la croissance du secteur des mines et de celle des transports, communications et autres services publics, qui ont contrebalancé le fléchissement de la production dans les secteurs manufacturiers, du commerce de gros et de la construction.

*Mike Sheridan est le directeur de la Division des enquêtes-ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-9480.*

## Faiblesse semblable du PIB américain

Le Canada n'est pas le seul pays dont le rendement économique a été faible durant le premier semestre de cette année. Selon le U.S. Commerce Department, le taux de croissance du PIB pour le premier trimestre s'établissait à 0,7 %, chiffre supérieur à la moitié de la valeur enregistrée pour le

Graphique A
**La croissance de l'emploi s'est pratiquement arrêtée durant la première moitié de 1995.**

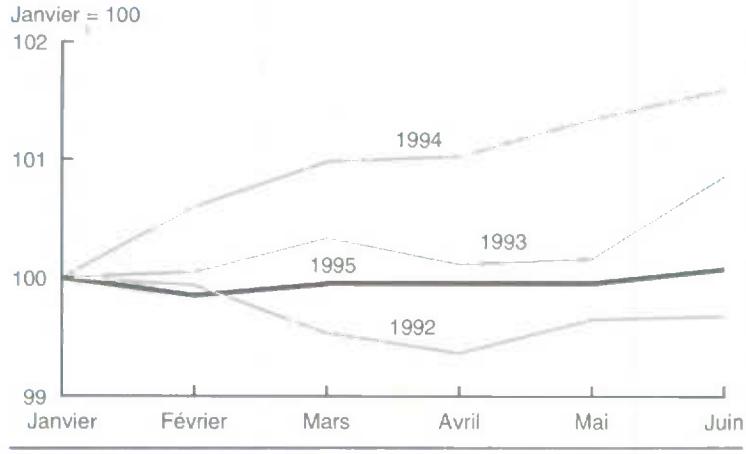


*Source : Enquête sur la population active*

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

Supplément N° 75-001F au catalogue Automne 1995

# Le marché du travail : bilan de la mi-année

## FAITS SAILLANTS

- La croissance économique s'est virtuellement arrêtée durant les six premiers mois de 1995, comme en témoignent la stabilité, la diminution ou, au mieux, la faible croissance de la plupart des indicateurs économiques. Ce résultat diverge nettement de celui des six premiers mois de 1994, période où la relance économique était fermement ancrée et où, dans l'ensemble, tous les secteurs de l'économie connaissaient une amélioration notable.

- Durant le premier semestre de 1995, la croissance du niveau de l'emploi n'a été que de 25 000. Il s'agit d'un contraste frappant par rapport aux six premiers mois de 1994, période où ce niveau a augmenté de 172 000, soit une moyenne d'environ 29 000 par mois. Les ralentissements qui suivent une période de croissance ne sont cependant pas sans précédent. Deux pauses comparables ont été observées en 1986 et en 1989, suivies toutes deux par un retour à la croissance de l'emploi.

- Le taux d'emploi (rapport emploi-population) au Canada, largement inférieur à celui des États-Unis depuis le début des années 90, est maintenant quatre points de pourcentage plus bas. Entre décembre 1994 et avril 1995, le taux d'emploi canadien a chuté jusqu'à 58,7 % et n'a pas bougé depuis.

- Le nombre de travailleurs dans le secteur public a diminué de 94 000, tandis que celui des travailleurs autonomes a baissé de 28 000. Ces diminutions ont été contrebalancées par l'augmentation de 122 000 employés dans le secteur privé.

- À l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, l'emploi n'a pas évolué pendant le premier semestre de 1995. Des gains ont été réalisés au Québec, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Alberta et à Terre-Neuve, alors que l'emploi a chuté en Ontario, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick.

*Publié par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1995. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.*

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

HRDC LIBRARY/BIBLIOTHÈQUE DRHC
3 0101 00102206 0

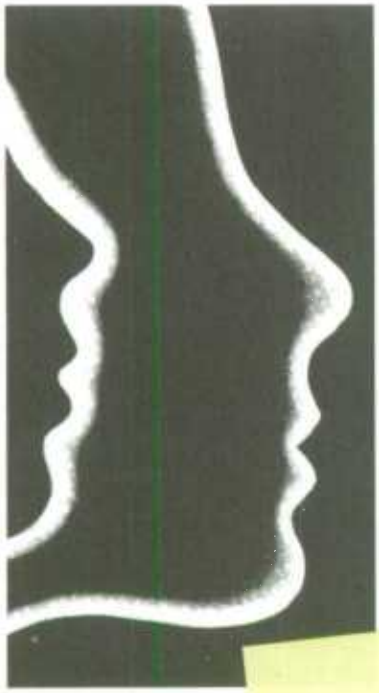

# La revue fiable de renseignements sur la santé

**Dans le monde d'aujourd'hui, le fait d'être informé de la santé des Canadiens et des soins dispensés au pays n'est pas un luxe mais une nécessité. C'est toutefois à vous qu'il revient de juger si les données que vous consultez sont [illegible] justes et actuelles.**

AUG 14 1996
AOUT
JAN - 2 1997
JUN 10 1997

Emboîtez le pas à [illegible] de la santé, de ch[illegible] décideurs qui se t[illegible] ***santé*** pour obtenir des fait[illegible] quatre fois l'an, ce périodiq[illegible] sévères de Statistique Canad[illegible] d'actualité des données, vou[illegible] [illegible]. Chacun des volumes vous offre des :

- faits saillants des données qui viennent de paraître;
- informations sur les publications récentes et les mises à jour;
- articles vivants et pénétrants;
- renseignements sur les tableaux spécialisés et les données personnalisées.

Des textes concis, des graphiques instructifs et des tableaux faciles à consulter donnent un mélange parfait de données essentielles et d'analyses directes. Les numéros de ***Rapports sur la santé*** sont rédigés par les analystes de la Division des statistiques sur la santé avec l'apport inédit de spécialistes de l'extérieur. On peut ainsi brosser un tableau particulièrement fidèle de la situation et aborder un vaste éventail de sujets d'un point de vue tout à fait novateur. Parmi ces sujets, il y a :

- la femme et les maladies cardio-vasculaires;
- les soins de santé pour les aînés;
- les récentes découvertes sur le cancer, les maladies du coeur et la tuberculose;
- la mortalité selon les professions;
- les risques pour la santé et la catégorie sociale.

[illegible]ec sa grande portée et ses faits solides, ***Rapports sur la [illegible]nté*** a rapidement acquis une réputation de source digne de [illegible] sur les faits nouveaux et les préoccupations du domaine [illegible]a santé. Cette publication est un ouvrage essentiel si vous [illegible]ifiez, établissez, offrez ou évaluez des programmes et [illegible] activités, autrement dit si vous êtes intéressé par les questions relatives à la santé.

Ne soyez pas simplement informé. Disposez de renseignements actuels et fiables, soit les renseignements de pointe sur la santé des Canadiens et les soins de santé au pays que vous offre ***Rapports sur la santé.*** Abonnez-vous dès aujourd'hui.

**L'abonnement à *Rapports sur la santé* (n° 82-0030XPB au catalogue) coûte 112 $ par an au Canada, 135 $ US aux États-Unis et 157 $ US dans les autres pays.**

**Pour commander, écrivez à :** **Statistique Canada**
**Division du marketing, Vente et service**
**120, av. Parkdale,**
**Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication). Vous pouvez également commander par télécopieur au **1-613-951-1584** ou par téléphone au numéro sans frais **1-800-267-6677** et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard.

729MISC94251

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010530193

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

**Vous devez être au courant ...**

- du niveau d'instruction et de la formation professionnelle des travailleurs?
- de la répartition du revenu et de la tendance des salaires au pays?
- des dernières recherches en cours dans le domaine de l'emploi et du revenu?
- de la disponibilité d'indicateurs du marché du travail et du revenu?

**... alors, il vous faut**

**L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE** (75-001F) de Statistique Canada.

Un abonnement annuel à **L'emploi et le revenu en perspective** (quatre numéros) ne coûte que 56 $.

Pour commander votre abonnement, veuillez communiquer avec la Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 **(télécopieur : 1-613-951-1584)**. Ou encore, composez sans frais **1 800 267-6677** et portez la commande à votre compte VISA ou MasterCard.